



HAL
open science

Master Contrôle de gestion et audit organisationnel Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Contrôle de gestion et audit organisationnel. 2018, Université Paris 13. hceres-02029226

HAL Id: hceres-02029226

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029226>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

RAPPORT D'ÉVALUATION

Domaine Droit, économie, gestion

ComUE Université Sorbonne Paris Cité

Université Paris 13
Université Paris Descartes
Université Paris Diderot

Incluant les éléments spécifiques à l'Université Paris 13

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018
VAGUE D

Rapport publié le 24/09/2018



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Alexandre Bonduelle, Nicolas
Chaigneau, Benoit Grasser,
Emmanuel Guiselin, co-présidents

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2017-2018 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 21 SEPTEMBRE 2017

PRÉSENTATION

Le domaine *Droit, économie, gestion* (DEG) du site Université Sorbonne Paris Cité (USPC) comprend une gamme diversifiée de 52 formations couvrant les sciences juridiques et politiques, les sciences économiques et les sciences de gestion, portées majoritairement par les établissements de Paris 13 (27 formations), de Paris Descartes (24 formations), et de façon marginale par Paris Diderot (2 formations). Le domaine DEG compte 7 licences, 17 mentions de master, et 28 licences professionnelles (LP) qui représentent ainsi plus de la moitié des formations proposées.

En sciences juridiques et politiques, deux licences mention *Droit* (à Paris 13 et Paris Descartes) et une licence mention *Science politique* (Paris 13) s'articulent à huit mentions de master :

- *Droit et Science politique* à Paris 13 ;
- *Droit privé, Droit notarial, Droit des affaires, Droit public, Droit de la santé et Histoire du droit* à Paris Descartes.

L'offre de formation aux niveaux licence et master est complétée par une LP *Métiers du notariat* (Paris 13).

En sciences économiques et de gestion, l'offre de formation est plus étoffée, en particulier en sciences de gestion et au niveau LP. Quatre licences générales (*Économie et gestion* et *Administration économique et sociale* à Paris 13, *Économie et gestion* à Paris Descartes, et *Économie parcours Sciences économiques et sociales* à Paris Diderot) débouchent sur neuf mentions de master : *Analyse et politique économique* cohabilitée entre Paris 13 et Paris Diderot ; *Comptabilité, contrôle, audit* à Paris 13 ; *Comptabilité, contrôle, audit* (CCA) à Paris Descartes ; *Contrôle de gestion et audit organisationnel* cohabilitée entre Paris 13 et Paris Descartes ; *Économie (Économie de la santé)* à Paris Descartes ; *Économie de l'entreprise et des marchés* à Paris 13 ; *Management* à Paris Descartes ; *Métiers des études, du conseil et de l'intervention* (MECI) à Paris Diderot ; *Monnaie, banque, finance, assurance* cohabilitée entre Paris 13 et Paris Descartes ;

Cette offre de formation licence et master est complétée par 27 LP conduisant toutes à des métiers variés de la gestion des entreprises et des organisations ; parmi elles, les premières citées ci-dessous coexistent dans les offres de formation de Paris Descartes et de Paris 13, tandis que deux autres (*Intervention sociale : accompagnement social* ; *Métiers de la gestion et de la comptabilité : révision comptable*) font l'objet d'une cohabilitation entre Paris 13 et Paris Descartes :

- 16 LP à Paris 13 : *Assurance, banque, finance : supports opérationnels* ; *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle* ; *Management des activités commerciales* ; *Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle* ; *Sécurité des biens et des personnes* ; *Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi* ; *Management et gestion des organisations* ; *Métiers de la gestion et de la comptabilité : Comptabilité et paie* ; *Métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion* ; *Métiers de la gestion et de la comptabilité : fiscalité* ; *Métiers de la gestion et de la comptabilité : responsable de portefeuille clients en cabinet d'expertise* ; *Métiers de la gestion et de la comptabilité : révision comptable* (cohabilitée avec Paris Descartes) ; *Métiers de l'entrepreneuriat* ; *Métiers du marketing opérationnel* ; *Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement* ; *Intervention sociale : accompagnement social* (cohabilitée avec Paris Descartes) ;
- et 13 LP à Paris Descartes : *Assurance, banque, finance : supports opérationnels* ; *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle* ; *Management des activités commerciales* ; *Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socio-culturelle* ; *Métiers de la gestion et de la comptabilité : révision comptable* (cohabilitée avec Paris 13) ; *Sécurité des biens et des personnes* ; *Métiers de la GRH : assistant* ; *Intervention sociale : accompagnement social* (cohabilitée avec Paris 13) ; *Gestion des structures sanitaires et sociales* ; *Métiers du commerce international* ; *E-commerce et marketing numérique* ; *Métiers du tourisme : conception des produits touristiques* ; *Services à la personne*.

Les formations licence et master du domaine DEG sont réparties principalement dans deux champs de formation proposés par USPC :

- *Droit, Sciences politiques* (Paris Descartes / Paris 13) ;
- *Economie, finance, gestion* (Paris Descartes / Paris Diderot / Paris 13).

Tandis que les LP sont regroupées en un champ *Technologies sciences sociétés* proposé par USPC avec les autres LP de leur établissement (Paris Descartes / Paris 13).

Enfin, les avis et analyses d'ensemble qui suivent ne portent que sur les offres de formation du domaine DEG respectivement de Paris Descartes et de Paris 13, l'offre de formation dans le domaine DEG de Paris Diderot ne comportant que deux formations.

Ce document contient :

- l'analyse globale des formations du domaine DEG pour l'Université Paris 13 ;
- l'analyse globale des formations du domaine DEG pour l'Université Paris Descartes ;
- les fiches d'évaluation des formations du domaine DEG de l'Université Paris 13.

UNIVERSITÉ PARIS 13

Le domaine *Droit, économie et gestion* de l'Université Paris 13 comprend 27 formations (4 licences, 7 masters et 16 LP) relevant des sciences juridiques et politiques, économiques et de gestion,

En sciences juridiques et politiques, l'offre comporte deux licences (*Droit ; Science politique*) et deux mentions correspondantes de master (*Droit ; Science politique*), auxquelles s'ajoute une LP *Métiers du notariat*.

En sciences économiques et de gestion, l'offre est structurée autour de deux licences (*Économie et gestion* et *Administration économique et sociale*) et de cinq mentions de master (*Analyse et politique économique ; Economie de l'entreprise et des marchés ; Monnaie, banque, finance, assurance* (cohabilité avec Paris Descartes) ; *Comptabilité, contrôle, audit ; Contrôle de gestion et audit organisationnel*). S'y ajoutent 15 LP relevant toutes de la gestion des entreprises et des organisations : *Assurance, banque, finance : supports opérationnels ; Assurance, banque, finance : chargé de clientèle ; Management des activités commerciales ; Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle ; Sécurité des biens et des personnes ; Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi ; Management et gestion des organisations ; Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie ; Métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion ; Métiers de la gestion et de la comptabilité : fiscalité ; Métiers de la gestion et de la comptabilité : responsable de portefeuille clients en cabinet d'expertise ; Métiers de la gestion et de la comptabilité : révision comptable ; Métiers de l'entrepreneuriat ; Métiers du marketing opérationnel ; Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement*.

Les formations sont portées par cinq des neuf composantes de l'Université, réparties sur quatre sites géographiques : l'IUT de Villetaneuse, l'unité de formation et de recherche (UFR) de droit, sciences politiques et sociales (à Villetaneuse) et l'UFR de sciences économiques et de gestion (à Villetaneuse et à Argenteuil), l'IUT de Bobigny et l'IUT de Saint-Denis.

AVIS GLOBAL

Potentiel d'affichage stratégique

L'absence d'un document de présentation du champ ne permet pas la délivrance d'un avis éclairé dans des conditions optimales. Il reste que les éléments pour justifier la pertinence comme la potentialité d'un domaine de formations *Droit, économie, gestion* s'avèrent difficilement contestables en raison de la diversité des filières proposées et des ressources humaines affectées comme de la prise en compte du territoire et de son tissu socio-économique. Il resterait à construire plus résolument cette logique de champ qui sache dépasser une certaine juxtaposition des formations corrélée de surcroît à celle des composantes concernées au risque de passer à côté de mutualisations croisées potentiellement fructueuses.

Inscription dans la politique de l'établissement en matière de formation

Le domaine *Droit, économie, gestion* s'inscrit pleinement dans la politique de l'établissement et de ses orientations stratégiques en affichant des priorités en concordance avec ces dernières. Qu'il s'agisse du rôle d'ascension sociale, de la professionnalisation ou de la prise de conscience d'une faiblesse en matière de relations internationales comme de l'innovation pédagogique, le domaine ne détonne pas au regard de l'établissement. Celui-ci n'hésite pas à mettre en avant les réussites du domaine tels le master *Analyse et politique économique* ou le développement significatif de l'alternance. En revanche, certains points forts soulignés par l'établissement ne sont pas toujours valorisés dans les dossiers formation du domaine à l'exemple du double cursus *Droit-économie* ou de la double diplomation licence (*Droit* ou *Administration économique et sociale - AES*) - diplôme d'État *Assistant de service social* tout juste évoqués. Ce sentiment de décalage né de la lecture des dossiers remontés (dossier global Université Paris 13, dossiers formation) gagnerait à être corrigé sauf à entretenir l'idée d'une différence de perception au sein même de l'établissement.

Pertinence et cohérence propre de l'ensemble

L'examen de la pertinence et de la cohérence propre de l'ensemble se heurte à la même limite que celle déjà signalée au sujet du potentiel d'affichage stratégique : en l'état (du moins à la lumière des documents mis à disposition du Hcéres), la cohérence de l'ensemble se dessine en creux, à travers l'image qui résulte de la juxtaposition de formations qui ont en commun un certain nombre de caractéristiques (au-delà du fait de relever naturellement d'une habilitation dans le domaine droit-économie-gestion) et d'atouts. Les dénominateurs communs les plus marquants – et qui constituent la seule base à partir de laquelle la cohérence de l'ensemble peut être pointée – sont un positionnement souvent clair et pertinent dans l'environnement académique et socio-économique immédiat ainsi que, dans l'ensemble, la volonté d'offrir aux étudiants des projets de formation qui accordent une large part à tout ce qui relève de la professionnalisation des études et se situe au plus près des réalités professionnelles qu'auront à connaître les diplômés (le nombre important de licences professionnelles dans le domaine n'est naturellement pas étranger à ce constat). En dehors de ces éléments, il règne, dans plusieurs registres essentiels qui pourraient contribuer à renforcer la cohérence de l'ensemble (comme la qualité de l'adossement à la recherche ou bien encore l'ouverture à l'international), une grande hétérogénéité entre les différentes formations. Cela tient en partie au fait que celles-ci sont portées par des composantes ayant chacune des spécificités et/ou des cultures disciplinaires propres, mais aussi, et surtout, par l'absence de dispositifs de coordination qui, déployés sur tout le domaine, permettraient sans doute d'améliorer l'homogénéité d'un ensemble qui renvoie, à ce stade, l'image d'une mosaïque.

Capacité de coordination et/ou de mutualisations à l'intérieur de l'ensemble des formations

De fait, il n'existe pour l'heure aucun dispositif permettant une réelle coordination des actions conduites par les différentes composantes et équipes pédagogiques impliquées dans les formations du domaine. Certes, ces actions et les différentes initiatives qui les sous-tendent font, au sein de l'établissement, l'objet d'un examen de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) sous l'égide d'un service d'appui, le SEVE (service des études et de la vie étudiante). Ce mode d'organisation permet en principe que soient mises en œuvre des pratiques et des actions de formation communes à l'échelle de l'Université, en lien avec les priorités affichées par celle-ci. Toutefois, la cohérence d'ensemble qui peut en résulter tient uniquement à la qualité de la coordination qui s'établit entre chaque UFR ou institut pris isolément et la direction de l'Université, et non à celle – inexistante ou bien passée sous silence – qui pourrait s'instaurer entre les différentes composantes qui portent les formations du domaine. Pallier ce manque semble d'autant plus nécessaire que certains points de fragilité présentés dans la suite de ce rapport réclameraient sans doute une telle coordination propre (interne) au domaine. On peut penser, à titre d'exemple, aux difficultés patentées rencontrées par les licences pour améliorer la réussite des étudiants, qui pourraient être au moins en partie atténuées dans le cas de certains étudiants grâce à un travail commun (entre les deux UFR et les trois IUT du domaine) permettant de mieux articuler les licences professionnelles et les licences générales, et d'élargir ainsi les possibilités de poursuite d'études des secondes vers les premières.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Finalités des formations

Les objectifs scientifiques et professionnels sont globalement bien identifiés et explicités. Les LP et masters développent clairement le volet des débouchés professionnels alors que, logiquement, les licences mettent davantage l'accent sur les poursuites d'études. Certaines LP affichent néanmoins comme objectif assumé une poursuite d'études guère compatible avec leur vocation d'intégration immédiate dans le monde du travail. Par ailleurs, certaines licences demeurent peu lisibles quant à leurs poursuites d'études (ainsi la licence *Science politique*) sans que cela soit compensé par une insertion professionnelle constatée en dépit de métiers affichés (licence *AES*). L'adéquation entre connaissances et compétences attendues dans le domaine de formation et les emplois susceptibles d'être occupés s'avère pour l'essentiel satisfaite sauf à mentionner dans certaines LP un surdimensionnement des fonctions visées au regard du niveau de diplôme conduisant d'autant plus à encourager la contestable poursuite d'études précitée.

Positionnement des formations dans l'environnement

Dans l'ensemble, les formations du domaine présentent un positionnement satisfaisant tant au niveau local, régional que national. Si de prime abord, la concurrence peut potentiellement exister, particulièrement à l'échelle régionale de par la richesse de l'offre découlant d'un tissu somme toute dense de l'enseignement supérieur en Île-de-France, l'importance du vivier d'étudiants alliée à un rôle souligné de promotion sociale, le tout conforté par l'ouverture de parcours se voulant complémentaires, justifient en règle générale l'existence des formations sauf à souligner notamment la difficulté de la filière science politique à convaincre de son utilité au sein de l'établissement à en juger par les moyens alloués.

Les formations bénéficient d'un adossement recherche à des degrés toutefois variables, le minimum étant l'intervention d'enseignants-chercheurs rattachés à des équipes de recherche (au demeurant pas toujours précisées), concernant principalement les licences générales et LP, le maximum consistant en une formation à la recherche ou par la recherche qu'atteste le plus souvent la rédaction d'un mémoire encadrée par des séminaires d'initiation à la recherche, plus communément prévu au niveau master. Encore qu'il faille relever une certaine diversité, particulièrement pour les masters où la vocation professionnalisante affichée conduit parfois à négliger (dans la formation et/ou dans les données fournies par le dossier) ce volet recherche pourtant indispensable à ce niveau d'études à l'instar du master *Monnaie banque finance assurance*.

L'environnement socio-économique des formations compte de nombreuses institutions et partenaires économiques quoique dans une mesure inégale tenant aux finalités des diplômes, les LP et masters ayant plus vocation à l'intégration immédiate dans la vie professionnelle que les licences où l'articulation avec cet environnement se cantonne à des enseignements prodigués par des professionnels. Les partenariats peuvent être formalisés avec des acteurs institutionnels de poids du secteur professionnel pertinent (à l'exemple de la filière juridique ou du master *Comptabilité contrôle audit*) mais ils sont encore trop souvent diffus et informels, y compris au sein de licences pourtant professionnelles, voire inexistantes ou non mentionnés dans d'autres cas (à l'image des LP *Qualité hygiène sécurité santé environnement ; Métiers de l'entrepreneuriat, Management et gestion des organisations*).

La coopération à l'international révèle une indéniable disparité. Usuellement faible dans les LP dénotant une absence d'échanges internationaux, cette coopération est davantage présente dans les licences et masters sans dissiper pour autant une impression de fragilité : elle se résume en effet le plus souvent à une mobilité entrante modeste, aux outils proposés (à défaut d'être toujours mobilisés) par les services centraux référents de l'Université (dispositif Erasmus) et à l'opportunité de stages réalisés à l'étranger en n'omettant pas quelques délocalisations, au reste peu renseignées. La prise de conscience de cette insuffisance existe et des efforts sont entrepris pour encourager la mobilité sortante, à l'instar de la filière juridique ayant conclu de nombreuses conventions de partenariats avec les universités étrangères ou le master *Analyse et politique économique* internationalisé dans son fonctionnement.

Organisation pédagogique des formations

Les formations connaissent une structure conforme aux attendus et notamment à la spécialisation progressive en licence où s'opère une montée en puissance des disciplines phares de la mention sans négliger les enseignements complémentaires et d'ouverture alors que les masters adoptent le plus souvent une première année faisant office de tronc commun, sans s'interdire pour autant des parcours préfigurant la spécialisation clairement affichée en deuxième année. Les modalités d'enseignement empruntent généralement le modèle classique du présentiel (cours magistraux et travaux dirigés) alors que les LP et nombre de masters mettent en œuvre la formule de l'alternance déclinée en apprentissage et/ou en contrats de professionnalisation selon des modalités à l'hétérogénéité notable mais dictée par l'impératif d'adaptation aux attentes des partenaires professionnels. Si les dispositifs de validation des acquis de l'expérience ou professionnels (VAE/VAP) sont bien répertoriés dans la plupart des formations, les données fournies, pour le moins sommaires, ne permettent pas en revanche d'en jauger la réelle portée.

La professionnalisation est prise en compte par l'ensemble des formations nonobstant l'inévitable contraste engendré par la typologie des diplômes. Ainsi les LP s'avèrent pleinement engagées dans cette démarche qu'attestent les dispositifs d'alternance, au premier rang desquels l'apprentissage (qu'il serait judicieux d'étendre davantage), le stage long, le projet tuteuré et les procédés de suivi (du livret objectivant le tutorat à l'appui fourni par le bureau d'aide à l'insertion professionnelle ou toute autre structure du même type). Cependant, les licences demeurent nettement en retrait tant dans l'affichage de modules de préprofessionnalisation que dans l'opportunité d'effectuer des stages, rarement prévus (si ce n'est en troisième année), au surplus, exceptionnellement obligatoires. Par ailleurs, les masters tendent à reproduire une césure entre la première année, prorogeant le modèle de licence et la carence corrélative du stage et une deuxième année (exception faite du parcours recherche), intégrant la professionnalisation, matérialisée

par le stage à durée variable de deux à six mois selon les cas (les masters ouverts à l'apprentissage sur les deux années du cycle échappent à cet écueil). Les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), quoique non toujours actualisées, n'appellent pas de remarques particulières. La place de la recherche demeure sans surprise secondaire dans les licences et LP à l'opposé des masters même si les données fournies peuvent apparaître à l'occasion succinctes, à l'image du mémoire dont la teneur n'est pas toujours clarifiée, variant entre exercice assumé de recherche et rapport densifié de stage.

La pédagogie fait appel au numérique, mais sur un mode trop souvent mineur, par l'usage standardisé de l'espace numérique de travail (ENT), de la plateforme *Moodle*. Certaines LP vont plus loin en proposant des *serious game* ou la prise en mains de logiciels professionnels (LP *Métiers du notariat*). Quelques formations ne reculent pas devant l'innovation pédagogique comme la pédagogie inversée proposée dans certaines LP ou la mise en situation réelle tels les procès simulés du master *Droit*.

L'ouverture internationale des formations reste singulièrement perfectible : outre la faible mobilité étudiante susmentionnée, tout juste estompée par le dispositif *Erasmus mundus*, l'enseignement des langues privilégiant l'anglais, jusqu'à le monopoliser, et les quelques cours clairsemés professés en ladite langue, corroborent le constat.

Pilotage des formations

De manière générale, les équipes pédagogiques constituées pour mettre en œuvre et animer les formations sont, du point de vue de la composition disciplinaire, bien équilibrées et en harmonie avec les objectifs pédagogiques affichés. En outre, dans leur majorité, ces équipes accordent une place satisfaisante aux intervenants issus du monde socio-économique, tant en nombre que s'agissant des volumes horaires d'enseignement qui sont confiés à ces derniers. Au-delà de ce constat d'ensemble, on observe toutefois quelques situations particulières dans lesquelles apparaissent des déséquilibres prononcés qui nécessiteraient sans doute une certaine vigilance. Ainsi, dans certaines licences professionnelles, du fait de la présence en grande nombre d'intervenants provenant du monde professionnel, la place qui revient aux enseignants-chercheurs au sein des équipes pédagogiques est réellement trop réduite pour garantir une pleine maîtrise du pilotage, par l'Université, des formations concernées. C'est le cas notamment des licences professionnelles *Assurance, banque, finance : supports opérationnels* ; *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle* ou encore *Métiers du marketing opérationnel* qui, toutes, intègrent peu, voire très peu, d'universitaires dans leur équipe. A l'inverse, quelques, rares toutefois, licences professionnelles mobilisent un nombre d'intervenants des milieux socio-économiques parfois tout juste suffisant au regard des finalités de ce type de formation en matière d'insertion professionnelle. Les mentions de masters du regroupement examiné ici sont quant à elles globalement épargnées par de tels déséquilibres. Enfin, on peut regretter que, faute de précisions à propos des fonctions et métiers exercés par les intervenants extérieurs mobilisés dans les équipes pédagogiques, il soit souvent difficile de déterminer si ceux-ci disposent réellement d'une expérience professionnelle qui corresponde aux débouchés des diplômes proposés.

En matière de pilotage opérationnel, les formations concernées s'appuient toutes sur l'existence de conseils de perfectionnement dont la généralisation à l'échelle de l'Université est présentée par celle-ci comme un point fort de sa politique de formation. Dans leur grande majorité, ces conseils semblent se réunir une à deux fois par an. Reste que, bien souvent, les informations disponibles quant à la composition, les attributions et le mode de fonctionnement concret de ces conseils sont bien trop imprécises pour que l'on soit en mesure de déterminer si ceux-ci constituent réellement un levier efficace en matière d'animation et d'amélioration des formations (et ce d'autant plus que les comptes rendus de ces conseils ne sont que très rarement versés aux dossiers d'autoévaluation des formations). On ignore ainsi la plupart du temps si les étudiants prennent part, comme il se doit, à ces conseils, alors même que ces derniers sont censés jouer un rôle central en matière d'analyse des résultats de l'évaluation des enseignements. Dans certaines formations, la composition communiquée indique clairement que ces étudiants ne sont pas associés aux réunions de ces conseils (cela concerne en particulier les licences professionnelles *Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi* ; *Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle* ; *Métiers de l'entrepreneuriat* et *Métiers du marketing opérationnel*). Par ailleurs, en master, on peut s'étonner que le conseil de perfectionnement soit rarement déployé à l'échelle des mentions (chaque parcours ayant son conseil en propre). Au-delà, et quel que soit le niveau de diplôme concerné, il règne, s'agissant du rôle concret dévolu aux conseils de perfectionnement, un certain flou qui, s'il ne constitue en rien le symptôme d'une animation insuffisamment active des formations, laisse cependant planer un doute quant à l'importance qui leur est accordée en matière de pilotage. Le bilan est également mitigé pour ce qui concerne les dispositifs déployés dans le domaine de l'évaluation des enseignements. En la matière, les pratiques d'une formation à l'autre semblent très diverses, certaines équipes réalisant leur propre enquête, d'autres s'en remettant aux résultats de l'évaluation des enseignements conduite, à l'échelle de l'établissement, par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) de l'Université. Il s'ensuit une forte hétérogénéité du contenu des questionnaires adressés aux

étudiants (qui vont d'un simple questionnaire d'évaluation du diplôme à une évaluation circonstanciée matière par matière) et, très logiquement, de la qualité des analyses qu'il est possible de retirer de ces enquêtes.

Les modalités d'évaluation des étudiants sont pour leur part à la fois détaillées, claires, et bien adaptées aux spécificités des différents niveaux de formation (le contrôle continu intégral est ainsi prédominant dans les licences professionnelles, les licences et les masters associant pour leur part des examens terminaux au contrôle continu). En revanche, bien souvent, le suivi de l'acquisition des connaissances et compétences reste à l'évidence embryonnaire, faute, pour les équipes pédagogiques, de pouvoir disposer d'un outil mis en place par l'établissement (du type portefeuille d'expérience et de compétences). Ce point de fragilité ne touche pas cependant les formations en alternance qui peuvent, comme il se doit, s'appuyer sur des livrets de suivi des alternants. Enfin, on observe que, selon les formations et les niveaux de diplômes, les mesures instaurées pour identifier les étudiants en difficulté et proposer à ces derniers une aide à la réussite varie très sensiblement (ce qui peut sembler surprenant compte tenu du fait que l'établissement, dans son dossier d'autoévaluation, fait de la question de la réussite un enjeu essentiel). Des dispositifs d'aide à la réussite sont parfois mis en œuvre en premier cycle (par exemple en licence *Economie et gestion* où un parcours de mise à niveau au premier semestre de la première année de licence (L1) permet aux étudiants de renforcer leurs connaissances en mathématiques, en expression écrite et en anglais), mais on peut regretter leur absence dans certaines mentions (par exemple *Science Politique*), ou bien leur efficacité parfois trop réduite au regard des taux de réussite souvent faibles dans les différentes premières années de licence. Ces dispositifs semblent également peu présents dans les licences professionnelles, ce qui peut s'expliquer par les résultats constatés en matière de réussite au diplôme, souvent tout à fait satisfaisants.

Résultats constatés

Analysée à l'aune de l'évolution des effectifs inscrits, et à l'échelle de l'ensemble du champ, l'attractivité des diplômes proposés est indéniable. Un nombre significatif de formations voient en effet leurs effectifs augmenter ces dernières années, avec des variations naturellement plus ou moins prononcées selon les cas. Toutefois, derrière ce constat général, se dissimulent quelques situations qui révèlent des points de fragilité. En premier cycle, la licence connaît ainsi, depuis 2012, des baisses importantes d'effectifs en deuxième et troisième années qui n'ont pu être qu'en partie enrayerées par un recrutement extérieur plus important (sur l'ensemble de la période considérée, les effectifs en troisième année ont ainsi diminué de près de 40 %). La licence *Science politique* affiche pour sa part des effectifs réellement faibles en deuxième et troisième années, du fait, notamment, d'une déperdition importante au terme de la première année qui interroge. Dans leur grande majorité, les licences professionnelles accueillent quant à elles des effectifs conformes à ce à quoi l'on peut s'attendre pour ce type de formations. Certaines, cependant, sont affectées par des fluctuations d'effectifs assez conséquentes, sans que l'on parvienne à en cerner véritablement les motifs (rentrent dans cette catégorie les licences professionnelles *Assurance, banque, finance : supports opérationnels* et *Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle*). D'autres, encore, souffrent à l'évidence d'un problème d'attractivité si l'on s'en tient à l'évolution des inscriptions (c'est le cas des licences professionnelles *Management et gestion des organisations* et *Métiers de la gestion et de la comptabilité : révision comptable*). Enfin, deux des sept mentions de masters du domaine (*Droit et Economie de l'entreprise et des marchés*) sont également caractérisées, en première année, par une lente érosion des effectifs qui pourrait légitimement constituer une source d'inquiétude. Naturellement, compte tenu du périmètre important du domaine évalué, on ne peut être surpris de repérer ici et là des évolutions d'effectifs s'écartant de la tendance positive qui se dégage de l'ensemble. Il n'en demeure pas moins que les cas évoqués ici – en particulier en licence – apparaissent suffisamment sérieux pour justifier que leur soit apportée une attention toute particulière.

A certains égards, le bilan qui émerge de l'analyse des taux de réussite des étudiants est de même nature. Dans l'ensemble, les formations du domaine peuvent se prévaloir de taux de réussite tout à fait satisfaisants, et même parfois excellents pour ce qui est de quelques licences professionnelles à l'issue desquelles près de 95 % des étudiants – et parfois, certaines années, 100 % – valident le diplôme (on peut citer ici le cas des licences professionnelles *Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle ; Métiers du notariat ; Sécurité des biens et des personnes*). De nouveau, cependant, le cycle licence affiche des résultats qui viennent en partie obscurcir cette vue d'ensemble. La licence *Administration économique et sociale* et la licence *Droit* enregistrent en effet, en première année, des taux de réussite vraiment très faibles et, corrélativement, des taux d'abandon très importants. Cette situation est d'autant plus inquiétante qu'il semble que les efforts réalisés jusqu'à présent pour favoriser la réussite des étudiants en première année de licence n'ont produit que peu d'effets. On en veut pour preuve l'exemple offert par la licence *Economie et gestion* où, en dépit de la mise en place d'un parcours de mise à niveau, le taux de réussite a diminué, certes faiblement, et le taux d'abandon augmenté. Il faut toutefois faire remarquer ici les difficultés rencontrées en matière de réussite des étudiants tiennent en grande partie à des éléments qui échappent à la maîtrise des

équipes pédagogiques, comme le fait, par exemple, que de nombreux étudiants doivent exercer un emploi pour financer leurs études.

Le suivi des diplômés repose essentiellement sur les enquêtes réalisées par l'OVE de l'Université, enquêtes qui sont ensuite transmises aux responsables de composantes et de formations. Comme l'indique l'établissement lui-même, les résultats collectés sont souvent imprécis ou incomplets du fait, principalement, des difficultés rencontrées pour obtenir un taux de réponse significatif de la part des étudiants, diplômés ou non, qui ont quitté l'université (difficultés qui affectent tout particulièrement les licences). En conséquence, si la volonté d'assurer un suivi du devenir des étudiants le plus rigoureux possible ne saurait être remise en cause, la procédure de collecte des informations mise en œuvre pour cela produit des résultats d'une qualité extrêmement variable d'une formation à l'autre (au point qu'un état des lieux circonstancié conduirait à dresser ici un inventaire sans doute trop long). L'hétérogénéité qui en résulte est d'autant plus grande que, pour des raisons qui se comprennent parfaitement, certaines équipes pédagogiques ont pris le parti de compléter les enquêtes de l'OVE par des dispositifs de suivi adossés aux réseaux et à des associations du type « bureau des étudiants ». Les résultats obtenus en pareil cas laissent à penser que le développement, à grande échelle, d'un réseau d'anciens étudiants du domaine serait sans doute d'une grande aide pour résoudre en partie les difficultés rencontrées pour obtenir des taux de réponse significatifs.

Ces difficultés n'empêchent pas pour autant la plupart des formations de disposer d'informations suffisamment précises pour mesurer l'insertion professionnelle des diplômés. De manière générale, celle-ci se situe à des niveaux satisfaisants (au sens où ceux-ci sont conformes à ce qu'il est de coutume d'observer dans les formations du domaine *Droit, économie, gestion*). C'est le cas pour la majorité des mentions de masters et d'un peu plus de la moitié des licences professionnelles du champ (étant entendu que, dans certains cas, l'information disponible ne permet pas de se prononcer pour des raisons déjà évoquées). Plus d'un tiers des licences professionnelles présentent toutefois des taux d'insertion professionnelle qui paraissent réellement faibles pour ce type de formation, ainsi que, parfois, des fonctions occupées par les diplômés dont l'adéquation avec les métiers visés est faible. Ces faibles taux d'insertion s'expliquent manifestement bien souvent par des taux de poursuite d'études bien trop élevés, atteignant même 70 %, pour des diplômés dont la visée principale est une insertion professionnelle immédiate. Il y a sans doute là matière à s'interroger sur le positionnement et les finalités des formations concernées, même si, dans certains cas, la faiblesse des taux de réponse des diplômés aux enquêtes de suivi fait planer un doute sur la réalité de l'ampleur du problème. Enfin, les masters enregistrent un nombre très faible de poursuite en doctorat.

POINTS D'ATTENTION

Comme cela a déjà été évoqué, les difficultés rencontrées par les licences du domaine en matière de réussite des étudiants semblent suffisamment importantes pour qu'y soit accordée une vigilance toute particulière. Toutes les licences sont en effet affectées par des taux d'abandon élevés au cours de la première année (dont certains sont même en augmentation). Il s'ensuit très logiquement des baisses d'effectifs très conséquentes à l'entrée de la deuxième année, au point que le nombre d'inscrits en devient parfois vraiment réduit. Si l'on comprend très bien qu'il y a une limite - notamment en termes de moyens humains et financiers - au déploiement d'une aide à la réussite renforcée en première année, il n'en demeure pas moins qu'une réflexion approfondie sur les facteurs principaux de l'abandon en première année (selon les profils des bacheliers, ou encore selon les disciplines proposées) permettrait sans doute de mettre en œuvre des actions très ciblées à destination de certains étudiants (seule la licence *Economie et gestion* semble s'être engagée dans cette voie).

Le positionnement de quelques licences professionnelles fait quant à lui également question, soit parce que celles-ci enregistrent des baisses d'effectifs, soit en raison de faibles taux d'insertion professionnelle consécutifs à des poursuites d'études trop importantes. Il conviendrait en particulier de s'interroger sur les raisons qui expliquent de tels taux de poursuite d'études, *a fortiori* si celle-ci s'effectue dans un master du domaine, afin de déterminer, notamment, si cela résulte de l'absence de perspective d'insertion professionnelle au sortir de la licence, ou bien de contenus et d'objectifs de formation qui s'écartent de ce qu'est la finalité d'une licence professionnelle.

Dans un autre registre, la dimension internationale du domaine, clairement déficiente, et d'ailleurs lucidement diagnostiquée, justifierait une action résolue, transcendant les périmètres étriqués des composantes, à l'échelle certainement de l'établissement mais d'abord d'un véritable champ de formation assumé tel quel.

Enfin, quelques formations nécessitent une vigilance particulière. C'est notamment le cas de la filière science politique (licence et master). La restructuration de celle-ci est certes engagée, notamment en master, mais il conviendrait de repenser le positionnement au sein de la politique de formation de l'établissement et de s'interroger sur l'attractivité, ce faisant sur les objectifs assignés, au regard d'une préoccupante dégradation des effectifs. La licence professionnelle *Management et gestion des organisations* souffre pour sa part de nombreuses fragilités (faible attractivité, forte poursuite d'études, absence de partenariats professionnels, existence de formations concurrentes), au point de conduire à s'interroger sur la pertinence de ses objectifs de formation et ses perspectives de développement. Enfin, on se doit d'attirer ici l'attention sur le cas de deux licences professionnelles – *Métiers de l'entrepreneuriat* et *Métiers du marketing opérationnel* - qui ont en commun, non seulement de n'afficher aucun partenariat socio-économique dans le secteur d'insertion visé, mais aussi de ne faire état d'aucunes données en matière d'insertion professionnelle des diplômés (ce qui est pour le moins étonnant s'agissant de ce type de formation et constitue un point faible de grande importance).

UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES

Le domaine *Droit, économie, gestion* de l'Université Paris Descartes comprend 24 formations (2 licences, 10 masters et 13 licences professionnelles-LP) relevant des sciences juridiques, économiques et de gestion, la dominante santé de l'université permettant des déclinaisons dans l'un et l'autre de ces domaines, tant au niveau des licences générales qu'au niveau de certaines mentions de master.

En sciences juridiques, l'offre est composée d'une licence mention *Droit* et de six mentions de master : *Droit privé* ; *Droit notarial* ; *Droit des affaires* ; *Droit public* ; *Droit de la santé* ; *Histoire du droit*. Elle ne comporte pas de licence professionnelle.

En sciences économiques et de gestion, les formations sont structurées autour d'une licence générale *Économie gestion*, de deux masters en *économie* (*Monnaie, banque, finance, assurance* cohabilité avec l'Université Paris 13 et *Économie de la santé*), de deux masters en gestion (*Management* et *Comptabilité, contrôle, audit (CCA)*), et de treize LP en gestion (*Assurance, banque, finance : supports opérationnels* ; *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle* ; *Management des activités commerciales* ; *Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socio-culturelle* ; *Sécurité des biens et des personnes* ; *Métiers de la GRH : assistant* ; *Intervention sociale : accompagnement social* (cohabilitée avec l'Université Paris 13) ; *Métiers de la gestion et de la comptabilité : révision comptable* (cohabilitée avec l'Université Paris 13) ; *Gestion des structures sanitaires et sociales* ; *Métiers du commerce international* ; *E-commerce et marketing numérique* ; *Métiers du tourisme : conception des produits touristiques* ; *Services à la personne*, cette dernière LP n'ayant ouvert qu'à la rentrée 2017 et n'étant donc pas concernée par la présente évaluation.

Pour l'essentiel, les formations sont ouvertes à des publics de formation initiale classique ; elles sont parfois ouvertes à des publics de formation continue ou à l'apprentissage. En ce qui concerne plus spécifiquement les LP, elles sont fréquemment proposées en alternance (en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation), et souvent ouvertes à la formation continue (avec toutefois des effectifs plus réduits).

Les formations sont proposées par la Faculté de droit et par l'Institut universitaire de technologie (IUT) Paris Descartes, cette dernière composante portant l'essentiel des licences professionnelles.

AVIS GLOBAL

L'inscription dans la politique de l'établissement en matière de formation

Université pluridisciplinaire se définissant comme « l'Université des sciences de l'homme et de la santé », Paris Descartes, pour le domaine *Droit, économie, gestion*, a su tirer parti de cette dominante santé pour valoriser plusieurs formations (parcours bi-diplômant *Droit-santé* de la licence *Droit*, parcours bi-diplômant *Économie-gestion/Sciences pour la santé* pour la licence *Économie-gestion*, master *Droit de la santé*, master *Économie de la santé*). Il existe également des interactions possibles à l'intérieur du domaine, avec en particulier un parcours bi-diplômant de licence *Droit – économie - gestion*. Les LP sont groupées autour de thématiques identifiées, comme les activités du secteur sanitaire et social (3 LP), les activités commerciales (4 LP), et les activités bancaires (2 LP). Deux LP ont des positionnements plus isolés (LP *Gestion des ressources humaines* et LP *Sécurité des biens et des personnes*).

L'attractivité de la plupart des formations, les taux de réussite et l'insertion professionnelle des diplômés – même si cette dernière pourrait être mieux suivie et s'avère très insuffisante dans le cas de certaines LP – montrent une bonne inscription des formations dans la politique de l'établissement.

La pertinence et la cohérence propres de l'ensemble

L'offre de formation apparaît globalement cohérente. Elle est valorisée par une transversalité bienvenue, dont les parcours bi-diplômants de niveau licence portent témoignage.

Cette cohérence se vérifie pour les formations en sciences juridiques, dont la situation paraît satisfaisante, y compris dans les déclinaisons internationales proposées (délocalisations ; adossement international du

master *Droit de la santé...*). Pour autant, au niveau master, certaines spécialités pourraient être repositionnées (par exemple la spécialité *Droit et gestion bancaire du patrimoine* du master *Droit privé*).

Concernant les formations en sciences économiques et de gestion, le master *Économie de la santé*, du fait de la faiblesse de ses effectifs et sa structure pédagogique, interroge sur son positionnement. L'absence d'un département dédié en économie et gestion au sein de la Faculté de droit représente un handicap en termes de lisibilité. Par ailleurs, certaines mentions, spécialités ou parcours, de licence ou de master, sont portées par l'IUT (par exemple le master *CCA*), ce qui se traduit par un adossement insuffisant à la recherche. Pour ces formations, le déficit en termes d'enseignants-chercheurs, notamment en sciences de gestion, constitue une autre source de fragilité. La grande majorité des LP sont portées par les départements *Carrières sociales*, *Gestion des entreprises et des administrations* (GEA) et *Techniques de commercialisation* (TC) de l'IUT Paris Descartes, et correspondent à leurs domaines d'expertise respectifs. *A contrario*, le portage de la LP *Métiers du tourisme* par la Faculté de droit interroge, compte tenu de l'importance des enseignements en management dans cette formation.

Le potentiel d'affichage stratégique

Certaines formations bénéficient d'un ancrage solide au sein du domaine. Elles ont su tisser des liens étroits avec le milieu professionnel et, plus largement, avec le milieu socio-économique. Tel est le cas notamment des LP et de plusieurs mentions de master, aussi bien en droit qu'en gestion. Les liens se traduisent par l'intervention significative des professionnels dans l'offre de formation – au risque, parfois, d'un déséquilibre de l'équipe pédagogique –, par des partenariats souvent institutionnalisés et par la participation fréquente de professionnels aux conseils de perfectionnement. Pour d'autres formations, les liens avec le milieu socio-économique sont moins établis.

L'ouverture et le développement à l'international revêtent des formes diverses : délocalisations, double-licence, mobilités enseignante et étudiante, adossement à des laboratoires d'institutions universitaires étrangères... Généralement de qualité, ils ont toutefois une intensité variable suivant les formations. Plusieurs formations proposent à leurs étudiants de passer des certifications en anglais. Certaines formations intègrent les langues étrangères dans les cours de spécialité, parfois en dispensant ces cours en anglais (LP *Management des activités commerciales* par exemple), parfois en intégrant la dimension interculturelle. La LP *Management international appliqué au développement durable* s'appuie sur des partenariats académiques pour développer des échanges internationaux.

L'environnement recherche des formations apparaît dans l'ensemble solide au niveau master, comme en témoignent les différents laboratoires d'adossement labellisés. Le lien des LP à la recherche est très inégal. Dans certains cas, les équipes pédagogiques comptent un nombre satisfaisant d'enseignants-chercheurs, parfois très impliqués sur des thématiques d'enseignement en lien avec leurs domaines de recherche ; dans d'autres cas, ce nombre est anormalement faible (LP *Management des activités commerciales*, LP *Assurance, banque, finance : supports opérationnels*).

La capacité de coordination et/ou de mutualisation(s) à l'intérieur de l'ensemble des formations

Il existe une bonne coordination entre le niveau licence générale et le niveau master, avec de fortes poursuites d'études (près de 95 %) en particulier au sein de l'Université Paris Descartes (environ 75 % des étudiants poursuivent en droit et 60 % en gestion à Paris Descartes, ce qui peut s'expliquer par la diversité des mentions de master en droit plus importante qu'en gestion). En revanche, la liaison est souvent faible, voire inexistante, entre les deuxièmes années de licence (L2) et les LP. La progressivité des parcours et la mutualisation sont globalement satisfaisantes. Cependant, on observe peu de collaborations entre LP parfois voisines.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Finalité des formations

Dans leur ensemble, les formations du domaine *Droit, économie, gestion* de l'Université Paris Descartes exposent clairement les connaissances attendues et les compétences personnelles et professionnelles correspondantes. Les débouchés (professionnels ou poursuite d'études) sont clairement identifiés. Les enseignements proposés sont bien adaptés aux objectifs scientifiques et professionnels poursuivis. La finalité professionnelle des LP est avérée par le choix fréquent de l'alternance, la forte place de l'apprentissage, la présence des professionnels, les contenus pédagogiques, etc.

Les objectifs des formations délocalisées sont bien renseignés (licences *Droit* et *Économie et gestion*, master *Droit des affaires*, spécialité *Droit du développement durable* du master *Droit public*, master *Économie de la santé* délocalisés à Abu Dhabi). Ces formations sont comparables à celles proposées par l'établissement tout en étant adaptées en fonction des spécificités locales. Une convention a été passée avec l'Université de La Réunion depuis la rentrée 2017 pour la LP *Métiers de l'animation sociale, socio-éducative, et socioculturelle*.

Cependant, les objectifs de certaines formations mériteraient d'être précisés ou font apparaître quelques incohérences :

- l'objectif affiché de professionnalisation des LP est contredit par le nombre important des poursuites d'études en master, même s'il s'agit souvent de masters réalisés en alternance à la demande des entreprises d'accueil ;
- la LP *Sécurité des biens et des personnes* s'appuie sur un nombre d'heures de formation insuffisant ;
- la LP *Métiers du tourisme – conception de produits* vise des métiers proches d'un niveau master, et les compétences visées par cette LP ne sont pas clairement définies ;
- le master *Économie de la santé* comporte une forte mutualisation (première année - M1 et deuxième année - M2) avec la spécialité *Risque, assurance, décision* (RAD) du master *Monnaie, banque, assurance, décision* de l'Université Paris 13, ce qui laisse à penser qu'il s'agit plutôt d'un parcours de cette mention ;
- la diversité des parcours visés par le master *Management* entraîne un manque de lisibilité.

Positionnement des formations dans l'environnement

Les licences *Droit* et *Économie et gestion* prennent place dans un environnement fortement concurrentiel, sans nuire à leur attractivité. Certains parcours bi-diplômants (*Droit – économie - gestion* ; *Droit - santé*) sont intéressants. Les LP se justifient pleinement, soit par une spécificité leur donnant une plus-value indéniable, soit parce que le bassin d'emploi est à très fort potentiel. Les LP correspondent à la demande des entreprises et des collectivités grâce à des partenariats nombreux, actifs et pertinents. Les masters sont aussi soumis à un environnement concurrentiel fort dans le domaine juridique (spécialement les mentions *Droit privé*, *Droit notarial* et *Droit des affaires*), mais aussi en gestion (masters *Management* et *CCA*).

Les liens avec le milieu socio-économique sont souvent importants et se traduisent par des interventions de professionnels et des partenariats avec divers organismes, institutions ou entreprises (masters *CCA*, *Droit des affaires*, *Droit notarial*, *Droit public*, *Droit de la santé*). À l'inverse, certaines formations doivent plus développer ces liens (masters *Droit privé*, *Histoire du droit* et *Management*, principalement). Concernant les licences, les liens avec le tissu socio-économique sont plus développés pour la licence *Droit*, qui bénéficie de nombreux partenaires, que pour la licence *Économie et gestion*. En ce qui concerne les LP, les nombreux partenariats professionnels se manifestent à travers les interventions pédagogiques prises en charge par les professionnels, mais aussi à travers une association étroite à la définition et à l'actualisation des contenus pédagogiques en fonction des transformations des métiers. Cependant, ces LP fonctionnent le plus souvent sans lien particulier avec l'offre de formation locale (pas de passerelle L2/LP).

Au niveau master, les liens avec la recherche sont satisfaisants. Ils se manifestent essentiellement par l'adossement à des laboratoires de recherche, le plus souvent Équipes d'Accueil. Ils se traduisent aussi par la participation des étudiants à des colloques (par exemple masters *Droit privé* et *Droit public*). Cependant, l'adossement à la recherche est très faible pour le master *CCA* : il y a certes une initiation à la recherche sous forme de cours de méthodologie permettant d'aborder la réalisation d'un mémoire, mais les intervenants sont essentiellement des professionnels et des enseignants de l'IUT ou de lycée, et la dimension théorique de la formation n'est pas mise en exergue. Pour les LP, l'implication des enseignants-chercheurs est très inégale d'une formation à l'autre et il serait enrichissant d'inclure plus de travaux issus de la recherche, notamment sur la RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises), le e-commerce, l'impact du numérique, etc.

L'ouverture à l'international pour les licences *Droit* et *Économie et gestion* se fait grâce à une délocalisation à Abu Dhabi et, pour la licence *Droit*, à un partenariat avec l'Université de Turin (double diplôme). Cependant, si de nombreux accords de coopération ont été passés, notamment dans le cadre d'Erasmus, la mobilité internationale des étudiants de licence est relativement faible. Pour les masters, l'ouverture à l'international est satisfaisante : elle se traduit par la mobilité des étudiants, notamment via Erasmus, par la délocalisation de certaines spécialités à Abu Dhabi, mais aussi par des partenariats avec des institutions d'autres pays (par exemple, le Brésil, l'Argentine et le Canada pour le master *Droit privé*). Dans l'ensemble, il existe très peu de

collaborations et de mobilités à l'international au niveau des LP, ce qui s'explique du fait de l'alternance. Néanmoins, l'intérêt pour certaines formations de développer la dimension internationale est évident.

Organisation pédagogique des formations

L'organisation pédagogique de la majorité des formations repose sur la spécialisation progressive des étudiants. C'est le cas pour les licences générales, organisées autour de semestres de tronc commun permettant une orientation des étudiants vers les parcours de L3, ainsi que pour la majorité des formations de master : le M1 a pour objectif de consolider les connaissances conceptuelles et techniques et conduit à une spécialisation en M2 clairement identifiée. C'est également le cas pour les LP, avec l'enseignement des fondamentaux suivis de mises en pratique (projets, stages ou périodes en entreprise).

La professionnalisation est mise en œuvre la plupart du temps à travers des stages (d'un à six mois). Toutefois, ils demeurent encore facultatifs en licence *Droit*, pour deux des parcours de la licence *Économie et gestion* (*Économie et gestion des entreprises*, *Gestion des ressources humaines dans les organisations*), ainsi qu'en première année de certains masters de droit. L'apprentissage constitue un autre levier de professionnalisation, mais peu de masters sont ouverts à l'alternance (à l'exception du master *CCA* ; de la spécialité *Ingénierie des ressources humaines* du master *Management*, des spécialités *Droit et gestion du patrimoine* et *Droit des activités numériques* de la mention *Droit privé*, des spécialités *Droit des industries et des produits de santé* et *Santé, prévoyance et protection sociale* de la mention *Droit de la santé*). La professionnalisation se fait aussi par l'intervention de professionnels dans les enseignements ; au niveau licence générale et LP d'unités d'enseignement contribuant à la construction des compétences professionnelles et pré professionnelles (ateliers CV, projets tuteurés...) ; pour les formations de droit, de modalités pédagogiques basées sur des mises en situation (clinique juridique, exercices d'arbitrage, de négociation, exercices d'éloquence, approche par projet, quiz...) et enfin par la large place faite à l'alternance et à l'apprentissage en LP.

La même diversité d'approche se traduit sur la place accordée au numérique au-delà de l'ENT (espace numérique de travail). Certaines formations, comme la licence *Économie et gestion*, ont commencé à généraliser la mise en ligne des cours ; le master *Management* a ainsi mis en place un module d'*e learning* pour les langues étrangères. Certaines LP commencent à développer un usage plus ambitieux des outils numériques (deux LP liées au commerce et la LP *Métiers de la GRH*). Au regard du label « Grande école numérique » de l'IUT de Paris Descartes, il serait intéressant de mieux intégrer les enjeux du numérique en fort développement dans certains secteurs d'activité (métiers de la GRH, Assurance banque finance, Commerce et Tourisme).

La place de la recherche, dans certaines formations, se réduit à l'intervention des enseignants-chercheurs, en nombre parfois insuffisant. C'est le cas pour la licence *Économie et gestion*, les LP et, ce qui est préoccupant, pour les masters *CCA* ou *Management*. Ces deux masters se caractérisent par la faiblesse du nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans les enseignements, mais aussi par l'absence de formation à la recherche et par la recherche. Les masters *Droit privé*, *Droit notarial* et *Droit des affaires* laissent une place relativement faible accordée aux activités en lien avec la recherche. Dans d'autres masters, le lien entre enseignement et recherche est relativement fort (par exemple masters *Économie de la santé*, *Droit de la santé* et *Histoire du droit*).

Pilotage des formations

Les équipes pédagogiques présentent des disparités importantes : satisfaisantes et équilibrées entre enseignants-chercheurs, enseignants et professionnels, pour plusieurs d'entre elles, principalement liées aux disciplines juridiques ou laissant une place excessive aux professionnels ou à l'inverse, accueillant trop peu de représentants du monde professionnel (masters *Histoire du droit* et *Économie de la santé*).

Une faiblesse récurrente réside dans l'absence de conseils de perfectionnement conformes à la réglementation : soit qu'un tel conseil n'existe pas (master *CCA* par exemple), soit qu'il ne se réunisse que trop rarement (réunion tous les deux ans seulement pour le master *Histoire du droit*), soit qu'il ne soit pas correctement composé (pas de représentants des milieux professionnels pour le master *Droit des affaires* ; pas de représentants des étudiants pour le master *Droit de la santé*, LP *Sécurité des biens et des personnes*, LP *E-commerce et marketing numérique*) ; soit qu'il soit prévu au niveau des parcours, mais manque au niveau de la mention (masters *Droit public* et *Droit privé*, par exemple). Le processus d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants est clairement défini pour la licence *Économie et gestion* et le master *Droit de la santé* ; les résultats en sont transmis au conseil de perfectionnement pour analyse. Les autres formations pourraient s'en inspirer.

Les modalités de suivi de l'acquisition des connaissances sont globalement satisfaisantes. Pose cependant question l'absence d'évaluation des stages dans le master *Histoire du droit*. L'approche compétence commence à être mise en place dans certaines formations ; elle mérite d'être généralisée et approfondie. Pour les LP, les modalités d'évaluation des étudiants renvoient le plus souvent au contrôle continu ; sauf exceptions, le suivi des compétences est sérieux et régulier (présence de livrets d'étudiants ou d'alternance qui récapitulent les compétences et les connaissances devant être maîtrisées).

Les recrutements, aux niveaux master et LP et pour les parcours bi-diplômants et d'excellence des licences générales, se font classiquement par une sélection sur dossier et éventuellement entretien oral. Cependant, il est difficile d'apprécier les modalités de recrutement au regard des informations contenues dans les dossiers.

Résultats

Pour les deux licences générales, les effectifs sont en augmentation et les résultats demeurent comparables aux moyennes nationales avec des taux de réussite meilleurs pour les étudiants titulaires d'un baccalauréat général. Dans leur grande majorité, ces étudiants poursuivent leurs études en master ; encore peu optent pour une année de césure, une insertion professionnelle ou même une spécialisation dans les LP proposées par l'établissement.

Concernant les LP, les effectifs annuels sont de l'ordre d'une vingtaine d'étudiants, à l'exception des deux LP de la mention *Assurance, banque, finance* dont les effectifs annuels sont compris entre 100 et 130. Dans leur ensemble, ces LP constituent des formations attractives. Cependant, la majorité des étudiants recrutés proviennent des filières IUT et BTS, et de ce fait les recrutements n'apparaissent pas suffisamment diversifiés, à deux exceptions près (LP *Gestion des ressources humaines* et LP *Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle* qui accueillent une part significative d'étudiants de L2). Les taux de réussite sont très bons et les taux d'abandon en cours de formation sont très faibles voire nuls la plupart du temps.

Concernant les masters, l'offre de formation est attractive, comme le montre l'importance des effectifs notamment en M2, à l'exception des masters *Économie de la santé* et *Histoire droit*, qui voient leurs effectifs, déjà faibles, baisser. Les taux de réussite sont satisfaisants en M1 et en M2 (supérieurs à 90 %, sauf pour le M2 de la mention *Management* avec 80 %). Le suivi des diplômés est réalisé par des enquêtes de l'établissement à 6 mois et à 30 mois, mais la faiblesse du taux de répondants, surtout à six mois, ne permet pas de mener une analyse correcte de l'insertion professionnelle ou de la poursuite en doctorat.

Concernant les LP, à de rares exceptions près, les enquêtes de suivi des diplômés souffrent à la fois de taux de réponses plutôt faibles et d'un manque de données permettant de caractériser les emplois occupés par les diplômés. Considérant l'objectif prioritaire d'insertion professionnelle directe, les taux de poursuite d'études sont souvent trop importants (de 30 % à plus de 80 % des répondants aux enquêtes). De ce point de vue, les LP *Intervention sociale – accompagnement social, Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle*, et *Sécurité des personnes et des biens* constituent des exceptions notables avec des taux d'insertion satisfaisants.

POINTS D'ATTENTION

Points d'attention généraux au niveau du domaine :

- Un déficit de visibilité pour les formations en économie-gestion à l'intérieur de la Faculté de droit sans département d'économie-gestion, ou de gestion ;
- Une faible présence des enseignants-chercheurs, singulièrement en sciences de gestion, dans les formations relevant de ce domaine (licence *Économie et gestion*, masters *Management* et *CCA* et certaines LP) ;
- Pour toutes les LP (à l'exception des LP *Intervention sociale – accompagnement social, Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socio-culturelle, Sécurité des biens et des personnes*), des poursuites d'études excessives en master ;
- Une composition des conseils de perfectionnement non conforme à la réglementation (hormis les LP) et ne s'emparant pas toujours des données des enquêtes (évaluation des formations et des enseignements, insertions professionnelles) pour en tirer des conclusions ;
- Informations insuffisantes sur l'insertion professionnelle, les débouchés et la poursuite d'études en doctorat ;

- Une formalisation parfois insuffisante de l'évaluation des enseignements par les étudiants ;
- Une approche compétences qui commence à être mise en place dans certaines formations, et qui mérite d'être généralisée et mieux formalisée ;
- Un usage du numérique limité au regard des transformations importantes de certains métiers (GRH ; Assurance banque finance ; métiers du tourisme...).

Sur l'offre par formation :

- Master *CCA*, rattaché à l'IUT, non adossé à un laboratoire de recherche, ne respectant pas le référentiel diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG) et à l'équipe pédagogique déséquilibrée avec une forte présence d'enseignants non titulaires et un trop faible nombre d'enseignants-chercheurs en sciences de gestion (cinq EC dont deux en sciences de gestion) ;
- Master *Économie de la santé* : faible insertion professionnelle et peu d'intervenants professionnels ;
- LP *Assurance, banque, finance – supports opérationnels et conseillers, Métiers du commerce international, Management des activités commerciales, E-commerce et marketing numérique, Métiers de la GRH : assistant, Gestion des structures sanitaires et sociales* faisant état de taux de poursuite d'études excessifs (entre 40 et 80 %) ;
- LP *Sécurité des biens et des personnes* : volume des enseignements insuffisant (324 heures) par rapport à la réglementation ;
- LP *Métiers du tourisme – conception de produits touristiques* : métiers ciblés proches d'un niveau master, compétences visées pas clairement identifiées, et dispositifs d'alternance à définir plus précisément.

UNIVERSITÉ PARIS 13

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

Ci-dessous les fiches d'évaluation des formations suivantes :

- Licence Administration économique et sociale
- Licence Droit
- Licence Économie et gestion
- Licence Science politique
- Licence professionnelle Assurance, banque, finance : chargé de clientèle
- Licence professionnelle Assurance, banque, finance : supports opérationnels
- Licence professionnelle Intervention sociale : accompagnement social
- Licence professionnelle Management des activités commerciales
- Licence professionnelle Management et gestion des organisations
- Licence professionnelle Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle
- Licence professionnelle Métiers de l'entrepreneuriat
- Licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : responsable de portefeuille clients en cabinet d'expertise
- Licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie
- Licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion
- Licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : fiscalité
- Licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : révision comptable
- Licence professionnelle Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi
- Licence professionnelle Métiers du marketing opérationnel
- Licence professionnelle Métiers du notariat
- Licence professionnelle Qualité, hygiène, sécurité, sante, environnement
- Licence professionnelle Sécurité des biens et des personnes
- Master Analyse et politique économique
- Master Comptabilité, contrôle, audit
- Master Contrôle de gestion et audit organisationnel
- Master Droit
- Master Économie de l'entreprise et des marchés
- Master Monnaie, banque, finance, assurance
- Master Science politique



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DEPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Établissement : Université Paris 13

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence d'Administration économique et sociale de l'Université Paris 13 se déroule sur trois années, divisées chacune en deux semestres. Elle comprend quatre parcours en troisième année : *Entreprise*, *Action publique et sociale*, *Administration publique* et *échanges internationaux*. La formation couvre les grands domaines des connaissances attachées à l'administration économique et sociale, à savoir le droit, l'économie et la sociologie. L'ensemble des parcours est ouvert au programme European Region Action Scheme for the Mobility of University Students (Erasmus) mais seul le parcours « *Entreprise* » prévoit un stage.

Tous les enseignements assurés en présentiel se divisent en cours magistraux et en travaux dirigés pour un total d'environ 1500 heures, le tout sur le site de l'université de Paris 13 en Seine-Saint-Denis.

ANALYSE

Finalité

Les connaissances offertes par la licence sont complètes et permettent de préparer de façon satisfaisante la poursuite en master avec les grands domaines du droit, de l'économie et de la sociologie. Des connaissances en histoire, science politique et langues sont aussi utilement dispensées tout au long de la formation. Le découpage en quatre parcours en troisième année de licence permet d'adapter la progression du niveau des étudiants et leur réflexion au rythme des connaissances transmises. L'accent a aussi été mis sur les difficultés propres à ce territoire (beaucoup d'étudiants en baccalauréats professionnels et techniques et inscriptions dans cette formation par défaut) pour accompagner de façon plus individuelle les étudiants.

Les poursuites d'études sont limitées par le fait que beaucoup d'étudiants abandonnent dès la première année de licence (181 pour un total de 378 étudiants pour l'année 2015-2016). Pour les étudiants allant jusqu'à la troisième année de licence, la poursuite dans les différents masters est plutôt faible ou mal renseignée dans le dossier (nombre faible de retours d'enquête). Les métiers envisagés correspondent de façon satisfaisante à la formation présentée (toutefois, les débouchés en termes de concours du parcours *Administration publique* ne sont pas suffisamment détaillés).

Positionnement dans l'environnement

La licence d'Administration économique et sociale apporte une offre universitaire satisfaisante en termes de quantités horaires et de diversité des programmes. La concurrence est rude parmi les universités parisiennes, mais cette formation arrive à se démarquer au sein de la Communauté d'universités et d'établissements (COMUE) à laquelle elle appartient. Aussi, la diversité des parcours et les passerelles envisagées entre eux constituent un atout pour cette formation. Ceci étant, si cette formation a trouvé son public au sein de son territoire géographique, elle n'arrive pas à attirer des étudiants des départements voisins et de diplômés plus en rapport avec ce type de licence (notamment en termes de baccalauréats généraux). De fait, les abandons sont très nombreux dès la première année de licence.

On regrettera aussi une relative absence de partenariat avec les autres établissements de même nature à Paris ou même en région. De façon générale, il est regrettable que la formation ne soit pas suffisamment ouverte sur l'extérieur.

Les enseignants-chercheurs sont intégrés au sein de quatre laboratoires de recherche : le Centre d'études sur l'action locale, le Centre d'études et de recherche administrative, le Centre d'économie de l'université Paris Nord et l'Institut de recherche pour un droit attractif, ce qui est satisfaisant même si la plupart des étudiants n'ont pas des objectifs de recherche.

L'environnement socio-économique de la formation se résume à une collaboration avec deux instituts régionaux pour le travail social (IRTS), sans plus de précision, ce qui est intéressant pour les deux parcours *Entreprise et Action publique et sociale* mais ce qui est clairement insuffisant pour les deux autres parcours *Echanges internationaux et Administration publique*. On pointera aussi l'absence de relations avec des organismes publics qui pourraient intéresser les étudiants (ministère de l'économie, INSEE, collectivités locales, chambre de commerce....)

Pour le positionnement international, il existe un service des relations internationales au sein de l'université Paris 13, ce qui est pertinent pour les étudiants partant à l'étranger en deuxième et troisième années. Le dispositif mobilité Erasmus est mentionné mais il n'y a pas plus de précisions sur l'effectivité de celui-ci. Il n'est pas fait mention de partenariat avec des établissements étrangers.

Organisation pédagogique

L'offre pédagogique de la formation autour des différents parcours est bien structurée avec un socle de savoirs fondamentaux (droit économie, sociologie) et des cours d'ouverture (science politique, histoire, langues).

On apprécie aussi les modalités de mutualisation pour les première et deuxième années (Institutions européennes, droit constitutionnel, histoire...).

La logique de spécialisation graduelle est bien respectée avec le choix intervenant en troisième année entre les quatre parcours déjà mentionnés. Toutefois, on peut s'interroger sur la place un peu particulière de la mention *Administration publique* qui constitue davantage un rattachement de la licence Administration publique à la licence AES qu'un parcours à proprement parler, le dossier n'est pas très clair sur ce point.

La professionnalisation progressive de la formation est assurée de façon plutôt modeste avec uniquement une unité d'enseignement (UE) consacrée au projet professionnel et méthodologique de stage pour le parcours *Entreprise*.

Pour ce qui est des compétences professionnelles initiées à ce niveau, on apprécie les dispositifs de stage en troisième année pour le parcours *Entreprise* et on regrette qu'il ne soit pas généralisé à l'ensemble des parcours de la formation, ce qui est préjudiciable aux parcours ne l'ayant pas prévu. Cependant, il n'y a pas d'indications sur les effectifs d'étudiants choisissant ce dispositif.

Par ailleurs, une cellule stage et insertion professionnelle trouve son utilité dans ce parcours tout comme les conventions passées avec des Instituts régionaux pour le travail social (IRTS). On déplore néanmoins l'absence de réseau entre les trois autres parcours et leur environnement économique et social. On peut particulièrement le regretter pour le parcours *Echanges internationaux* pour lequel aucun partenariat n'est présenté dans le dossier.

La recherche n'est pas assez développée, le rattachement des enseignants à un institut de recherche ne paraît pas suffisant pour promouvoir pleinement la recherche auprès des étudiants de licence.

Les compétences additionnelles sont assurées normalement dans le domaine linguistique (anglais, allemand,

espagnol).

Le numérique et les innovations pédagogiques sont assurés de façon satisfaisante avec un dispositif de cours MOODLE et le dispositif « CollègeAES+ » offrant des activités en distanciel. Il existe également des dispositifs d'aide à la réussite, notamment le dispositif original du « Collège AES+ » précité qui offre aux étudiants des activités pédagogiques en distanciel (Moodle) ou en présentiel (activités diverses).

Les modalités d'enseignement pour les étudiants ayant des situations particulières (étudiants en situation de handicap....) sont peu développées. Il est dommage que le dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE) ne soit pas détaillé dans le dossier.

Pilotage

Le pilotage est bien organisé avec une équipe qui paraît solide et cohérente (un directeur pour la licence, des responsables d'année et de parcours). Toutefois, on peut s'étonner que la licence ne soit pas dirigée par un universitaire.

Il y a une réelle diversité de l'équipe pédagogique (chercheurs, professionnels, titulaires et vacataires...) même si le tableau fourni en annexe ne permet pas de se rendre compte très précisément de la proportion d'intervenants professionnels par exemple.

L'équipe pédagogique se réunit assez régulièrement dans le cadre de la journée de pré-rentrée et les conseils d'étude et de perfectionnement. On peut toutefois déplorer l'absence de précision sur ces conseils d'étude et de perfectionnement (CEP) et un dispositif d'évaluation des étudiants plutôt balbutiant.

Résultats constatés

Les résultats sont très contrastés. Les étudiants sont plutôt en nombre important à s'inscrire en première année de licence puisque l'on atteint des chiffres autour de 400 étudiants même s'il faut constater une évolution à la baisse entre 2012 et 2016 (de 478 à 409 étudiants). Cela dit, la grande faiblesse de la formation est constituée par le taux d'abandon très important pour cette première année de licence (environ un étudiant sur deux) dont la tendance est en hausse sensible ces deux dernières années (184/431 en 2014 et 181/378 en 2015) alors qu'il était de 70/486 en 2013. Ce fort taux d'abandon peut cependant s'expliquer, en partie, par la forte proportion d'étudiants issus de baccalauréats professionnels et techniques, souvent inscrits par défaut. Les taux de réussite des étudiants présents aux examens en première année de licence avoisinent les 60 %, ce qui est correct, le taux de réussite en deuxième année de licence retombe à 30 %, ce qui est faible. On regrette que le dossier ne donne pas d'éléments pour rendre compte de ce faible taux de réussite en deuxième année et qu'il n'indique pas, de ce fait, les efforts qui sont entrepris pour y remédier. Le taux de réussite en troisième année de licence avoisine les 65 %, ce qui est satisfaisant.

Pour la suite, le taux de poursuite d'études en master ne peut être mesuré correctement en raison du nombre peu élevé de retours lors des enquêtes.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La diversité des parcours en troisième année offrant une possibilité de spécialisation progressive de l'étudiant.
- Un parcours *Entreprise* de bonne qualité (attractivité, stage, partenariat...).

Principaux points faibles :

- Faiblesse des taux de réussite, notamment en deuxième année.
- Une relative absence d'ouverture de la formation vers l'extérieur (milieux socio-économique, autres établissements d'enseignement) pour les parcours *Echanges internationaux* et *Administration publique* et vers d'autres publics de la région parisienne.

- Une absence de stage dans les parcours (à l'exception du parcours *Entreprise*).
- Un manque d'information sur le parcours *Administration publique* et ses débouchés en termes de concours.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS :

La formation fonctionne plutôt correctement mais elle doit accentuer les efforts pour lutter contre le très important taux d'abandon en première année de licence et des taux de réussite très moyens voire faibles (surtout en deuxième année de licence). On recommandera aussi à la formation de nouer des liens plus solides avec d'autres établissements et de façon générale à s'ouvrir davantage au monde socio-économique et notamment pour les deux parcours *Echanges internationaux* et *Administration publique*. Il pourrait être envisagé une réflexion plus globale sur le positionnement de ce dernier parcours.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE DROIT

Établissement : Université Paris 13

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence en droit de la Faculté de Droit, Sciences politiques et sociales de l'Université Paris 13 est une licence généraliste sur trois ans, délivrée uniquement en présentiel. Les cours assurés correspondent à une formation classique de licence en droit permettant aux étudiants d'acquérir un socle minimal de compétences et de connaissances juridiques. On y trouve les enseignements fondamentaux assortis de travaux dirigés et des enseignements dits d'ouverture afin de faciliter le plus largement possible la poursuite d'études et l'insertion professionnelle des étudiants. Par ailleurs, une bi-licence droit-économie est aussi proposée.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs scientifiques et pédagogiques de la formation sont clairement exposés. L'accent est notamment mis sur la nécessité d'acquérir un socle commun de connaissances et de compétences juridiques. Le tableau des unités d'enseignement conforte cette approche, mais demeure sans grande originalité par rapport à une classique licence en droit, si ce n'est la présence en première année de licence (L1) d'une option d'anglais renforcé.

Les débouchés sont bien renseignés et correspondent à la formation assurée, telles, la préparation de concours de la Fonction publique, l'ouverture à des professions juridiques et judiciaires accessibles avec une licence en droit, ou la poursuite d'étude dans des masters généraux et spécialisés en droit ou relevant d'autres disciplines (gestion, ressources humaines ou histoire notamment).

La spécialisation n'étant proposée véritablement qu'en quatrième année d'études, la licence en droit permet aux étudiants d'intégrer les masters en droit proposés par l'Université Paris 13 ou par d'autres établissements.

Positionnement dans l'environnement

La licence en droit a sa place au sein de l'Université pluridisciplinaire Paris 13. Elle s'intègre dans l'offre de formation de la Faculté de Droit, Sciences politiques et sociales qui propose également une capacité en droit, une licence de Sciences politiques et sociales, une licence d'administration économique et sociale, une bi-licence Droit-Economie, en cohabilitation avec l'Unité de formation et de recherche (UFR) de Sciences économiques et de Gestion et un Diplôme universitaire de technologie (DUT) Carrières juridiques à l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Villetaneuse. Dans ce contexte, est facilitée notamment l'intégration des étudiants de capacité ou d'IUT au sein de la Licence.

En raison de sa localisation, de son caractère général et de la forte sollicitation des étudiants pour des formations juridiques, la licence en droit ne souffre pas de la concurrence de ses voisines (Saint-Denis, Cergy).

Il n'est pas envisagé d'en bouleverser l'économie si ce n'est de prendre en compte l'évolution du monde juridique et d'innover sur le plan pédagogique.

Le dossier insiste également sur la fonction de promotion sociale que remplissent les formations dispensées à Paris 13, le taux de boursiers parmi les étudiants étant particulièrement élevé. Il en est de même de celui des étudiants salariés.

La formation de licence en droit est adossée à trois laboratoires de recherches : l'Institut de Recherches de Droit des Affaires, le Centre d'Etudes et de Recherches administratives et politiques et le Centre de Recherches sur l'Action locale, dont les enseignants-chercheurs assurent la grande majorité des enseignements de la licence en droit. Des conférences et des colloques disciplinaires sont ouverts aux étudiants de licence.

L'articulation avec le monde économique est réelle et se fait selon diverses modalités :

- Une partie des enseignants chercheurs et des enseignants vacataires ont une activité de praticien.
- La conclusion de conventions de collaboration avec le TGI, le TA, les Barreaux locaux et la Commune de Villetaneuse permet des visites, stages, et observations en situation réelle. Elle facilite également l'intervention de professionnels.
- Les étudiants en Licence sont incités à effectuer des stages de découverte auprès des professionnels (stages optionnels, parfois tutorés).

Au plan international la licence n'a pas de vocation particulière à l'internationalisation mais il existe des démarches en ce sens : l'accueil en licence de droit de nombreux étudiants étrangers ; l'utilisation du système European Region Action Scheme for the Mobility of University Students (Erasmus) (faiblement utilisé par les étudiants sortants) ; la convention avec l'Université de Trente permettant la double diplomation de trois étudiants étrangers chaque année ; la convention avec l'Institution d'Etudes Francophones d'Athènes qui dispense des enseignements de licence en droit à des étudiants grecs.

Il est à souligner que l'Université de Paris 13 propose une bi-licence Droit-Economie sur laquelle nous ne disposons néanmoins d'aucune information.

Organisation pédagogique

La structure de la licence en droit est classique dans sa présentation et parfaitement lisible. L'intitulé des cours est clair.

La pré-spécialisation est progressive. Si les matières fondamentales sont imposées en début de parcours, le choix s'élargit au cours des trois années de licence permettant aux étudiants de se pré-spécialiser progressivement. Des enseignements interdisciplinaires sont proposés (Histoire du droit et Science politique) ; des enseignements d'ouverture sont imposés (anglais, informatique). Les activités sportives peuvent être intégrées dans le cursus, ; à défaut, elles sont bonifiées.

Le stage reste optionnel en troisième année de licence (L3) ; il peut être tutoré conjointement par un enseignant et un responsable professionnel sur site.

Comme dans toutes les universités, les outils numériques sont à disposition des enseignants et des étudiants dans le cadre de l'Environnement Numérique de Travail (ENT).

Des dispositifs d'aide à la réussite sont envisagés, mais le dossier ne fournit pas de renseignements chiffrés sur l'importance de leur sollicitation et sur leur efficacité (Tutorat à la demande - Inscription d'office des nouveaux

étudiants dans le dispositif programme Voltaire – groupes de niveau pour les enseignements de langue).

La place de l'international dans l'organisation pédagogique (outre les conventions avec Trente et Athènes) est très réduite. Elle se résume à la prise en compte de la dimension internationale du droit dans les enseignements assurés, et par l'enseignement de l'anglais juridique. On peut regretter que d'autres enseignements de langue ne soient pas proposés.

Le système d'échange Erasmus serait peu utilisé par les étudiants, spécialement les étudiants sortants. Le dossier ne contient pas d'informations chiffrées.

La licence est ouverte à la Validation des acquis professionnels (VAP) et des acquis de l'expérience. (trois demandes seraient présentées annuellement, sans autre précision du dossier).

La fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est de qualité. Elle est bien renseignée et expose les compétences acquises et les débouchés envisageables.

Pilotage

L'équipe pédagogique est diversifiée, même si le poids des professionnels (hors professeur associé (PAST) apparaît important. Il est regrettable que la qualité des professionnels n'apparaisse pas dans le dossier.

On peut déplorer un turn-over important des responsables pédagogiques (trois en cinq ans) de la licence en droit qui résulterait de la mobilité professionnelle des responsables précédents. Ce fort renouvellement peut avoir un impact sur l'organisation et l'efficacité du pilotage.

Il n'existe qu'un responsable pédagogique qui est à la fois responsable pédagogique du diplôme de licence et responsable pédagogique de chacune des trois années. Cette organisation qui assure une certaine cohérence au pilotage peut entraîner une charge lourde pour l'intéressé.

Pour chaque champ disciplinaire, une concertation est développée entre le responsable pédagogique et les présidents des sections concernés.

Les informations concernant l'évaluation des enseignements manquent de précision. Il apparaît que les étudiants sont interrogés régulièrement, par enseignement et par année aux fins d'évaluation de la formation : contenu, fonctionnement, modalités d'évaluation des connaissances et des compétences. Depuis 2016-2017 une enquête est également menée annuellement pour connaître leur appréciation et leur attente. Ces résultats, parmi d'autres éléments, sont transmis à un conseil de perfectionnement du diplôme et à la commission pédagogique de la Faculté puis au Conseil de gestion de la Faculté qui décide des mesures, modifications et évolutions. Des interrogations demeurent sur les résultats et l'efficacité du processus.

Les modalités d'évaluation des connaissances sont classiques et n'appellent pas d'observations particulières. Il importe de relever que pour les matières fondamentales, la note de travaux dirigés et celle de cours magistraux comptent chacune pour ma moitié de la note globale.

Concernant le recrutement, la licence en droit est une filière en tension (le nombre de candidats étant supérieur à capacité d'accueil). Du fait du système APB, la maîtrise du recrutement échappe à la Faculté. Depuis trois ans, il a été décidé d'appliquer une sélection plus rigoureuse parmi les dossiers Campus France.

Résultats constatés

Les effectifs semblent se maintenir : près de 500 étudiants en première année de licence (L1), 230 en deuxième année de licence (L2) et une centaine en troisième année de licence (L3). On relève néanmoins une baisse du nombre des inscrits pédagogiques en L3 sur les cinq dernières années, malgré l'apport d'inscrits venant d'autres formations que la L2 correspondante.

Le taux d'abandon en première année est élevé : entre 15 et 25 %

Les taux de réussite apparaissent faibles : entre 15 % 1^{ère} année (2015-2016) ; 32 % en L2 (2016-2016) ; 54 % en L3 (2015-2016)

Ces taux doivent néanmoins être appréciés en fonction des « profils socio-économiques et culturels des étudiants issus du bassin de recrutement ».

Il n'existe pas de données chiffrées concernant l'insertion professionnelle directe des licenciés en droit. Le dossier renvoie à des tableaux qui ne sont pas joints au dossier.

Il est simplement souligné que les étudiants « ont massivement vocation à poursuivre leur formation en master, ce

qu'ils font » à l' Université Paris 13 ou dans d'autres établissements.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bonne formation généraliste en droit ouvrant à un large champ de spécialisations lors de la poursuite des études.

Principaux points faibles :

- Taux de réussite trop faible.
- Interrogations sur le pilotage de la licence en droit et le fonctionnement du comité de perfectionnement.
- Faible ouverture à l'international et faible utilisation par les étudiants français du système Erasmus.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence en droit de l'Université Paris 13 est une formation traditionnelle dont la structure n'appelle pas d'observations particulières. Néanmoins, compte tenu du faible taux de réussite dans « un contexte socio-culturel et socio-économique particulier », il apparaît souhaitable de renforcer les dispositifs d'aide à la réussite (avec si possible de réduire le nombre d'étudiants dans les groupes de Travaux dirigés (TD), l'usage du numérique et dans la mesure des moyens, l'encadrement des étudiants).

Dans un souci d'ouverture, il conviendrait de prévoir des enseignements de langues étrangères autres que l'anglais, compte tenu du nombre d'étudiants hispanophones.

Il apparaît nécessaire de revoir les conditions de pilotage de la licence en droit afin qu'elle subisse le moins possible les évolutions de carrière des enseignants-chercheurs.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE ÉCONOMIE ET GESTION

Établissement : Université Paris 13

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Economie et gestion* proposée par l'Université Paris 13 est constituée d'un tronc commun pour la première et deuxième année de licence (L1 et L2). La troisième année (L3) offre la possibilité aux étudiants de choisir entre quatre parcours (*Economie, banque, finance (EBF)* et *Economie d'entreprise (EE)* pour l'économie ; *Comptabilité, contrôle, audit (CCA)* et *Contrôle de gestion et finance d'entreprise (CGFE)* pour la gestion) et trois autres parcours sélectifs mis en place entre 2015 et 2016 (un parcours à dimension internationale avec un renforcement en langue (anglais et coréen), deux parcours bi-disciplinaire en partenariat avec l'Université Paris Diderot : *Droit-économie* à l'UFR Droit, sciences politiques et sociales (DSPS) de Paris 13 et *Economie-géographie* à l'Université Paris Diderot). La licence *Economie et gestion* est généraliste, dispensée en formation initiale, et son objectif principal est de permettre aux diplômés d'accéder au niveau master. Les enseignements sont dispensés dans les locaux de l'établissement situés à Villetaneuse.

ANALYSE

Finalité

Le dossier, la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et le supplément au diplôme précisent clairement les objectifs recherchés tant pour les connaissances que pour les compétences acquises par les étudiants suivant la formation. Les étudiants peuvent poursuivre leur formation dans les masters de l'établissement ou d'une autre université en fonction du parcours suivi en troisième année. Le choix de poursuivre les études en master concerne 95 % des diplômés. La formation vise aussi une insertion professionnelle dans le secteur des services principalement dans des emplois de types chargé d'études ou contrôleur de gestion en position d'assistant en début de carrière. Cependant, comme la formation est récente (certains parcours ayant été créés en 2016), le type d'emploi occupé par les diplômés de cette licence n'est pas encore connu.

Le parcours de gestion CCA de L3 fait l'objet d'une délocalisation au Maroc en partenariat avec l'Institut supérieure de gestion (ISG) de Casablanca. Les étudiants suivent la formation dans le cadre de la formation continue. Le taux de réussite est de 100 % avec des poursuites d'études de la plupart des diplômés en master CCA de l'ISG. Un dossier spécifique sur cette délocalisation précise très clairement les modalités de sélection des étudiants, d'enseignement et d'obtention du diplôme ; les enseignants de l'Université Paris 13 assurent, lors de missions, 215 heures sur les 560 de l'année d'études.

Positionnement dans l'environnement

Le nombre de bacheliers intéressés par les formations en économie-gestion est élevé au sein de l'espace de recrutement de l'établissement et justifie pleinement le diplôme proposé (le chiffre reste constant depuis deux ans à 331 inscrits en L1). La coexistence de plusieurs formations de même nature dans la région parisienne ne pose pas de problèmes particuliers. La licence *Economie et gestion* est complémentaire avec d'autres formations présentes au sein de la communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Université Sorbonne Paris Cité (USPC) et notamment par les particularités des parcours *Langues renforcées* et de remise à niveau dénommé parcours « B ». Le double diplôme *Economie-géographie* est également une formation attractive ; curieusement, la double licence *Economie-droit* n'est pas citée.

La relation avec la recherche ne fait pas l'objet de précision, et aucun laboratoire d'appartenance des enseignants-chercheurs de l'établissement n'est présenté. Les liens avec l'environnement socio-économique apparaissent plutôt ténus. Le dossier n'indique que l'intervention de professionnels dans la formation, la participation de deux professionnelles dans le conseil de perfectionnement et la possibilité pour les étudiants de suivre des « déjeuners avec des responsables de ressources humaines » qui sont organisés par l'établissement (les entreprises concernées ne sont pas citées).

La coopération internationale est attestée par le partenariat avec l'ISG de Casablanca et celui avec l'Université Hanyang en Corée du Sud dans le cadre du parcours *Langues renforcées*. Des conventions permettent aux étudiants de suivre un semestre ou plus en mobilité mais les universités étrangères concernées ne sont pas précisées.

Organisation pédagogique

L'architecture de la licence apparaît clairement avec un tronc commun sur les deux premières années et quatre parcours en L3 d'économie et de gestion. Au premier semestre, les étudiants se répartissent entre le parcours général (« A ») et le parcours de remise à niveau (« B »), le parcours *Langues renforcées* se traduit par une ou deux unités d'enseignement (UE) supplémentaires durant les quatre premiers semestres. Au semestre 6, chaque parcours se décompose en deux afin de mieux préparer les étudiants à leur poursuite d'études en master. Le tableau des enseignements montre la progressivité de la formation mais la répartition des crédits européens affectés aux enseignements au sein des UE devrait être précisée. La formation est ouverte à la validation des acquis de l'expérience (VAE) mais aucun cas n'est signalé.

La place donnée à la professionnalisation apparaît limitée comme le montre l'absence de stage, bien que sa mise en œuvre soit prévue. Depuis 2016-2017, des ateliers de préprofessionnalisation sont intégrés dans le cursus mais au semestre 6, ce qui est tardif. Le dispositif permet aux étudiants d'élaborer leur projet professionnel (CV, lettre de motivation, préparation d'entretien) avec deux éléments très intéressants mais sans analyse, dans le dossier, de leur pertinence : la réflexion des étudiants sur leurs compétences et la présentation de leur projet devant des enseignants et des professionnels dans le cadre d'un grand oral. La fiche RNCP, lisible et bien renseignée, intègre les éléments attendus. La place de la recherche n'est pas vraiment abordée dans le dossier de la formation. La seule certification citée est le certificat informatique et internet (C2i), sans aucune précision sur le nombre d'étudiants certifiés.

La place du numérique apparaît de façon classique (espace numérique de travail - ENT, Moodle, Apportez votre équipement personnel de communication - BYOD) ; certains cours de L3 (non précisés) sont assurés en classe inversée mais cela ne fait pas l'objet d'une analyse dans le dossier. Des cours par objets, proche des enseignements par projet, sont expérimentés dans le cadre de la double licence *Economie-géographie* et seront intégrés dans la licence pour une approche bi-disciplinaire de l'économie et de la gestion.

La place importante des langues mérite d'être soulignée, l'anglais professionnel est privilégié. Les étudiants ont la possibilité d'effectuer un semestre en L3 dans une université étrangère mais le nombre d'étudiants concernés n'est pas indiqué. Les étudiants du parcours *Langues renforcées* doivent effectuer ce séjour à l'étranger au semestre 5.

Pilotage

L'équipe pédagogique montre une diversité de qualité et un bon équilibre entre les groupes d'intervenants : enseignants-chercheurs (34 % dont 25 % de maîtres de conférences et 9 % de professeurs des Universités), professeurs agrégés et certifiés (PRAG-PRCE) (18 %), doctorants ou jeunes docteurs de statut d'attaché temporaire d'enseignement et de recherche - ATER ou moniteur (23 %), professeurs associés et intervenants professionnels (25 % dont deux Professeurs associés). Les enseignants-chercheurs de l'établissement assurent la totalité des cours magistraux des deux premières années montrant ainsi leur forte implication dans le diplôme. Le tableau récapitulatif de l'équipe pédagogique précise clairement les enseignements assurés, les volumes horaires ainsi que les caractéristiques des intervenants extérieurs ; ce tableau montre aussi que la relation entre les enseignements assurés par les professionnels et les métiers qu'ils exercent est pertinente. L'équipe pédagogique est pluridisciplinaire avec l'économie et la gestion comme disciplines dominantes. Chaque année ou parcours est doté d'un responsable pédagogique dont le rôle est principalement de présider le jury de l'année ou du parcours et d'informer les étudiants sur les questions d'orientation ou relevant de la pédagogie.

La formation est pilotée par un conseil de perfectionnement comprenant les responsables pédagogiques, des représentants des étudiants et des professionnels ainsi que des représentants des lycées partenaires et de l'inspection académique. On doit souligner l'intérêt de l'intégration de ces derniers pour assurer une meilleure relation entre les enseignements du secondaire et du supérieur. Ce conseil se réunit deux fois par an sans qu'il soit fourni d'information sur sa composition ni de procès-verbal. L'évaluation des enseignements par les étudiants est assurée deux fois par an par une enquête menée en relation avec l'observatoire de la vie étudiante mais aucune information n'est fournie sur les taux de réponse et les caractéristiques des réponses aux questions posées.

Les modalités d'évaluation sont classiques : épreuve écrite ou orale, exposé, dossier, fiche de lecture. Pour les étudiants relevant du régime du contrôle continu, chaque enseignement est évalué par la note de travaux dirigés (TD) pour 50 % et par celle de l'examen terminal pour 50 %. Les étudiants inscrits au régime terminal sont évalués lors des examens de fin de semestre. Les règles de compensation au sein des unités d'enseignement (UE) et de chaque semestre ainsi qu'entre les deux semestres de l'année sont clairement définies. Le dossier indique que la capitalisation porte sur chaque semestre. Les compétences acquises par les étudiants sont clairement précisées dans le supplément au diplôme mais la formation n'a pas recours à un portefeuille de compétences ou à un livret de l'étudiant.

Le parcours de mise à niveau (parcours « B ») au premier semestre de L1 permet aux étudiants de renforcer leurs connaissances en mathématiques, en expression écrite et en anglais. L'affectation des étudiants dans ce parcours est effectuée en fonction principalement de la filière d'origine. La formation accueille en cours de cursus des étudiants titulaires d'un brevet de technicien supérieur (BTS) ou d'un diplôme universitaire de technologie (DUT) ou provenant de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) de lycées avec lesquels des partenariats sont établis, mais la liste des lycées concernés n'est pas fournie.

Résultats constatés

Le flux d'entrées en L1 est de l'ordre de 330 étudiants chaque année hormis pour l'année 2013-2014 où il baisse de 20 % pour retrouver le niveau initial l'année suivante mais cette diminution importante n'est pas analysée dans le dossier. En L2, l'effectif diminue de 20 % de 2012-2013 à 2015-2016, le niveau initial (environ 150 étudiants) est retrouvé l'année suivante grâce à des entrées directes en L2. Les effectifs de la L3 diminuent continuellement sur la période passant de 167 en 2012-2013 à 102 en 2016-2017 soit une chute de 38,9 % ; cette évolution négative n'est pas étudiée alors qu'elle pose un réel problème. De plus, les entrées directes en L3 représentent en moyenne 45 % de l'effectif de l'année. La répartition des étudiants entrant en L2 ou L3, en fonction de leur cursus (BTS, DUT, CPGE) n'est pas précisée. La répartition des étudiants entre les deux parcours de L3 n'est pas mentionnée, alors que cette information serait utile pour analyser les choix des étudiants et les taux de réussite en fonction des parcours.

Le taux de réussite en L1 montre une légère décroissance passant de 33,1 % en 2012-2013 à 28,1 % en 2015-2016 ; le taux d'abandon augmente de 15,1 % à 17,8 % sur la même période. L'analyse de ces évolutions mériterait d'être menée en prenant en compte le type de Bac des étudiants reçus en L1 et leur répartition entre les deux parcours du premier semestre. L'efficacité du parcours « B » ne semble pas être vérifiée. En L2, le taux de réussite est en moyenne de 64,4 % sur les trois premières années et chute fortement en 2015-2016 à 40,2 % ; une explication serait nécessaire. Pour la L3, le taux de réussite est croissant en passant de 67,1 % à 82,6 % de 2012-2013 à 2015-2016.

Le dossier indique qu'une enquête annuelle est réalisée auprès des diplômés mais le tableau récapitulatif de l'insertion et de la poursuite d'études indique pour chacune des années la date de mars 2017. Le nombre de répondants est élevé (taux de réponse en moyenne de 92 %), le constat qui peut être fait est que l'insertion professionnelle concerne un ou deux étudiants chaque année et que les étudiants diplômés poursuivent massivement leurs études en master. Les choix de master par les diplômés ne sont pas précisés.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Richesse des parcours proposés en troisième année (parcours de langues renforcées et possibilité d'une bi-disciplinarité).
- Diversité et qualité de l'équipe pédagogique.
- Pertinence de la structure des enseignements.

Principaux points faibles :

- Forte diminution des effectifs en L3 malgré l'importance relative des entrées directes.
- Absence d'information sur la double licence *Economie-droit* et sur les orientations post-licence.
- Insuffisance de la dimension professionnalisante de la licence avec un faible taux de réussite en L1 et ce malgré la mise en place d'un dispositif de remise à niveau.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier proposé méritait d'être plus précis sur de nombreux points en particulier l'analyse des caractéristiques des étudiants de L1 et de leur taux de réussite, de même en ce qui concerne l'évolution des effectifs de L3. La faiblesse du taux de réussite en L1 souligne l'importance de reconsidérer les dispositifs actuels de mise à niveau en première année dont l'efficacité ne semble pas avérée.

La mise en place d'un stage facultatif, outre son intérêt pour les étudiants dans la construction de leur projet, devrait permettre à la formation de développer ses relations avec l'environnement socio-économique. Il pourrait également être envisagé une sensibilisation à la recherche lors de la troisième année de licence avant l'entrée en master.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE SCIENCE POLITIQUE

Établissement : Université Paris 13

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence mention *Science politique* est l'une des quatre licences délivrées au sein de l'UFR Droit, Sciences politiques et sociales de l'Université Paris13, Sorbonne Paris Cité.

Organisée sur trois années, elle propose une formation généraliste en sociologie politique mais ouverte à la pluridisciplinarité surtout en première année (droit, économie, histoire). Elle permet logiquement la poursuite d'études en master de science politique ou dans d'autres masters de sciences sociales. Elle offre aussi la possibilité de préparer des concours de catégorie B ou d'envisager une insertion professionnelle dans les collectivités territoriales, dans le domaine de la presse, de la communication ou du secteur associatif ou encore dans des instituts de sondage et d'enquête par exemple.

L'ensemble des cours se déroulent en présentiel sur le campus de l'université.

ANALYSE

Finalité

La finalité essentielle apparaît comme étant l'acquisition d'une base de formation généraliste, axée principalement sur la science politique et la sociologie. Ceci comprend l'acquisition des méthodes des sciences sociales. L'inscription en master de science politique est le but poursuivi par la formation et le vœu presque unanime des étudiants diplômés.

Si les échanges European Region Action Scheme for the Mobility of University Students (Erasmus) et les stages sont prévus et encouragés (le stage obligatoire en troisième année notamment est un élément appréciable), il ne ressort pas de l'examen du dossier une finalité professionnelle explicite. Cela rejoint les objectifs ordinaires des licences de science politique. Le nombre modeste de diplômés (une vingtaine en troisième année ces dernières années) permet à l'objectif d'être atteint. Cependant, les ambitions de cette formation sont formulées au sein d'un environnement décrit comme problématique (que ce soit en termes de locaux, de conditions de transport, de dotations en personnel ou encore en raison des difficultés sociales et scolaires des étudiants), ce qui peut expliquer le faible taux de réussite en première année notamment (seulement 23 % des inscrits en 2015-2016).

Positionnement dans l'environnement

Même si elle ne présente pas de grande originalité par rapport à d'autres licences du même type qui peuvent être proposées par d'autres universités, la licence de science politique a l'intérêt d'être organisée sur trois ans (ce qui n'est pas toujours le cas dans les autres établissements où les formations en science politique ne sont ouvertes qu'à partir de la troisième année voire à partir du master). Au sein de l'université, elle se positionne clairement par rapport aux autres licences existantes (elle voisine une licence de droit, une d'administration économique et sociale (AES) ainsi qu'une bi-licence droit-économie). Toutefois, elle souffre de difficultés en termes de postes et de moyens. Malgré le soutien de l'UFR concernée, la formation paraît sous-encadrée et sous-dotée.

Les liens avec la recherche existent surtout dans le cadre des enseignements qui s'appuient sur des travaux en cours, invitent des chercheurs à venir présenter leurs travaux ou qui initient aux méthodes des sciences sociales et politiques. Toutefois, les liens avec les laboratoires de recherche, même s'ils ont une importance moindre en licence qu'en master, ne sont guère évoqués.

Les relations avec le monde socio-économique passent surtout par le réseau professionnel constitué pour les stages de troisième année. La licence peut aussi s'appuyer sur les structures d'insertion professionnelle de l'université.

L'internationalisation est surtout perceptible à travers les cours de langue (30 heures de cours par semestre, ce qui est appréciable). On peut toutefois regretter que seul l'anglais soit proposé. En outre, les étudiants sont encouragés à partir un semestre à l'étranger (semestre 5) mais seule une petite minorité d'étudiants (autour de 2 étudiants) profite vraiment de cette opportunité.

Organisation pédagogique

Les six semestres d'enseignements connaissent trois caractéristiques dominantes. D'abord, sur le plan de la science politique les six semestres vont de la constitution d'un socle généraliste, acquisition des concepts fondamentaux de la science politique et de la sociologie vers l'étude des institutions de l'Etat et de la ville puis enfin vers l'action collective et les mobilisations. Les cours proposés en troisième année pourraient être, à cet égard, plus variés (par exemple un cours d'histoire des idées politiques aurait sa pertinence). Ensuite, la mutualisation des enseignements se fait avec la licence d'AES et des versions « courtes » des fondamentaux d'autres disciplines (droit constitutionnel ou institutions internationales ou européennes). Cette mutualisation mériterait d'être approfondie, en particulier dans les deux premières années, ce qui permettrait de renforcer la pluridisciplinarité et les passerelles avec d'autres formations. Il pourrait être intéressant de renforcer ainsi la mutualisation avec la licence de droit. Enfin, la part des enseignements magistraux décroît considérablement au fil de la formation au profit des travaux dirigés, le présentiel restant stable sauf au semestre 6 où stage et modules de préparation à la vie professionnelle et/ou de recherche prennent la part essentielle. Cela correspond à une mutualisation décroissante au fil de la licence.

Le stage d'une durée de 20 jours ouvrables au moins, préparé par un module spécifique et validé par un rapport prend une place significative dans la formation et permet de conclure la formation sur cette mise en pratique des connaissances et compétences acquises. L'existence d'un stage obligatoire est une bonne chose mais la durée de 20 jours apparaît assez minimale.

Les compétences additionnelles sont prises en charge par l'offre classique des conférences et rencontres de l'Université ou de l'Unité de formation et de recherche (UFR) et par la participation à une émission du campus tournée en collaboration avec la chaîne LCP.

L'aide à la réussite ne fait plus l'objet d'un dispositif particulier au premier semestre, car il n'avait pas d'effet sur le taux d'abandon (environ 15 %) et l'absentéisme, mais un tutorat est mis en place au second semestre pour les étudiants ayant une moyenne inférieure à 9/20. Un suivi individualisé existe aussi pour les redoublants. La décantation des effectifs permet dès la deuxième année un suivi plus personnalisé.

Faute de moyen matériel approprié (défaut d'entretien), seuls les étudiants porteurs d'un handicap mineur sont suivis selon la modalité classique du tiers temps.

Pilotage

Le dossier fait apparaître clairement l'organisation autour d'une équipe pédagogique et d'une direction assumée par une maître de conférences (MCF) qui y consacre un investissement important. Trois professeurs et huit Maîtres de conférences de l'établissement participent à la formation dont quatre appartenant à la section quatre du conseil national des universités (CNU), science politique. Le statut des vacataires n'est pas bien précisé, ce qui ne permet pas d'identifier la part d'intervenants issus du monde professionnel (socio-économique ou culturel) mais la part des universitaires (statutaires ou vacataires) apparaît très largement dominante.

Outre les réunions pédagogiques trimestrielles, le dossier précise les conditions de fonctionnement, composition, ordre du jour et régularité, d'un conseil de perfectionnement comprenant des enseignants, des administratifs (stage), le directeur du laboratoire de référence Centre de Recherche sur l'Action locale (CERAL), des représentants des étudiants et de deux professionnels.

La réunion annuelle de fin d'année avec les étudiants se fait autour d'exposés en forme de bilan. La connaissance du suivi des étudiants est assurée par la formation (questionnaire fin de troisième année de licence (L3, L3+1, L3+2)). Elle est favorisée par l'effectif réduit.

L'évaluation des enseignements faite par les étudiants est devenue un outil de pilotage de la formation et est communiquée au conseil de perfectionnement.

Une démarche déontologique est en préparation pour lutter contre le plagiat qui se développe de plus en plus dans les exercices et les travaux effectués.

Résultats constatés

Les résultats constatés sont contrastés révélant une formation modeste et fragile en nombre et en moyens. Les effectifs globaux de la licence sont d'environ (chiffres lissés sur cinq ans) 80 étudiants en première année, 25 étudiants (trois dernières années) en deuxième ainsi qu'en troisième année, ce qui est trop faible. Le nombre d'étudiants en deuxième année est particulièrement fluctuant sans que l'explication n'en soit donnée. Le nombre de diplômés reste, en revanche, stable mais très réduit, entre 16 et 20.

Les taux de réussite sont limités, particulièrement en première année, mais cela peut se comprendre au regard du profil des étudiants. En troisième année, le taux de réussite s'est accru fortement en 2015-2016 par rapport aux années précédentes (65 %) mais au prix d'une chute des effectifs (qui ont été divisés par 3,5 par rapport aux deux années précédentes : 85 étudiants en 2013-2014, 94 étudiants en 2014-2015 et 25 en 2015-2016, 24 en 2016-2017).

La plupart des diplômés continuent en master, mais la moitié au moins des étudiants quittent l'université Paris 13 pour poursuivre leurs études. Peu voire pas de diplômés intègrent directement le monde professionnel. Les données sur le devenir des étudiants (et notamment des non-diplômés) sont lacunaires malgré certains efforts entrepris.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une organisation pédagogique cohérente.
- Stage obligatoire en troisième année.

Principaux points faibles :

- Effectifs très réduits et taux de départ important des diplômés vers d'autres universités (50 %).
- Faible taux de réussite en première année.
- Un défaut de mutualisation et de pluridisciplinarité.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Un dynamisme d'animation transparait au long du dossier conçu sans déguiser les faiblesses. Le pilotage est attesté. Toutefois, les efforts pour lutter contre l'important taux d'échec (en première année notamment) devraient être renforcés.

L'environnement ne semble pas favorable en termes de soutien et de positionnement dans les objectifs stratégiques, ce qui peut expliquer la faible attractivité de la licence (effectifs trop faibles). Peut-être conviendrait-il de faire l'examen d'une plus grande interdisciplinarité dans la construction d'un socle jusqu'au cours de semestre 3. La mutualisation s'opère surtout avec la licence AES, ce qui mérite un examen approfondi. La pluridisciplinarité pourrait être renforcée en créant d'autres mutualisations, notamment avec le droit (droit européen et droit constitutionnel, droit public plus généralement pour mieux asseoir une sociologie de l'Etat et de l'action publique).

Les raisons des départs à la fin de troisième année ne sont pas connues (dans le dossier présenté) et ne permettent pas de recommandations pertinentes sur des améliorations susceptibles d'intervenir. Il conviendrait de poser la question de la finalité professionnelle, hors la recherche, de l'accent mis sur la sociologie politique au sein d'une licence à vocation généraliste. De manière générale, les objectifs de la formation devraient être repensés pour que celle-ci puisse gagner en visibilité et en attractivité.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE PROFESSIONNELLE ASSURANCE, BANQUE, FINANCE : CHARGÉ DE CLIENTÈLE

Établissement : Université Paris 13

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle mention *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle*, se décline en deux parcours ne bénéficiant d'aucune mutualisation : un parcours *Chargé de clientèle particuliers*, porté par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Villetaneuse et un parcours *Chargé de clientèle assurances*, porté par l'IUT de Saint-Denis.

Le parcours *Chargé de clientèle particuliers* est offert en formation initiale, formation par apprentissage et formation continue alors que le parcours *Chargé de clientèle assurances* n'est proposée qu'en formation par apprentissage et formation continue.

Cette formation s'adresse aux diplômés de niveau bac +2 désirant évoluer ou intégrer le secteur de la bancassurance.

ANALYSE

Finalité

La licence professionnelle présente clairement ses objectifs : former les étudiants aux métiers de conseillers de clientèle dans le secteur bancaire et de l'assurance. Les compétences sous-tendues sont distinctement présentées. Elles sont de nature techniques mais aussi relationnelles et organisationnelles.

Le programme de formation est cohérent. Il porte sur l'apprentissage des techniques de la bancassurance et la maîtrise de l'environnement de ce secteur. Il est développé en concordance avec les métiers visés.

Le supplément au diplôme indique que les diplômés peuvent poursuivre leurs études dans le master *Monnaie, banque, finance, assurance* de l'Université. Une licence professionnelle ne peut inscrire de manière explicite une telle finalité.

Positionnement dans l'environnement

Le parcours *Chargé de clientèle particuliers* de l'IUT de Villetaneuse et le parcours *Chargé de clientèle assurance* de l'IUT de Saint-Denis sont proposés dans plusieurs établissements de la région Île-de-France. Cette coexistence n'est pas pour autant encombrante tant les possibilités d'insertion dans les métiers visés sont encore importantes.

La formation, à travers ses deux parcours, s'inscrit naturellement comme une possibilité de poursuite d'études pour les étudiants issus des diplômes universitaires de technologie (DUT), notamment tertiaires, de l'Université de Paris 13 et de brevets de technicien supérieur (BTS, options *Banque, négociation relation clients* ou *Management des unités commerciales*) de la région.

L'ancrage de la formation dans son environnement économique est très réussi à travers la signature de nombreuses conventions. Aussi, des partenariats sont noués avec le centre de formation de la profession bancaire (CFPB), l'Institut formation Crédit Agricole mutuel (l'IFCAM) pour le parcours *Chargé de clientèle particuliers* et l'Institut de formation des professionnels de l'assurance (IFPASS) pour le parcours *Chargé de clientèle assurance*.

Les professionnels du secteur bancaire et de l'assurance participent activement à la définition des contenus des enseignements et leurs évolutions, accueillent des stagiaires ou alternants et siègent aux jurys de soutenance de mémoire.

L'articulation formation-recherche est assurée essentiellement par les interventions des enseignants-chercheurs rattachés au laboratoire IRDA (Institut de recherches de droit des affaires).

Quelques étudiants en mobilité internationale entrante sont mentionnés. En revanche, malgré les dispositifs offerts, aucune mobilité sortante n'est indiquée. Des partenariats avec des établissements belges et canadiens sont envisagés pour le parcours *Chargé de clientèle particuliers*, mais les éléments du dossier sont imprécis pour permettre une quelconque appréciation.

Organisation pédagogique

Le diplôme est organisé conformément aux exigences du cadre national des formations. La déclinaison en deux parcours est cohérente. Les unités d'enseignements inscrites dans chacun des deux confirment la différenciation développée au bénéfice des compagnies d'assurance d'une part et des établissements bancaires d'autre part.

La formation *Chargé de clientèle particuliers* est dispensée en formation initiale (classique et apprentissage) et en formation continue. Le parcours *Chargé de clientèle assurance* est destiné à un public en apprentissage et en formation continue. Cette diversité dans les modalités d'enseignement est bénéfique. Elle permet de viser des publics différents et d'organiser des rythmes distincts autour de groupes de formation différents.

La professionnalisation est bien développée dans le cursus de la formation. Elle s'appuie sur une acquisition progressive des compétences métiers à travers des interventions de professionnels, la conduite d'un projet tuteuré et l'intégration du milieu professionnel par le biais du stage ou de l'alternance.

Le dispositif de suivi et d'évaluation du stage et projet est bien articulé. Le suivi pédagogique est effectué par un ou deux tuteurs selon le parcours concerné. Les maquettes prévoient la rédaction d'un mémoire de stage ou d'activité et éventuellement d'un projet tuteuré. Une soutenance est prévue dans chaque parcours devant un jury composé d'un enseignant et d'un professionnel.

La mobilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) est appréciable. Une partie des supports pédagogiques est déposée sur l'espace numérique de travail. Le parcours *Chargé de clientèle particuliers* en formation continue est déclinée en formation ouverte à distance en partenariat avec le CFPB. Des cours de français sont proposés dans les deux parcours (avec certification Voltaire pour le parcours *Chargé de clientèle assurance*).

L'ouverture des deux parcours aux dispositifs de validation des acquis de l'expérience et professionnels (VAE et VAP) est satisfaisante. Le parcours *Chargé de clientèle particuliers* compte plus de 10 inscrits par an en VAE mais aucun dossier n'a été traité dans le parcours *Chargé de clientèle assurance*.

Pilotage

Les équipes pédagogiques sont diversifiées mais le nombre d'enseignants-chercheurs impliqués reste faible (pas plus de deux par parcours).

L'équipe pédagogique du parcours *Chargé de clientèle particuliers* est répartie à part égale entre les enseignants de l'IUT et les professionnels. Des intervenants issus du secteur aux profils divers et complémentaires qui animent des enseignements en lien avec les techniques bancaires et contribuent à la professionnalisation du parcours.

L'équipe pédagogique du parcours *Chargé de clientèle assurance* est composée d'un tiers d'enseignants permanents et vacataires de l'Université de Paris 13 et de deux tiers de professionnels du secteur.

Dans le parcours *Chargé de clientèle particuliers*, plusieurs conseils pédagogiques et de département sont planifiés par an. Un conseil de perfectionnement est également mis en œuvre regroupant les étudiants, les enseignants permanents et les professionnels. Pour le parcours *Chargé de clientèle assurance*, il n'est pas précisé le déploiement d'un conseil pédagogique et d'un conseil de perfectionnement.

L'évaluation des connaissances est à la fois écrite et orale. Elle est conforme aux modalités de contrôle des connaissances généralement admises.

Les modalités de recrutement et de sélection des candidats sont clairement établies. Elles reposent à la fois sur l'étude du dossier du candidat et la conduite d'un entretien d'orientation et de motivation. Le recours à l'entretien est certainement bénéfique et peut aider à apprécier les aptitudes de chaque candidat à intégrer la formation.

Résultats constatés

L'attractivité de la formation est forte avec en moyenne plus de 300 dossiers reçus par an, une situation qui la met dans des conditions de recrutement favorables notamment auprès des publics de BTS et DUT très présents. Pour autant, cela ne doit pas exempter la formation d'une politique formelle et délibérée à destination du public de deuxième année de licence (L2).

Sur la période, les effectifs ont diminué dans le parcours Chargé de clientèle assurance passant de 99 à 46 avant de remonter à 64 inscrits en 2016-2017, avec un taux de réussite moyen de 81 %. Dans l'autre parcours, les effectifs sont importants et dépassent généralement les 80 inscrits par an et le taux de réussite moyen est de 85 %.

Dans le parcours *Chargé de clientèle particuliers*, l'appréhension du devenir des diplômés est réalisée convenablement à travers trois enquêtes complémentaires (enquête nationale, enquête interne au département et enquête CFPB). Les enquêtes ont des taux de retours satisfaisants avec un taux d'insertion professionnelle moyen de plus de 80 %. L'insertion se vérifie le plus souvent en lien avec les métiers visés.

Pour le parcours *Chargé de clientèle assurance*, les données du dossier sur le devenir des diplômés sont incomplètes et empêchent toute analyse aussi bien quantitative que qualitative.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Attractivité de la formation.
- Partenariat renforcé avec la profession et ses organismes de formation.
- Formation ouverte à la formation initiale (voies classique et apprentissage) et à la formation continue.
- Des parcours fortement professionnalisants.

Principaux points faibles :

- Absence de statistiques pour le parcours *Chargé de clientèle assurance*.
- Absence de conseil de perfectionnement pour le parcours *Chargé de clientèle assurance*.
- Faible participation des enseignants-chercheurs dans les équipes pédagogiques.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation, déclinée en deux parcours *Chargé de clientèle particuliers* et *Chargé de clientèle assurance* est attractive. Sa construction pédagogique apparaît cohérente. La professionnalisation est importante. L'insertion professionnelle est satisfaisante et conforme généralement aux métiers visés.

La licence professionnelle *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle* apparaît bien positionnée dans son environnement. Elle devrait cependant s'assurer de disposer d'un conseil de perfectionnement pour tous les parcours de formation. Il conviendrait également de collecter des statistiques complètes pour assurer le pilotage efficace de la formation.



LICENCE PROFESSIONNELLE ASSURANCE, BANQUE, FINANCE : SUPPORTS OPERATIONNELS

Établissement : Université Paris 13

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle *Assurance, banque finance : supports opérationnels* est une formation professionnalisante du département Gestion des entreprises et des administrations (GEA) dispensée à l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Bobigny, composante de l'Université Paris 13. Cette licence professionnelle est offerte en formation initiale, formation par apprentissage et formation continue.

Que ce soit au niveau régional ou national, cette formation est peu répandue. Elle forme les étudiants aux métiers de cadres intermédiaires dans le contrôle de gestion, de l'audit, de l'analyse de bilan et du suivi administratif des opérations bancaires et financières.

ANALYSE

Finalité

La licence professionnelle *Assurance, banque, finance : supports opérationnels* vise la formation de cadres intermédiaires dans le domaine de la gestion des opérations bancaires de *middle* et *back office*. Les connaissances et compétences à développer sont clairement exposées. Elles portent sur la conduite et la maîtrise des opérations de contrôle de gestion, de l'audit, de l'analyse de bilan et du suivi administratif des opérations bancaires.

A l'issue de la formation, les établissements d'insertion concernés sont bien identifiés. Les étudiants doivent intégrer en priorité les entreprises du secteur bancaire et des assurances ainsi que des organismes de gestion alternative.

Les débouchés sont bien renseignés et correspondent aux objectifs de la formation, mais des difficultés d'insertion sont signalées poussant les diplômés à poursuivre de plus en plus dans des masters spécialisés dans le domaine de la finance ou des formations assurées par les instituts de formation des professions de la banque ou des assurances, ce qui n'est pas la finalité d'une licence professionnelle.

Positionnement dans l'environnement

Cette formation, rattachée au département GEA de l'IUT de Bobigny, offre naturellement une possibilité de poursuite d'études aux étudiants de ce département et les diplômés des IUT et sections de techniciens supérieurs (STS) tertiaires de la région. Son orientation et sa spécialisation la rendent complémentaire des autres parcours de licence professionnelle en assurance, banque et finance de l'Université de Paris 13.

Au sein de la Communauté d'universités et d'établissements Université Sorbonne Paris Cité, une formation similaire est proposée par l'IUT de Paris. Dans la région Île-de-France, l'IUT de Sénart-Fontainebleau (Université Paris-Est Créteil Val de Marne) offre dans une configuration proche la même licence professionnelle. Ce niveau de déploiement est certainement sans conséquence majeure au regard du vivier des candidats potentiels dans la région.

L'articulation formation-recherche est assurée par les interventions des enseignants-chercheurs et par la rédaction d'un rapport de stage où des développements théoriques sont demandés.

Les professionnels du secteur bancaire et de l'assurance collaborent à la définition des contenus des enseignements, participent à la sélection des candidats, accueillent des stagiaires et siègent aux jurys de soutenance de mémoire. La collaboration avec les professionnels ne bénéficie pour autant de conventions formalisées ni avec les établissements bancaires ni avec les associations ou organisations adossées à ce secteur.

Les mobilités internationales entrantes et sortantes sont possibles. Le nombre d'étudiants concerné chaque année n'est pas mentionné.

Organisation pédagogique

Les modalités d'enseignement sont variées et permettent d'intégrer des publics différents. Le public initial classique avoisine généralement les deux tiers de l'effectif global. Le public restant est composé essentiellement d'apprentis. Les contrats de professionnalisation interviennent à la marge.

La formation présente une structuration claire avec l'identification d'un seul parcours. Elle est bien articulée autour de cinq unités d'enseignement théoriques et pratiques. Son volume horaire est standard conglomérant 500 heures d'enseignement et 70 heures de projet.

Le projet et le stage occupent une place prépondérante dans la professionnalisation de la formation.

Le stage en formation initiale a une durée minimale de 12 semaines. Le stagiaire est suivi par un tuteur universitaire. En formation par apprentissage, les deux tiers de l'année universitaire ont lieu dans la structure d'accueil. Chaque étudiant-apprenti bénéficie d'un double tutorat et d'un livret de suivi permettant d'encadrer les échanges avec l'enseignant tuteur et le maître d'apprentissage. La professionnalisation par le projet tuteuré est appréciable. Elle passe par la conduite par petit groupe de trois à quatre étudiants d'une mission terrain pour un commanditaire.

Le projet tuteuré et le stage donnent lieu à la rédaction respectivement d'un mémoire de stage ou professionnel et d'un rapport de projet soutenus devant un jury composé d'un enseignant et d'un professionnel.

La place du numérique est limitée même s'il est indiqué qu'une partie des supports pédagogiques peuvent être déposée sur l'espace numérique de travail et que l'enseignement de l'anglais est fait le plus souvent dans un laboratoire de langue qui permet un apprentissage interactif et ludique. L'utilisation des tableaux interactifs est mentionnée mais n'est pas explicitée.

La pédagogie active est bien déployée à travers notamment les études de cas concrets, les jeux de rôles et les projets.

La formation ne prévoit pas de remise à niveau. Elle peut en revanche être répartie sur deux ans à la demande de certains candidats.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) du diplôme est dûment renseignée et permet d'identifier clairement les débouchés d'emploi visés.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée d'un enseignant-chercheur, un professeur agrégé (PRAG), deux professeurs certifiés (PRCE) et 20 intervenants professionnels. L'équipe est certes diversifiée mais réclamerait la participation de plus d'enseignants-chercheurs pour un meilleur équilibre.

Les intervenants professionnels, issus en grande majorité du secteur de la bancassurance et au nombre important, assurent des cours en harmonie avec leur domaine d'expertise et sur des enseignements au cœur des compétences visées. Ils interviennent à hauteur de 72 % des enseignements, proportion certainement excessive mais expliquée par la technicité des matières programmées.

Un dispositif structurant est mis en place pour assurer le pilotage de la formation à travers l'organisation de plusieurs réunions par an : une pour accueillir la nouvelle promotion, une autre pour faire un bilan d'étape deux mois après le début de la formation avec les étudiants et l'équipe enseignante et deux conseils pédagogiques et d'évaluation de la formation pour les étudiants en apprentissage.

Un conseil de perfectionnement est évoqué sans que la constitution précise de ce dernier soit identifiée. Aussi, aucun compte-rendu de réunion n'est présenté.

L'évaluation des connaissances est bien détaillée tout comme le dispositif de suivi du recrutement des étudiants.

La qualité de la formation est assurée par le bilan effectué chaque année par les étudiants. Un dispositif de lutte contre la fraude et le plagiat est également prévu. Enfin, les enseignements sont évalués chaque année par l'observatoire de la vie étudiante. Les résultats sont analysés en conseils de département et de perfectionnement.

Résultats constatés

L'attractivité de la formation est indiquée comme importante mais le dossier ne permet pas d'identifier le nombre de candidatures reçues par an. La sélection se fait sur dossier et entretien. Une attention particulière est accordée à la motivation et la cohérence du projet professionnel de tout candidat.

Le public recruté est composé majoritairement de diplômés de BTS (brevet de technicien supérieur) et de DUT (diplôme universitaire de technologie) et principalement des filières comptable et financière. Sur la période, la formation n'a intégré que deux diplômés de seconde année de licence générale.

Sur la période, l'effectif en formation initiale classique est resté stable, une trentaine d'inscrits. En alternance et formation continue, l'effectif global a oscillé entre 9 et 20 participants. Le dossier n'apporte aucune explication à cette volatilité. Enfin, l'effectif associé au dispositif de validation des acquis de l'expérience ou professionnelle (VAE/VAP) n'a concerné que deux diplômés sur la période.

Le taux de réussite est en moyenne de 90 %. Les abandons sont exceptionnels. Les quelques échecs sont expliqués surtout par des problèmes de santé ou des difficultés sociales.

Le pilotage du devenir des diplômés est bien déployé à travers notamment une enquête annuelle interne effectuée à six mois et une enquête nationale menée à 18 mois. La première, avec un taux de retours en moyenne proche de 60 %, permet d'observer un taux de poursuite d'études de plus de 40 % parmi les répondants depuis trois ans. Les poursuites constatées le sont le plus souvent dans des masters spécialisés dans le domaine de la finance ou dans des formations dispensées par les organismes de formation des établissements bancaires ou d'assurance.

Les deux enquêtes permettent également de constater un taux d'insertion professionnelle en baisse : 4 sur 14 répondants et 11 sur 22 au niveau des deux dernières données disponibles. Une difficulté d'insertion liée au fait que les fonctions *middle et back-office* ne constituent pas une porte d'entrée de la profession bancaire dont les primo-entrants sont très majoritairement recrutés en interne. Une difficulté expliquée également par la délocalisation à l'étranger des activités auxquelles sont formés les diplômés.

La décision des responsables de suspendre la formation en 2018-2019 est bien indiquée et la perspective de sa réorientation dans le cadre d'un parcours de « conseiller banque en ligne » mérite d'être explorée.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une équipe pédagogique consciente des difficultés de la formation.
- Formation ouverte à la formation initiale (voie normale et apprentissage) et formation continue.
- Formation peu répandue en France et présentant un caractère différenciant par rapport aux autres licences professionnelles de la profession bancaire.

Principaux points faibles :

- Insertion professionnelle des diplômés de plus en plus difficile.
- Taux de poursuite d'études en master important rendant le devenir de cette formation désormais incertain.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Assurance, banque, finance : supports opérationnels* est cohérente et attractive. Son organisation pédagogique et son pilotage sont à même d'offrir un parcours de qualité. Pour autant, Elle semble amoindrie par son taux de poursuite d'études relativement élevé et les difficultés d'insertion de ses diplômés face à l'externalisation et la délocalisation à l'étranger des métiers auxquels elle prépare.

La licence professionnelle *Assurance, banque, finance : supports opérationnels* envisage de s'orienter vers un parcours de « conseiller banque en ligne ». Cette transformation apparaît tout à fait pertinente au regard de l'irruption durable des technologies de l'information et de la communication (TIC) et de la délocalisation d'un nombre croissant d'activités de *back* et de *middle office*. Dans cette nouvelle orientation, la qualité du pilotage de la formation, la mobilisation d'experts et intervenants professionnels et la diversité des publics étudiants concernés seront un atout.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE PROFESSIONNELLE INTERVENTION SOCIALE : ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Établissements : Université Paris 13 ; Université Paris Descartes

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Depuis 2015, la licence professionnelle (LP) *Intervention sociale : accompagnement social* parcours *Assistance sociale*, est cohabilitée entre le département Carrières sociales (CS) de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Bobigny (Paris 13) et celui de l'IUT Paris Descartes (Paris 5). Cette formation est accessible, sur les deux sites, aux étudiants en formation initiale. Le site de Bobigny accueille également des salariés en formation continue, hors contrat de professionnalisation. L'objectif de cette LP est de former des travailleurs sociaux, dont des assistants de services sociaux, avec une approche « politiques du logement et de l'hébergement » privilégiée sur le site de Paris Descartes. La LP a la particularité de permettre une double certification universitaire et professionnelle du fait de son ouverture aux étudiants inscrits parallèlement en troisième année du diplôme d'Etat d'assistant de service social (DEASS). Dans les cas d'une double inscription en LP et au DEASS, les rythmes et contenus de formation sont alors adaptés.

ANALYSE

Finalité

Le parcours *Assistance sociale* de la LP est clairement défini en termes de savoirs et savoir-faire à acquérir. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) liste précisément les compétences que la LP permet d'acquérir.

L'objectif de la LP est de former des étudiants aux fonctions de cadre intermédiaire du social, capables d'analyser les problèmes relatifs à l'insertion sociale, à établir des diagnostics et les plans d'actions afférents.

L'insertion professionnelle de travailleurs sociaux autonomes, capables d'accompagner des publics en difficultés est la priorité de la formation. Les perspectives d'emploi sont nombreuses, les diplômés pouvant s'insérer dans toute organisation qui a pour domaine d'intervention l'inclusion sociale.

Par ailleurs, les deux IUT sont les seules institutions universitaires habilitées par la région pour la préparation conjointe du diplôme d'Etat d'assistant de service social (DEASS) que délivre la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS). De fait, la LP s'inscrit dans une démarche de double certification universitaire et professionnelle pour les étudiants ayant commencé le cycle DEASS en parallèle au DUT *Carrières sociales*, option *Accompagnement social* (AS).

Positionnement dans l'environnement

La LP s'inscrit dans la poursuite d'études des titulaires du diplôme universitaire de technologie (DUT) de carrières sociales (CS).

Le lien entre la formation et la recherche est nourri par les enseignants-chercheurs (EC) qui interviennent dans la formation (quatre sur le site de Bobigny et trois sur le site de Paris Descartes). Certains EC participent aux travaux d'expertise de la commission professionnelle consultative (CPC) du travail social et de l'intervention sociale, et prennent part aux instances de réflexion du Ministère de la cohésion sociale sur l'évolution des métiers du social.

La LP est parfaitement intégrée dans son environnement socio-économique. Des partenariats privilégiés ont été mis en place sous la forme de conventions cadre de reconnaissance de site qualifiant avec de nombreuses institutions : caisses d'allocations familiales (CAF), directions de l'action sociale, de l'enfance et de la santé (DASES) ou encore le centre communal d'action sociale de la ville de Paris (CASVP).

La mobilité internationale estudiantine est envisageable du fait de nombreux accords de coopération bilatéraux passés entre le département carrières sociales de l'IUT de Bobigny et, entre autres, les universités de Berlin, Munster, Debrecen, Bucarest, Madrid, Bilbao, Bruxelles, Bergen, New York ou Chicoutimi. Cependant, le dossier ne précise pas le nombre d'étudiants ayant déjà profité de cette mobilité entrante ou sortante.

Organisation pédagogique

La formation s'organise autour de sept unités d'enseignement (UE), dont deux correspondent à la mise en pratique des connaissances et techniques acquises dans les autres UE.

L'UE stage est modulée en fonction des deux publics accueillis par la formation : 27 semaines pour les étudiants inscrits en double certification DEASS/LP (75 à 80 % des inscrits sur le site de Bobigny et 100 % sur le site de Paris Descartes) et 10 semaines au minimum, pour les salariés inscrits en formation continue qui ne préparent pas conjointement le DEASS, soit 20 à 25 % des inscrits sur le site de Bobigny.

L'UE projet consiste à réaliser un accompagnement social. La professionnalisation est très présente du fait de l'intervention d'acteurs du travail social dont les compétences sont reconnues.

Le lien avec les activités de recherche se fait à travers les enseignements dispensés par les enseignants chercheurs, et sur le site de l'IUT de Bobigny, l'organisation de journées d'études et de séminaires consacrés aux mutations du travail social.

Les étudiants bénéficient de l'espace numérique de travail (ENT) mis en place par l'université. Une attention particulière est accordée à l'accompagnement des étudiants par le biais d'un référent désigné parmi les membres de l'équipe pédagogique, et des groupes d'analyse des pratiques professionnelles (GAPP) organisés tout au long de l'année.

La formation est accessible par le biais de la validation des acquis professionnels (VAP) ou la validation des acquis de l'expérience (VAE). Sur la période 2013-2016, 22 étudiants ont bénéficié d'une VAP et 20 d'une VAE. Le dispositif n'est sollicité pour le moment qu'à l'IUT de Bobigny.

Pilotage

Sur le site de Bobigny, la formation est pilotée par le chef du département Carrières sociales assisté par la coordinatrice de la filière « accompagnement social » et les cadres pédagogiques qui préparent au DEASS. A l'IUT de Paris Descartes, c'est le directeur de la composante qui gère la LP, assisté par la responsable de l'école de service social de l'IUT. La composition des équipes pédagogiques est équilibrée. L'équipe pédagogique de l'IUT de Bobigny compte 19 membres, dont 6 universitaires assurant près de 40 % du volume de formation. L'équipe pédagogique de l'IUT de Paris Descartes compte une quarantaine d'intervenants, dont 4 universitaires et 3 ingénieurs de recherche assurant au total plus de 50 % des enseignements.

Un conseil de perfectionnement, unique et commun aux deux sites, réunit deux fois par an les membres des équipes pédagogiques, des professionnels, et les étudiants des deux sites de formation. Il dresse un bilan de la formation et a un rôle de veille quant aux évolutions des métiers d'assistant de service social afin d'adapter le programme de formation, le cas échéant. Il n'existe pas de dispositif formalisé d'évaluation des enseignements. L'évaluation de la formation s'effectue lors des rencontres mensuelles entre le responsable de la LP et les délégués étudiants de la formation.

L'évaluation des connaissances et des compétences est réalisée. Le suivi de l'acquisition des compétences se fait dans le cadre d'un suivi individuel par le référent de la promotion et un suivi du stage par l'enseignant référent.

Résultats constatés

L'admission en LP *Intervention sociale : accompagnement social* est réalisée selon des modalités distinctes selon que les candidats souhaitent préparer en parallèle le DEASS ou non. Chaque année, de 75 à 80 % des étudiants s'inscrivent dans le double cursus (LP/DEASS), les 20 à 25 % restants sont des salariés inscrits en formation continue, le plus souvent déjà titulaires du DEASS, et venant compléter leur formation avec la LP.

Compte tenu de la spécificité de la LP, double cursus avec la certification DEASS, les étudiants qui intègrent la formation sont principalement, voire exclusivement titulaires d'un DUT *Carrières sociales* (CS), option AS de l'IUT de Bobigny ou Paris Descartes.

Le taux de réussite au diplôme est de l'ordre de 90 %, excepté pour l'année 2013-2014 où il était de 62 %, mais le dossier n'apporte pas d'explication à ce phénomène. Les effectifs sur le site IUT de Paris Descartes sont satisfaisants, malgré une ouverture récente (2016). Sur le site de Bobigny, les effectifs sont en baisse sur les deux dernières années, passant de 40 à environ 30 étudiants, baisse liée à la chute des effectifs inscrits en formation continue (hors contrat de professionnalisation). Le dossier n'apporte pas d'explications à cette baisse d'effectifs.

Le suivi des diplômés est mené par le pôle relations entreprises de l'IUT. Les résultats montrent un taux de retour à l'enquête limité de 50 % conduisant à interpréter avec prudence les taux d'insertion professionnelle annoncés (96 % à six mois avec 90 % des diplômés trouvant un emploi dans l'administration publique, dans le secteur de la santé et dans l'action sociale). Les diplômés occupent des postes de chargés de missions ou de projets au sein de collectivités territoriales, dans le secteur associatif ou le milieu hospitalier, lesquels sont en cohérence avec les objectifs de la formation. Moins de 10 % des diplômés poursuivent les études dans le master des organisations sanitaires et sociales (MOSS) ou encore celui d'interventions sociales urbaines (MISU).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La préparation au diplôme d'Etat d'assistant de service social (DEASS).
- Un effort de spécialisation sur le logement et l'hébergement pour Paris Descartes.
- Un taux d'insertion professionnelle de l'ordre de 96 % à six mois.
- Une place importante à la professionnalisation avec la mise en place de partenariats privilégiés sous forme de convention-cadre.
- Une équipe pédagogique équilibrée.

Principaux points faibles :

- La baisse des effectifs étudiants en formation continue sur le site de l'IUT de Bobigny depuis 2015.
- L'absence de dispositif formalisé d'évaluation des enseignements.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation est parfaitement intégrée dans le contexte socio-économique, et dispose d'un atout majeur : la possibilité de double cursus LP et préparation au diplôme d'Etat d'assistant de service social (DEASS). Cependant, l'attractivité sur le site de Bobigny pourrait être pénalisée à terme pour deux raisons : une concurrence potentielle avec les instituts régionaux du travail social proposant une troisième année de licence générale avec le DEASS, une baisse des effectifs salariés en formation continue pouvant conduire à une trop forte homogénéité des effectifs (DUT *Carrières sociales*).

Ce constat invite à engager une réflexion en termes de communication hors site pour diversifier le public de la LP et par là même agir sur l'attractivité de la formation. Afin de mieux profiter de l'expérience du site de Bobigny, il serait peut-être intéressant de mutualiser l'organisation de séminaires ou journées d'études entre les deux sites, ou transférer le savoir-faire pour les adapter à la thématique politique de logement de l'IUT Paris Descartes.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE PROFESSIONNELLE MANAGEMENT DES ACTIVITÉS COMMERCIALES

Établissement : Université Paris 13

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Management des activités commerciales* est portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Saint Denis. Elle regroupe trois parcours :

- Le parcours *Management des unités de restauration* créé en 2003 et déployé en partenariat avec le Lycée hôtelier François Rabelais et le Centre de formation d'apprentis (CFA) Sup 2000. Il vise la formation de managers intermédiaires destinés à évoluer dans les services opérationnels et fonctionnels des entreprises d'hôtellerie et de restauration.

- Le parcours *Management commercial de l'évènementiel* créé en 2010 sous la forme d'un diplôme d'université et transformé en licence professionnelle en 2014. Il vise à préparer de futurs responsables dans le domaine de la commercialisation de l'évènementiel.

- Le parcours *Commercialisation des produits de luxe* créé en 2014 et ambitionnant la formation de professionnels capables d'assumer des responsabilités intermédiaires dans des sociétés spécialisées dans le secteur du luxe.

La mention fonctionne à la fois selon le régime de l'initial classique, celui de l'alternance et en formation continue. Elle s'adresse notamment aux candidats diplômés de bac+2 tertiaire.

ANALYSE

Finalité
<p>Les trois parcours présentent des objectifs métiers clairement distingués.</p> <p>Les débouchés du parcours <i>Management des unités de restauration</i> concernent les emplois d'assistant de direction en restauration, de chef de service restauration, de responsable des achats, économiste, et d'assistant manager.</p> <p>Les débouchés du parcours <i>Management commerciale de l'évènementiel</i> s'orientent vers des emplois d'assistant chef de projets évènementiels, de chef de projets évènementiels, de coordonnateur d'événements, de chef de projets marketing et évènementiels, de chargé d'affaires des congrès, foires et salons, etc.</p>

Les débouchés du parcours *Commercialisation des produits de luxe*, s'orientent vers des emplois de responsable boutique de luxe, d'adjoint responsable boutique, de chargé de clientèle luxe et de responsable des relations clientèle.

Les trois parcours, avec un degré moindre pour le parcours *Commercialisation des produits de luxe*, exposent de manière explicite les connaissances et compétences attendues en fonction des débouchés visés.

Ces trois parcours contribuent à la formation de professionnels qualifiés dans les secteurs considérés et s'inscrivent dans une volonté de proposer dans le bassin d'emploi des formations valorisantes et professionnalisantes au public visé.

Positionnement dans l'environnement

La LP *Management des activités commerciales*, participe à la diversification de l'offre en formations tertiaires de l'IUT de Saint-Denis.

Cette formation s'inscrit dans l'offre globale de la Communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Université Sorbonne Paris Cité (USPC) et vient compléter une offre plus large en termes de licence professionnelle (métiers du design, métiers du tourisme, métiers de la communication et chef de projet communication).

Au niveau national, la formation est peu concurrencée. Ainsi, le parcours *Commercialisation des produits de luxe* n'est proposé par aucune université en France, et seules cinq licences professionnelles proches du parcours *Management commerciale* de l'évènementiel sont dénombrées au niveau national.

La formation est bien positionnée dans son environnement économique. Le territoire de l'Île-de-France et de la Seine-Saint-Denis fourmillent d'activités dans le domaine de l'évènementiel et accueille un nombre important d'entreprises du secteur du luxe, sans oublier les établissements d'hôtellerie et de restauration.

La participation des partenaires économiques est très forte à travers, entre autres, le partenariat avec la fédération professionnelle UNIMEV (Union française des métiers de l'évènementiel), la convention de coopération avec les Compagnons du Tour de France des devoirs unis et l'organisation d'un forum annuel des entreprises du secteur de l'hôtellerie et de la restauration au lycée Rabelais.

Le parcours *Management des unités de restauration* entretient un partenariat bénéfique avec un établissement mexicain : le Centro de estudios superiores de San Angel (CESSA Universidad) de Mexico. Un partenariat initié en 2011 et renouvelé en 2015 qui a permis d'intégrer et de diplômé au total 15 étudiants mexicains. Un projet de réciprocité dans l'optique de permettre aux étudiants français d'obtenir le diplôme mexicain est envisagé dans un futur proche.

Organisation pédagogique

La licence professionnelle *Management des activités commerciales* comporte un volume de formation conforme, de 525 à 550 heures (projet compris) selon chaque parcours, réparti en cinq unités d'enseignements (UE).

Les trois parcours arborent des programmes globalement distincts même si quelques matières communes sont identifiées (langues, expression et technologies de l'information et de la communication - TIC notamment). Aucune mutualisation n'est pratiquée du fait de la diversité des publics intégrés et surtout des rythmes d'alternance déployés.

La formation est proposée aussi bien en formation initiale classique qu'en formation par alternance ou continue. Une pluralité de régimes qui aide à diversifier les profils et à intégrer des publics en reconversion ou réorientation.

La professionnalisation de la formation est bien ancrée à travers la visite d'entreprises, la conduite d'un projet terrain en lien avec le métier visé et l'intégration d'une entreprise en stage ou en alternance. Dans le parcours *Management des unités de restauration*, un projet entrepreneurial de création d'entreprise de restauration est demandé.

Le projet tuteuré et le stage sont intégrés comme composantes importantes dans la formation. Leurs validations exigent la rédaction de rapports et leurs soutenances. Le déploiement d'un double tutorat passant par une visite en entreprise est certainement bénéfique pour encadrer les étudiants dans la rédaction des rendus et le suivi de l'acquisition des compétences. Le livret de suivi ou d'alternance remis pour chaque apprenant participe à la structuration de l'approche.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est présentée partiellement. Si pour le parcours *Management commerciale de l'évènementiel*, elle est suffisamment renseignée, il convient d'observer son indisponibilité pour les deux autres parcours.

L'enseignement de l'anglais est programmé dans les trois parcours. L'enseignement du chinois dans le parcours *Commercialisation des produits de luxe* est incontestablement utile.

Le numérique fait partie intégrante de la formation mais son niveau de déploiement est encore incomplet.

Pilotage

La composition de l'équipe pédagogique fait apparaître un bon équilibre entre enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels dans le parcours *Management commercial de l'évènementiel* (six, cinq et huit respectivement). Pour les autres parcours, le dossier est peu explicite et ne permet pas d'identifier les profils et les statuts des enseignants engagés.

La mobilisation des intervenants professionnels dans les enseignements est globalement satisfaisante (41 % des heures au minimum), malgré un recours aux consultants quasi-majoritaire notamment dans le parcours *Commercialisation des produits de luxe*.

Le dossier ne comporte pas d'éléments significatifs et clarifiants des modalités de pilotage. Les mécanismes de coordination et de réunions pédagogiques sont absents ou peu précis et les conseils de perfectionnement ne sont ni présentés ni identifiés.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est perfectible. Elle est fondée le plus souvent sur les discussions informelles des responsables de parcours avec les étudiants ou la participation de délégués aux réunions institutionnelles (conseil de département ou perfectionnement).

Les modalités de contrôle des connaissances et les règles de délivrance des crédits européens sont conformes à la réglementation.

Un livret de suivi de l'étudiant-alternant est mis en place dans les parcours *Management des unités de restauration* et *Commercialisation des produits de luxe*. Un livret utile pour situer l'avancement de l'étudiant dans le déploiement de ses missions et l'acquisition des compétences prévues. L'absence d'un supplément au diplôme dans le dossier rend impossible toute appréciation de ce document.

Les modalités de recrutement sont parfaitement établies. La sélection se fait sur dossier, un entretien individuel et un entretien collectif. Dans les parcours *Management des unités de restauration*, une expérience professionnelle (travail saisonnier, extras, stages) dans le milieu de la restauration est exigée. Dans les deux autres parcours, l'entretien collectif est conduit en français et en anglais.

Résultats constatés

La formation est attractive avec un nombre de dossiers reçus annuels pouvant dépasser les 300 par parcours. Le nombre d'inscrits a doublé entre 2012 et 2016, mais cette tendance ne concerne que le parcours *Management commercial de l'évènementiel*, alors que le parcours *Commercialisation des produits de luxe* subit un nombre d'inscrits très fluctuant (de six en 2014 à sept en 2016 en passant par 12 en 2015).

Les candidats sont recrutés essentiellement sur les filières diplôme universitaire de technologie (DUT) et brevet de technicien supérieur (BTS). Néanmoins, le nombre d'étudiants provenant de seconde année de licence (L2) est en augmentation dans le parcours *Management commercial de l'évènementiel*.

Le taux de réussite est généralement supérieur à 90 % dans les trois parcours sauf en 2012-2013 où un taux de 67 % peut être calculé pour le parcours *Management commercial de l'évènementiel* sans que le dossier en apporte une quelconque explication.

La poursuite des études concerne en particulier le parcours *Management commercial de l'évènementiel* qui affiche un taux en baisse ces dernières années mais encore conséquent de plus de 38 %. Il convient de préciser que cette poursuite est expliquée en partie par la volonté de certains étudiants de poursuivre en master dans le cadre de l'alternance.

Le pilotage du devenir des diplômés est perfectible. Les données présentées s'avèrent incomplètes et il serait utile de préciser de façon plus exhaustive les institutions et les entreprises qui embauchent les diplômés. Globalement, l'insertion professionnelle est satisfaisante. Les postes occupés sont conformes aux postes d'emploi visés. Les taux d'insertion présentés s'affichent entre 60 % et 95 % des répondants selon les parcours et les années et selon des enquêtes internes avec des taux de répondants de 55 à 67 %.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Adéquation de la formation avec les besoins des secteurs d'activité sur le territoire concerné.
- Formation unique au plan national à travers notamment son parcours Commercialisation des produits de luxe.
- Poids important des intervenants professionnels dans la formation.
- Ouverture de la formation à l'international dans son parcours Management des activités de restauration.

Principaux points faibles :

- Des mécanismes de coordination, de réunions pédagogiques et déploiement des conseils de perfectionnement peu identifiés.
- Dossier manquant de structuration et résultant parfois de la simple juxtaposition des éléments des trois parcours.
- Un taux de poursuite d'études élevé pour le parcours Management commercial de l'événementiel.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle mention *Management des activités commerciales* intègre trois parcours qui contribuent à la formation de cadres intermédiaires qualifiés dans les secteurs de la restauration, du luxe et de l'évènementiel. Elle est en adéquation avec les attentes de son bassin d'emploi. Pour accélérer son développement que laisse présager l'évolution et l'expansion de son territoire économique, il conviendrait d'harmoniser son pilotage et d'envisager un conseil de perfectionnement unique pouvant encadrer ses trois parcours.



LICENCE PROFESSIONNELLE MANAGEMENT ET GESTION DES ORGANISATIONS

Établissement : Université Paris 13

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Management et gestion des organisations* est dispensée par le département d'enseignement Gestion des entreprises et des administrations (GEA) de l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Bobigny.

Elle vise à former des cadres intermédiaires développant des compétences qui touchent à l'organisation, la gestion, la communication, les ressources humaines de petites et moyennes organisations. L'emploi visé est celui d'assistant-e manager. Ce métier peut s'exercer dans tous les secteurs d'activités. Cette formation est ouverte uniquement en alternance.

ANALYSE

Finalité
<p>La licence professionnelle vise l'insertion des étudiants dans l'économie sociale et solidaire et en particulier les établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux.</p> <p>Les disciplines enseignées sont centrées sur le domaine de la santé (environnement économique de la santé, programme médicalisé des systèmes d'information, évaluation médico-économique en santé) et de façon plus générale, sur la gestion et la prévision budgétaire.</p> <p>Les étudiants suivant cette formation ont pour finalité d'évoluer dans le secteur de la santé dans des établissements sanitaires sociaux et médico-sociaux qui ont pour particularité de relever à la fois du secteur privé lucratif, du secteur public et du secteur associatif.</p> <p>Les métiers visés sont les suivants : contrôleur-euse-s de gestion, responsables de services d'aide à domicile, Adjoint-e-s de direction, dans des établissements sanitaires et sociaux, gestionnaires au sein d'hôpitaux publics ou privés, gestionnaires au sein des services municipaux en charge de suivre les subventions aux associations etc. Cependant, on ne dispose pas d'information précise concernant le taux d'insertion ni sur les lieux d'activité.</p>

Positionnement dans l'environnement

Cette formation propose deux parcours : l'un en formation initiale et l'autre en continue. Il existe néanmoins deux LP avec la même spécialisation au niveau régional, à l'Université Paris Nanterre (en formation initiale et alternée) et à l'Université Paris Descartes (en formation en alternance uniquement).

L'équipe de direction se propose de développer des synergies avec le laboratoire CEPN (Centre d'économie de l'Université Paris-Nord) dans lequel le pôle Santé, société et migrations est devenu l'un des quatre axes principaux de recherche.

Plusieurs enseignants intervenant dans la licence sont rattachés au laboratoire qui développe des recherches ciblées sur les différents marchés de la santé et du social.

L'implication des professionnels du secteur reste faible au regard des ambitions de la formation. De même, le dossier ne mentionne pas de partenariats institutionnels. La présence de licences concurrentes explique la tendance à la diminution des effectifs sur cette formation.

Organisation pédagogique

La structure de la formation est en cohérence avec le cadre national aussi bien au niveau du volume horaire que de la répartition des unités d'enseignement (UE). Les contenus ont été établis afin de permettre aux étudiants une formation en adéquation avec les débouchés professionnels visés. La LP est proposée en alternance uniquement. Le rythme est de trois jours en entreprises et deux à l'université. Cette organisation a été mise en place pour tenir compte des contraintes des structures au sein desquelles les étudiants sont salariés.

Le suivi pédagogique est assuré par les enseignants référents. Ceux-ci peuvent ainsi intervenir en cas de difficultés dans certaines disciplines, en particulier en mathématiques et en gestion.

Tout au long de l'année universitaire, les étudiants sont par ailleurs accompagnés dans l'élaboration de leur projet professionnel.

Les projets tutorés sont menés en collaboration avec des organismes extérieurs (hôpital, établissement social ou médico-social, collectivité publique etc.) et émanent d'un besoin d'un commanditaire. Ils sont placés sous le tutorat d'un enseignant qui s'assure de la conformité du projet aux attendus pédagogiques. Le projet tutoré fait l'objet d'un dossier et d'une soutenance à laquelle les partenaires sont invités.

Les cours et dossiers pédagogiques sont accessibles sur l'environnement numérique de travail (ENT).

Le dispositif de validation des acquis est en place mais n'a pas été utilisé à ce jour.

Pilotage

Deux maîtres de conférences assurent 70 heures de cours. Quatre professeurs agrégés du secondaire et professeurs certifiés assurent 150 heures. Deux professeurs associés assurent 109 heures soit un total de 329 heures soit 73 % du total des heures dispensées dans le diplôme.

Il est indiqué qu'un tiers des enseignements sont confiés à des professionnels dont le niveau de formation et le poste sont en adéquation avec les objectifs de la licence (directeur d'hôpital, directrice d'association gestionnaire, consultant, auditrice secteur PA/PH (personnes âgées/personnes handicapées) du département de la Seine-Saint-Denis, conseiller Assedic), mais sans plus de précision.

Le conseil de perfectionnement se réunit régulièrement et porte sur les résultats de l'apprentissage, mais rien n'est précisé à propos de son rôle quant à l'adaptation de la formation dans le cadre d'un secteur en évolution.

Le contrôle des connaissances est effectué par contrôle continu. Sur les 60 crédits européens du diplôme, 12 le sont pour le projet et le stage. Le contrôle des connaissances et des compétences est conforme aux modalités votées par le conseil d'institut de l'IUT de Bobigny, puis par la commission formation et vie étudiante (CFVU) de l'Université Paris 13.

Résultats constatés

Les effectifs sont en baisse depuis la création du diplôme et le taux de poursuite d'études est passé de 18 % en 2012 à 70 % en 2016 (sept étudiants sur les dix répondants à l'enquête interne), ce qui fait que la formation ne remplit plus sa finalité d'insertion professionnelle immédiate. Une enquête annuelle qui porte sur le devenir des étudiants est effectuée à six mois après la fin de la formation. Toutefois, le dossier n'apporte pas d'informations pertinentes sur le devenir et la nature de l'insertion professionnelle des étudiants.

Le diplôme semble peu attractif puisque, compte tenu du faible nombre d'étudiants en formation initiale, il a été décidé de n'ouvrir la formation qu'à destination des apprentis.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Positionnement sur le domaine de la santé.
- L'importance donnée à l'apprentissage.

Principaux points faibles :

- Faiblesse des effectifs de formation initiale.
- Absence d'informations précises sur les collaborations et partenariats avec le milieu socioprofessionnel.
- Absence d'information sur le devenir des étudiants et leur insertion professionnelle.
- Une trop grande poursuite d'études post licence.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le diplôme souffre d'un manque d'attractivité notamment auprès du public de formation initiale. La formation semble manquer d'une stratégie de développement alors que son positionnement correspond aux besoins d'un secteur en pleine expansion dans les années à venir.

Une réflexion d'ensemble sur le positionnement de la formation paraît nécessaire eu égard notamment aux évolutions du secteur professionnel. Le passage en formation en alternance peut apparaître comme une solution, à condition qu'un partenariat avec les institutions du bassin d'emploi soit effectif. Le potentiel d'emplois dans ce secteur est important dans les années à venir et il serait primordial de communiquer sur des éléments à la fois quantitatifs et qualitatifs concernant l'insertion professionnelle des étudiants ayant suivi cette formation pour susciter de nouvelles candidatures.



LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'ANIMATION SOCIALE, SOCIO-ÉDUCATIVE ET SOCIOCULTURELLE

Établissement : Université Paris 13

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle *Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle* offre une voie de poursuite d'études à des étudiants titulaires d'un diplôme de niveau Bac+2 (diplômes universitaires de technologie - DUT, brevets de technicien supérieur - BTS ou deuxième année de licence - L2) dans le domaine de l'animation socio-éducative et socioculturelle. Ouverte en formation initiale (FI), formation continue (FC) et en formation par alternance (FA) avec le centre de formation des apprentis (CFA) Sup 2000, cette formation qui vise l'insertion professionnelle rapide au sein d'un secteur en pleine évolution permet aux étudiants une fois diplômés d'exercer des missions d'encadrement intermédiaire au sein du secteur associatif ou au sein de collectivités territoriales.

L'accès à la formation ou au diplôme délivrée par validation des acquis de l'expérience ou personnels et professionnels (VAE/VAPP) est possible pour des salariés à même de justifier d'une expérience professionnelle suffisante. La formation est dispensée au sein de l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Bobigny et ne fait l'objet d'aucune délocalisation.

ANALYSE

Finalité

Les finalités de la formation sont clairement énoncées : celle-ci permet d'acquérir, de renforcer les connaissances et compétences techniques, conceptuelles et théoriques dans le domaine visé.

La formation répond à une vraie demande sociale et est en cohérence avec les attentes aussi bien du monde professionnel dans le domaine de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle que des acteurs chargés de déployer des politiques publiques dans ce domaine. Ainsi, les métiers visés à l'issue de la formation sont précis et les compétences transmises dans le cadre des enseignements permettent d'y accéder. Les enseignements dispensés permettent de former des cadres débutants, de perfectionner ceux en formation continue dans les domaines visés par la formation. Son ancrage aussi bien en carrières sociales, dans son environnement socio-économique, que dans son environnement institutionnel est intéressant : la formation est bien positionnée dans son écosystème.

Les objectifs de la formation et les compétences qu'elle permet de développer sont nécessaires aux besoins des acteurs du monde de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle ainsi qu'aux acteurs publics en lien avec ce secteur en constante évolution. Elle aide les différents acteurs à faire face aux enjeux de transformation profonde de leur mode de fonctionnement et de leur pilotage.

Positionnement dans l'environnement

La licence professionnelle est aussi bien ancrée dans le département carrières sociales de sa composante, l'IUT de Bobigny, que dans le paysage des formations en lien avec l'animation socioculturelle. Elle est la seule formation avec une telle spécialisation au sein de son université. Dans son domaine, il y a des formations similaires proposées par d'autres universités en France. Ceci n'entame en rien son attractivité et on ne peut pas parler de concurrence, d'autant plus que la formation fait de son implantation en Seine-Saint-Denis un point fort.

La formation a de fortes interactions avec les réseaux professionnels en lien avec les métiers auxquels elle forme. Ces interactions se traduisent par la présence d'intervenants professionnels dont la diversité, la qualité et le statut sont en adéquation avec les enseignements délivrés dans le cadre de cours, de conférences, et en cohérence avec les stages et les apprentissages proposés aux étudiants.

À la différence de nombreuses licences professionnelles, l'international occupe une place significative avec en particulier un voyage d'études annuel organisé à l'étranger, dans le cadre des projets collectifs par des étudiants, un cours d'anglais de 20 heures, une mobilité entrante matérialisée par l'accueil d'étudiants internationaux et une mobilité sortante permettant aux étudiants d'effectuer leur stage de cinq mois à l'étranger.

L'adossement de la formation à la recherche se fonde sur l'intervention de quatre enseignants-chercheurs, de façon significative au sein de son équipe pédagogique dans les cours et dans l'accompagnement des étudiants dans la production d'un mémoire. Ceci est satisfaisant car la recherche n'est pas la vocation première d'une licence professionnelle pour laquelle, comme ici, la poursuite d'études est faible.

Organisation pédagogique

Les enseignements sont organisés autour de cinq unités d'enseignements (UE) riches et diversifiées permettant de renforcer les connaissances dans les domaines visés. Les unités d'enseignement proposées sont en cohérence avec les objectifs visés. On a une bonne articulation des différentes UE en blocs qui font sens avec les objectifs de la formation.

Les crédits européens sont bien repartis. Les volumes horaires de chaque UE sont assez conséquents et permettent de transmettre les connaissances et compétences visées. L'articulation des enseignements, les volumes horaires, les poids des UE et les crédits sont en cohérence avec les objectifs de la formation. Le projet collectif et le stage (ou l'alternance) ont une place satisfaisante. Le dispositif lié au développement du numérique est convenable, même si, sur ce point, des efforts peuvent être réalisés.

La composition de l'équipe pédagogique est pertinente et conforme à ce que l'on peut attendre dans une licence professionnelle, avec 40 % des cours assurés par les universitaires. On peut seulement regretter l'absence d'un enseignant-chercheur en sciences de gestion pour éveiller les étudiants aux problématiques de liens entre associations et pouvoirs publics ainsi qu'aux évolutions des attentes des financeurs publics envers les associations, organisations employant la plupart des diplômés et suggérer de renforcer l'aspect juridique, en particulier en matière de relations sociales (approche de la convention collective de l'animation, système de classification).

Le récent développement de la formation en apprentissage commence à prendre une réelle ampleur (21 apprentis en 2016-2017 dans le dossier, 16 dans le tableau des effectifs) qui aurait mérité une focale sur les conséquences de cette évolution sur l'organisation, voire sur le contenu de la formation.

Il existe un dispositif efficace d'accompagnement et de suivi des étudiants aussi bien en FI, FC que FA. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est de bonne qualité et donne toutes les informations sur les compétences acquises et les métiers envisagés. L'ensemble est cohérent et pertinent.

Les dispositifs de VAE et de VAPP existent et fonctionnent correctement. Depuis 2012, 13 étudiants en ont bénéficié.

Pilotage

Le pilotage de la formation est globalement satisfaisant. L'équipe dirigeante de la formation est composée d'un binôme constitué d'un professeur certifié (PRCE) et d'un professeur associé (PAST) s'occupant respectivement du groupe en alternance et du groupe en formations initiale et continue ; le tout coordonné par le chef de département carrière social. Des réunions d'équipes sont organisées et la formation est dotée d'un conseil de perfectionnement dont la composition gagnerait à intégrer des représentants des étudiants. Le pilotage de la formation est dans l'ensemble satisfaisant.

Les modalités de suivi des connaissances sont très claires et cohérentes pour une formation de ce type. Les conditions de délivrance du diplôme sont conformes aux dispositions légales.

Les modalités de recrutement sont classiques et conformes à ce qu'il est donné d'observer dans les formations de ce type. La formation est attractive et sélective car elle reçoit un nombre important de candidatures, avec une attractivité réelle.

Résultats constatés

De façon globale, les effectifs des deux groupes sont satisfaisants. La formation enregistre un nombre relativement important de candidatures qui s'est stabilisé autour de 240 candidatures par an sur ces dernières années. Les étudiants viennent majoritairement de BTS (40 %), de DUT (28 %) et d'autres formations à 32 %. Il faut noter que la proportion d'étudiants de L2 représente en moyenne 7 % des effectifs globaux, que complète un recrutement en provenance des formations du secteur social

Les taux de réussite sont globalement excellents, et montrent la volonté de l'équipe pédagogique de faire réussir tous les étudiants. Ils sont de 93,6 % des inscrits sur les quatre dernières années. Ceci s'explique en partie par le niveau de sélectivité de la formation mais aussi par un accompagnement de qualité. Les rares échecs s'expliquent majoritairement par des motifs extra-universitaires.

Le suivi des diplômés s'opère à travers deux enquêtes. Une nationale à 18 mois effectuée par la mission qualité-évaluation par les services centraux de l'Université et l'autre interne à l'IUT de Bobigny. Les taux de réponses sont globalement corrects (60 % en moyenne) donnant un taux d'insertion globalement satisfaisant, avec une insertion de qualité dans un secteur fragile, de 66 % à 80 %. Les étudiants en poste exercent des fonctions qui sont en lien et en conformité avec les objectifs de la formation, même si une phase transitoire est parfois nécessaire, ce qui se comprend dans ce secteur.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Forte cohérence des enseignements, de l'organisation des unités d'enseignement avec les attentes du monde professionnel.
- Formation attractive, aux objectifs clairs et en cohérence avec les attentes du milieu professionnel.
- Bonne insertion dans son territoire.
- Pilotage de qualité.
- Place affirmée de l'international.
- Bonne insertion professionnelle, en fonction des caractéristiques particulières du secteur.

Principaux points faibles :

- Faible place du numérique.
- Un développement de l'apprentissage qui nécessiterait une meilleure exploitation des enrichissements pédagogiques induits.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle* a des objectifs clairs et en adéquation avec les attentes du monde professionnel. Elle donne une formation d'excellente qualité et a un bon ancrage avec les différents acteurs de son environnement socio-économique. Les taux de réussite sont excellents et le taux d'insertion professionnelle sont, au regard des résultats disponibles, satisfaisants.

On peut néanmoins regretter la faible place du numérique, ainsi que l'absence d'enseignant-chercheur en sciences de gestion dans les effectifs enseignants.

De façon globale, la licence professionnelle *Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle* proposée par l'IUT de Bobigny de l'Université Paris 13 apparaît comme une formation répondant aux attentes d'étudiants vers un secteur attractif, même s'il est économiquement fragile.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'ENTREPRENEURIAT

Établissement : Université de Paris 13

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Créée en 2011, cette licence professionnelle (LP) *Métiers de l'entrepreneuriat* dispensée à l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Saint-Denis est à la fois positionnée en management des entreprises ou des projets, et en entrepreneuriat/entrepreneuriat. La formation a pour objectif de former des étudiants souhaitant occuper des postes de manager dans des petites et moyennes organisations, d'assistant manager dans de grandes entreprises, de conseils en organisation ou management, ou à reprendre ou créer et diriger leur propre entreprise. Elle est ouverte, pour des étudiants de niveau 2, en alternance (en formation continue (FC), contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation) et propose la possibilité d'une validation des acquis de l'expérience (VAE).

ANALYSE

Finalité

Ce diplôme de LP a des objectifs cohérents compte tenu de la finalité du diplôme. Le document présente la liste des objectifs, savoir-faire et compétences attendus. Cette LP met l'accent sur une pédagogie centrée sur les projets. Beaucoup d'étudiants rentrent dans ce diplôme avec un vrai projet entrepreneurial. Un focus est fait sur les outils dédiés à l'auto-entrepreneuriat.

Cette LP a une vraie vocation professionnelle et elle s'inscrit concrètement dans un ensemble d'actions menées avec le département Gestion des entreprises et des administrations (GEA) autour de l'entrepreneuriat, en association avec les dispositifs mis en place par l'Université de Paris 13 : bus de la création d'entreprise, Pépite CréaJ IDF (Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert, l'entrepreneuriat pour de jeunes créateurs Paris 13 en Île-de-France). Cependant, en termes de débouchés, la finalité de la formation est ambiguë car l'issue de celle-ci, telle qu'elle est affichée, relève soit de l'insertion professionnelle, soit de la poursuite d'études (ce qui pour la seconde n'est pas la finalité première d'une licence professionnelle).

Positionnement dans l'environnement

La LP dispensée à l'IUT de Saint-Denis s'inscrit dans l'offre de formation de l'Université de Paris 13 et plus largement dans le cadre de l'Université Sorbonne Paris Cité (USPC). Elle se positionne comme une opportunité de poursuite d'études pour les étudiants des diplômes universitaires de technologie (DUT) GEA et Techniques de commercialisation - TC (des trois sites d'IUT : Bobigny, Saint-Denis, Villetaneuse). Par rapport à l'offre de troisième année de licence (L3) de gestion de l'Université Paris 13, ce diplôme est le seul à s'inscrire dans les dynamiques entrepreneuriales et managériales.

Après six ans d'existence de la licence, il n'existe pas encore de partenariat avec le monde socio-économique, mais une convention de partenariat avec l'association jeunesse et entreprises (AJE) est en cours de signature pour l'organisation d'événements autour de l'entrepreneuriat et la mobilisation d'entreprises en faveur de l'accès à l'alternance pour leurs étudiants.

Pour ce qui est de l'international, la formation n'offre aucune spécificité, un seul projet de convention avec une université belge (Université de Vives – Bruges et Courtrai) est en cours pour une double diplomation (en langue française ou en langue anglaise).

Organisation pédagogique

La formation comprend 500 heures pour cinq unités d'enseignement dispensées au premier semestre, selon une formule de type trois jours par semaine en entreprise et deux jours de formation universitaire. Le dernier semestre est consacré au mémoire professionnel et au projet tuteuré.

Ce diplôme est porté par une équipe multidisciplinaire impliquée et portant un vrai projet pédagogique.

Six enseignants-chercheurs font partie de l'équipe pédagogique multidisciplinaire et dispensent plus de 30 % des enseignements, augurant ainsi d'un plein pilotage de la formation par l'Université. L'accent est mis sur la méthodologie du mémoire. La dimension professionnelle représente un tiers des enseignants. La mise en place d'un cycle de conférences renforce encore cet ancrage professionnel. Globalement, l'équipe pédagogique est composée de 17 enseignants (dont six maîtres de conférences, six professionnels et cinq enseignants).

On notera un suivi structuré des étudiants (lors des stages, missions, alternance) par les membres de l'équipe pédagogique. Une pédagogie par projet et par groupe d'étudiants est mise en place.

La pédagogie intègre des cours d'informatique, et notamment une simulation de gestion. Une part importante des enseignements est consacrée à la partie droit - comptabilité - finance. Elle reste centrée sur des outils et des démarches focalisées sur l'auto-entrepreneuriat.

Il manque cependant à cette LP des sensibilisations aux différentes formes d'entrepreneuriat et de repreneuriat, aux *business models* innovants, aux méthodes de gestion de projets innovants et de stimulation de la créativité.

Pour la partie internationale, on observe une faible mobilité étudiante malgré une réelle volonté de la direction de la développer.

Les cours de langues ne représentent que 20 heures, ce qui laisse peu de place à l'international. Cependant, un cours de finance sera prochainement enseigné en anglais, et une réelle volonté de développer les enseignements en anglais est formulée.

Pilotage

Le pilotage est particulièrement structuré avec une implication forte de l'équipe pédagogique. Il intègre un conseil de perfectionnement qui se réunit une fois par an, en janvier. On notera le souci permanent de l'équipe pédagogique de faire évoluer le diplôme, en répondant aux attentes des milieux professionnels. Ce conseil de perfectionnement a amené les responsables à envisager de développer une partie du diplôme à distance ainsi que d'augmenter de manière significative les enseignements en anglais.

Toutefois, les étudiants ne font pas partie du conseil de perfectionnement. Ils ne sont que consultés avant la réunion, pour transmission de leur avis aux membres du conseil. La formation se prive ainsi d'un échange avec les étudiants en cours de conseil qui pourrait être plus riche en termes de préconisations d'amélioration de la formation.

Résultats constatés

Cette licence conçue au départ comme « un outil d'insertion professionnelle directe », s'est ensuite positionnée comme offrant la possibilité de poursuites d'études. C'est sans doute ce qui explique que moins de la moitié des étudiants s'investissent dès la fin de la L3 dans un vrai projet de création ou de reprise d'entreprise.

Dans le cadre du pilotage de la formation, une enquête a été réalisée pour 2015-2016, mais aucun détail n'est mentionné quant au taux de répondants. Pour ce qui est des résultats pour 2015-2016 (25 étudiants en alternance), 80 % des étudiants ont obtenu leur LP (avec 65 % de mentions obtenues), deux ont abandonné. Ces étudiants étaient issus pour 45 % de DUT, 50 % de brevet de technicien supérieur (BTS) et 5 % de deuxième année de licence (L2). Les contrats d'alternance sont essentiellement orientés sur les entreprises du tertiaire (80 %). 95 % étaient en contrat d'apprentissage, 5 % en contrat de professionnalisation. Aucune information n'est fournie quant à l'insertion professionnelle des étudiants et des postes occupés, le dossier renvoyant au site de l'Université Paris 13 pour les statistiques générales.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Implication des enseignants-chercheurs.
- Bonne insertion du diplôme dans l'offre de formation.

Principaux points faibles :

- Pas d'informations sur l'insertion professionnelle des étudiants et sur les poursuites d'études.
- Pas de partenariats avec le milieu socio-économique.
- Pas d'innovations pédagogiques spécifiques à l'entrepreneuriat.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le diplôme est cohérent avec ses objectifs pédagogiques centré sur l'auto-entrepreneuriat, mais n'affiche aucun résultat significatif d'insertion professionnelle par la création ou la reprise d'entreprise. Il serait d'ailleurs particulièrement judicieux de mentionner que la formation n'est pas destinée à la poursuite d'études et de mener des enquêtes d'insertion professionnelle des étudiants. La présence des étudiants dans le conseil de perfectionnement serait souhaitable pour une contribution réelle à l'amélioration de la formation. Par ailleurs, il est recommandé de développer des cours sur les nouvelles dynamiques pédagogiques en entrepreneuriat pour faire évoluer ce débouché naturel de la formation. Enfin, des partenariats avec le milieu professionnel devraient faire l'objet de conventions pour soutenir la formation et la politique de réussite et d'insertion professionnelle des étudiants. De même, serait-il pertinent de développer la dimension internationale de la formation par une offre de cours de langue plus développée.



Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA GESTION ET DE LA COMPTABILITÉ : RESPONSABLE DE PORTEFEUILLE CLIENTS EN CABINET D'EXPERTISE

Établissement : Université Paris 13

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : responsable de portefeuille clients en cabinet d'expertise forme des professionnels en mesure d'assurer, sous la supervision d'un expert-comptable, le suivi de clients de toute petite à moyenne entreprise. Ces professionnels seront chargés, le cas échéant, de la production des comptes annuels, des déclarations fiscales et sociales, et du conseil des clients en matières comptable, fiscale, juridique et financière pour les questions courantes.

La licence professionnelle est dispensée en formation initiale, en formation en alternance et ouverte en formation continue sur le site de l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Bobigny.

ANALYSE

Finalité
La finalité de la licence professionnelle ainsi que les connaissances et compétences attendues sont clairement exposées. L'approche compétences est développée et les objectifs s'inscrivent en parfaite correspondance avec la finalité de la formation. Les enseignements proposés apparaissent cohérents et pertinents par rapport notamment aux objectifs professionnels. On peut toutefois douter de la pertinence de certains types d'emplois accessibles par le biais de cette licence comme par exemple les emplois de Responsable Administratif et Financier ou celui de cadre de la comptabilité ou de l'audit.
Positionnement dans l'environnement
La licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : responsable de portefeuille clients en cabinet d'expertise constitue un complément de formation pertinent et cohérent pour les diplômés de niveau bac +2 dans le domaine comptable. Il y a une très importante offre de formations concurrentes aux échelles nationale et régionale, mais la licence professionnelle semble trouver son public (au regard du nombre d'inscrits)

et apparaît donc complémentaire des autres offres. Sans qu'il soit possible de le quantifier, des unités d'enseignement sont assurées par des enseignants-chercheurs appartenant à différents laboratoires de recherche dans diverses disciplines manifestant a minima une articulation avec la recherche. Concernant l'environnement socio-économique, il est fait mention d'un partenariat avec deux grands cabinets mais aucune précision n'est apportée sur des liens avec l'Ordre des Experts-Comptables, ce que l'on peut considérer comme regrettable pour une licence dont le débouché principal est celui de collaborateur comptable dans des cabinets d'expertise comptable.

Organisation pédagogique

L'organisation mise en œuvre est adaptée à la finalité et au public visé. La licence est proposée sous différents régimes (formation initiale, formation par alternance et formation continue). Il est fait mention de la mise en œuvre d'un dispositif particulièrement développé et personnalisé de suivi des étudiants qui est intéressant pour leur réussite. On peut souligner positivement l'existence d'un contrôle continu des connaissances ainsi que de dispositifs visant à encadrer fortement les étudiants et/ou les apprenants. L'intervention de professionnels à plusieurs occasions (jurys, soutenances, enseignements, conférences professionnelles) est pertinente pour la professionnalisation et l'accompagnement des étudiants dans leurs projets professionnels. La formation offre une large place à l'expérience professionnelle, via un stage de douze semaines et un projet tuteuré. On peut regretter, tout de même, que la fiche Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ne soit pas à jour notamment au niveau des codes Répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME).

La place du numérique est présentée de façon assez limitée en mentionnant l'existence d'enseignements sur des logiciels comptables ou l'accès à des ressources numériques via la bibliothèque et le laboratoire de langues.

La place de la recherche dans l'organisation pédagogique se réduit aux enseignements dispensés par les enseignants-chercheurs appartenant à l'équipe pédagogique de la licence.

La place de l'international se réduit à des enseignements en anglais, à la possibilité de réaliser des stages à l'étranger et à des informations sur le dispositif European Region Action Scheme for the Mobility of University Students (ERASMUS).

Pilotage

Le pilotage de la formation est un point fort du diplôme avec une équipe pédagogique cohérente par rapport aux objectifs, des dispositifs pertinents pour évaluer les enseignements mais aussi suivre l'acquisition des connaissances et des compétences.

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants chercheurs, d'enseignants recrutés en qualité de professeur associé (PAST), de professeurs agrégés (PRAG) et certifiés et de professionnels spécialistes du cœur de métier. Un volume significatif de 198 heures d'enseignements est assuré par des professionnels, dont 110 heures par un chef de mission au sein d'un cabinet d'expertise comptable, ce qui peut être problématique, P.A.S.T., en parfaite correspondance avec le cœur de métier de la formation.

Un travail de coordination particulièrement développé est mis en œuvre, notamment via des réunions d'équipe, la supervision de chaque module par un enseignant et la préparation pour chaque intervenant d'un livret de l'enseignant. Un conseil de perfectionnement est également mis en œuvre dans le cadre du pilotage de la formation. Un dispositif d'évaluation des enseignements existe, dont les résultats permettent une discussion au sein du département et au sein des conseils de perfectionnement. En adéquation avec les objectifs de la formation, le pilotage fait intervenir enseignants, étudiants élus et professionnels.

Des enquêtes régulières permettent la collecte de riches données concernant les diplômés.

Résultats constatés

La formation affiche d'assez bons taux de réussite, avec un total de 17 diplômés en 2015-2016 pour 24 inscrits (71 % de taux de réussite), matérialisant l'efficacité du dispositif de suivi et d'aide à la réussite mis en œuvre. La stabilité des effectifs sur les trois années écoulées, compris entre 18 et 24 étudiants et ce, dès l'ouverture de la formation, est à souligner. S'agissant d'un diplôme terminal, il est recommandé de continuer de suivre le taux de poursuite d'études, proche de 28 % pour la dernière promotion.

Le taux d'insertion professionnelle s'avère bon, confirmant l'adéquation du positionnement de la formation avec

les attentes de son environnement. Seuls quatre diplômés demeurent en recherche d'emploi (sur 21 répondants) à six mois en février- mars 2017, contre aucun pour les trois années antérieures.

On peut regretter l'absence de précisions quant aux métiers exercés ainsi que sur l'adéquation des professions exercées avec les objectifs de la formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La mise en œuvre d'un dispositif particulièrement développé d'accompagnement des étudiants et d'aide à la réussite.
- Un solide dispositif de coordination de l'équipe pédagogique et de pilotage, impliquant les enseignants, mais également les professionnels et les représentants élus des étudiants.
- La forte présence de professionnels issus du cœur de métier.
- Le positionnement de la formation sur un métier dont les débouchés demeurent importants, comme en témoignent le bon taux d'insertion professionnelle et le niveau des effectifs dès l'année de lancement de la formation.

Principaux points faibles :

- Les données fournies ne permettent pas de confirmer l'adéquation des postes occupés à la formation.
- L'absence de précisions sur les liens avec l'ordre des experts-comptables.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les perspectives de la licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : responsable de portefeuille clients en cabinet d'expertise paraissent excellentes au vu de son positionnement et des résultats constatés malgré son caractère très récent. Il serait intéressant de maintenir le dispositif très développé de coordination et de pilotage de la formation ainsi que de suivi des étudiants qui pourrait être affiné en identifiant les postes occupés par les diplômés en emploi. Il conviendrait également d'institutionnaliser les rapports avec les experts-comptables via l'Ordre des Experts-comptables et l'élaboration d'une convention ou avec des partenariats avec les cabinets d'expertise-comptable.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA GESTION ET DE LA COMPTABILITÉ : COMPTABILITÉ ET PAIE

Établissement : Université Paris13

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie a été ouverte à la rentrée 2015/2016 sur le département Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA) de l'IUT de Villetaneuse, au sein de l'université Paris 13. La vocation de ce diplôme est l'insertion professionnelle directe. Les métiers visés sont : gestionnaire de paie, assistant du gestionnaire de paie, contrôleur paies, collaborateur comptable/social en cabinet d'expertise comptable.

Forte d'un effectif de 31 étudiants à la rentrée 2016/2017, dont 20 en formation initiale, huit en apprentissage et trois en formation continue, elle prépare aux métiers évoqués ci-avant à l'issue de formations de niveau bac + 2.

ANALYSE

Finalité
<p>Cette licence professionnelle est bien structurée en regard de ses objectifs et de leurs déclinaisons aussi bien en compétences visées que dans les contenus des programmes traités dans chaque unité d'enseignement (UE) (cadre économique et managérial des RH, environnement juridique et comptable, système d'information et de gestion de la paie, anglais appliqué aux RH).</p> <p>Les débouchés, et l'adéquation des compétences visées avec les postes concernant la gestion des paies et du domaine social (aussi bien en entreprise qu'en cabinet), confortent la pertinence et la cohérence de cette formation.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Cette LP s'inscrit dans le développement des formations orientées dans le domaine de la gestion sociale et des paies. Au sein de l'université Paris 13, et particulièrement au sein du département de l'IUT de Villetaneuse, dont elle assure une finalité de formation à partir de bac + 2, elle bénéficie du réseau de partenaires socio-économiques et culturels, notamment dans les filières permettant l'apprentissage et la formation professionnelle. Elle bénéficie également du soutien du milieu professionnel, et plus particulièrement de la profession comptable.</p>

Sa création récente ne permet pas encore de bénéficier de beaucoup de soutien d'entreprises. La place de la recherche n'est pas privilégiée dans cette formation, de même que la coopération à l'international, bien que, pour celle-ci, l'unité d'enseignement, consacrée à part entière à l'anglais, soit un atout.

Organisation pédagogique

La structure de cette LP est, dans l'ensemble, bien équilibrée, tant en regard des unités d'enseignement (UE) et d'activités, du nombre d'european credits transfert system (ECTS) pour chacune, ainsi que du volume horaire, avec, cependant, une faible place consacrée à la comptabilité approfondie des charges de personnel (16 heures), et la révision comptable (8 heures). Elle permet, globalement, à chaque étudiant d'adapter l'acquisition des connaissances et des compétences correspondantes à son propre rythme. Elle est également très bien adaptée au parcours en alternance, tenant compte des contraintes liées à la vie en entreprise. Enfin, tant en formation initiale et continue qu'en apprentissage, les heures assurées par des professionnelles excèdent largement le quart minimum des enseignements. A contrario, le nombre d'heures consacrées (100 heures) au projet tuteuré encadré ne représente que 19 % de la durée totale d'enseignement.

La professionnalisation de cette LP est renforcée par les dispositifs d'accompagnement à la validation des acquis d'expérience (VAE). Ce renforcement est également réel pour l'acquisition de l'anglais qui peut faciliter l'insertion à l'international.

La place du numérique est bien mise en valeur dans l'UE 3 par les moyens technologiques accordés, y compris dans le domaine de l'innovation (études comparatives des différentes technologies de l'information combinés avec le management).

L'accompagnement pédagogique des étudiants sur les modalités relatives aux stages (d'une durée de seize semaines) ou aux projets, est favorisé par le Centre de Relations Extérieures pour l'Insertion Professionnelle.

La place de la recherche n'est pas prépondérante dans ce type de formation. Elle fait néanmoins partie des perspectives de renforcement évoquées sur cette formation.

Pilotage

L'équipe pédagogique comprend une bonne association d'enseignants et de professionnels, dont les profils de compétence sont en bonne adéquation avec les enseignements dispensés. On dénombre ainsi la présence de deux professeurs certifiés (PRCE), trois professeurs agrégés (PRAG), une contractuelle et parmi les professionnels, un avocat, un inspecteur URSSAF et un ingénieur administrateur de données en formation initiale et continue. En apprentissage, on dénombre deux PRCE, trois PRAG, un professeur d'université ainsi que d'un avocat, un responsable de paie, un chef de projet GRH, un consultant juridique, une inspectrice du travail et un inspecteur URSSAF. Il est toutefois dommage que pour une formation visant la gestion des paies et des charges sociales, il n'y ait pas d'intervention significative de praticien des techniques dans ce domaine en formation initiale et en formation continue.

L'évaluation des étudiants en matière d'acquisition des connaissances et des compétences suit un processus satisfaisant, de même que les dispositifs de recrutement et passerelles qui sont bien définis et rigoureux. Le conseil de perfectionnement tient un rôle efficace.

Résultats constatés

Avec un effectif de 31 étudiants sur 2016/2017 cette LP est en bonne progression (26 en 2015-2016) et laisse apparaître une bonne attractivité, compte tenu de sa création récente. La filière apprentissage, organisée de façon spécifique dans cette formation (au point de mentionner parfois l'existence de deux licences), n'apparaît que sur 2016/2017 avec huit inscrits.

Sur 2015/2016, première année de la formation, le taux de réussite avec 21 diplômés sur 26, soit 81 % est satisfaisant, mais doit être relativisé par l'absence d'antériorité. Il en va de même pour ce qui concerne le suivi des étudiants, l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études sans le recul nécessaire à une évaluation fondée. A cet égard, l'enquête de satisfaction, inachevée dans les documents présentés, présentera un élément d'analyse très utile pour ces thèmes.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation en adéquation avec les besoins des entreprises et des cabinets, offrant une employabilité immédiate.
- Un bon contenu pédagogique bien structuré.

Principaux points faibles :

- Une place trop réduite pour la comptabilité dans son articulation avec la gestion des paies et des charges sociales.
- Une faible intervention de praticiens dans la gestion technique des paies et des charges sociales, notamment en formation initiale ou continue.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie offre de bonnes perspectives de développement. Sa finalité, son positionnement et son contenu en font une formation offrant de sérieuses garanties d'acquisition de connaissances, de compétences et d'insertion professionnelle.

Il convient, cependant, de veiller à une bonne implication des praticiens, aussi bien dans l'enseignement de la comptabilité que des techniques concernant la gestion des paies et des charges sociales. Le rôle du conseil de perfectionnement sera un des éléments déterminants pour garantir un bon développement de cette formation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA GESTION ET DE LA COMPTABILITÉ : CONTRÔLE DE GESTION

Établissement : Université Paris13

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : Contrôle de gestion offre une voie de poursuite d'études à des étudiants titulaires d'un diplôme de niveau Bac+2 (Diplôme universitaire de technologie (DUT), Brevet de technicien supérieur (BTS) ou deuxième année de licence (L2) dans le domaine du management et du pilotage de la performance des organisations. Ouverte en formation initiale, formation continue et en formation par alternance, cette formation qui vise l'insertion professionnelle rapide permet aux étudiants diplômés d'occuper des postes de : collaborateur spécialisé en contrôle de gestion au sein de cabinets d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, de contrôleur de gestion junior, d'assistant contrôleur de gestion au sein d'entreprises industrielles ou commerciales.

L'accès à la formation ou au diplôme délivré par validation des acquis de l'expérience (VAE) et validation des acquis professionnels (VAP 85) est possible pour des salariés à même de justifier d'une expérience professionnelle suffisante. La formation est dispensée au sein de l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Bobigny et fait l'objet d'une délocalisation au sein d'un établissement au Maroc où elle est dispensée sur quatre sites.

ANALYSE

Finalité

Les finalités de la formation sont clairement énoncées et elles permettent d'acquérir les connaissances et compétences techniques et professionnelles permettant aux diplômés d'exercer les fonctions de contrôleur de gestion junior en étant un appui opérationnel dans le processus d'aide à la décision des dirigeants de PME.

Les finalités de la formation sont ainsi en cohérence avec les attentes du monde professionnel. Les métiers visés à l'issue de la formation sont précis et les compétences transmises dans le cadre des enseignements permettent d'y accéder. En effet, les enseignements dispensés permettent bien de former des contrôleurs de gestion juniors, de perfectionner les stagiaires de formation continue dans les domaines du contrôle de gestion en particulier mais aussi dans l'ensemble des métiers liés à la finance d'entreprise au sens large.

En somme, les objectifs de la formation et les compétences qu'elle permet de développer sont utiles aux besoins

des acteurs du monde professionnel.

Positionnement dans l'environnement

La licence professionnelle est bien positionnée au sein de l'offre de formation de son établissement en général et de sa composante (IUT de Bobigny) en particulier. Dans son environnement, il y a des formations similaires proposées par d'autres universités et ceci en France ou en Ile-de-France. Elle est donc en concurrence ; mais cela ne semble pas avoir un impact sur les effectifs connus. En effet, ceux-ci sont corrects et n'appellent pas de remarques particulières.

Les liens avec les réseaux professionnels de son champ sont faibles. En effet, les liens évoqués dans le dossier avec les cabinets Ernst&Young et PricewaterhouseCoopers concernent davantage l'option comptabilité et le DUT Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA) que la licence professionnelle Contrôle de gestion. Cette coopération n'est pas spécifique à cette formation. On peut donc déduire que l'interaction avec le monde professionnel est faible et se limite principalement ici à l'intervention de professionnels dans le cadre de cours, de conférences ; aux stages et apprentissages proposés aux étudiants...

La formation fait l'objet d'une délocalisation au Maroc sur quatre sites. Le dossier ne donne cependant aucune information sur le partenaire et ne comporte pas d'exemplaire de la convention. Il indique juste que les cours sont dispensés par des enseignants de l'IUT. De même, il n'y a pas de mobilité. On peut relever le volume horaire intéressant consacré au cours d'anglais des affaires qui est de 70 heures.

L'adossement de la formation à la recherche est relativement faible et se résume dans l'intervention d'enseignants-chercheurs au sein de son équipe pédagogique et dans l'accompagnement des étudiants dans la production d'un mémoire. On peut regretter l'absence d'enseignant-chercheur en sciences de gestion au sein de l'équipe pédagogique.

Organisation pédagogique

Les enseignements dispensés au niveau de la formation sont organisés autour de cinq unités d'enseignement (UE) riches et diversifiées permettant de renforcer les connaissances dans les domaines du contrôle de gestion. Les unités d'enseignement proposées sont en cohérence avec les objectifs visés. La formation bénéficie d'équivalences avec cinq Unité d'enseignement (UE) du diplôme de comptabilité et de gestion (DCG). On peut juste regretter concernant les enseignements de la comptabilité que ceux-ci soient constitués de cours d'initiation. A ce niveau et au regard des objectifs de la formation, des approfondissements sont nécessaires.

Les European Credits Transfert System (ECTS) des UE sont bien repartis. Les volumes horaires des UE sont satisfaisants et permettent de transmettre les connaissances et compétences visées. L'articulation des enseignements, les volumes horaires, les poids des UE et les ECTS sont en cohérence avec les objectifs de la formation. L'ensemble est satisfaisant.

La liste de l'équipe pédagogique est fournie. Celle-ci comprend des enseignants-chercheurs (maître de conférences section 05, sciences économiques et section 27, informatique), des professeurs agrégés (PRAG) et des professeurs associés (PAST). Cette composition d'équipe est conforme à ce que l'on peut attendre de la composition d'une équipe pédagogique de licence professionnelle. Pour ce qui est des professionnels, nous n'avons également aucune information sur leur profil et titre. Il est difficile d'apprécier la cohérence entre les enseignements dispensés et leur niveau d'expérience. Par ailleurs, le volume horaire assuré par les professionnels demeure insuffisant et au-dessous de la norme d'un quart des enseignements qui doivent être pris en charge par des professionnels. Ces derniers assurent 60 heures sur les 480 heures de la formation.

Il existe un dispositif d'accompagnement et de suivi des étudiants satisfaisant. La fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est fournie et les informations sur les compétences acquises et les métiers envisagés sont précisés. L'ensemble est cohérent et pertinent.

La place du numérique dans la formation est réduite. Elle se résume à l'usage du PC et aux cours d'informatique.

Pilotage

Le pilotage de la formation n'est pas clairement exposé. Il est difficile d'identifier qui la pilote et son statut. Des réunions d'équipes sont organisées afin de procéder à la construction du planning de progression pédagogique et pour prendre en compte les évolutions souhaitées de la formation.

La formation est dotée d'un conseil de perfectionnement qui se réunit une fois par an. Mais les éléments fournis restent limités.

Les modalités de suivi des connaissances ainsi que celles de suivi des étudiants dans le cadre de leur stage ou contrat d'apprentissage sont précisées et très claires, elles sont conformes à ce que l'on peut attendre d'une formation de ce type. Les conditions de délivrance du diplôme sont conformes aux dispositions légales. L'ensemble semble fonctionner de façon satisfaisante. Les modalités de recrutement sont classiques et conformes à ce qu'il est donné d'observer dans les formations de ce type.

Une enquête d'insertion professionnelle est réalisée par la composante six mois après la fin de la formation. Les résultats de cette enquête ne sont pas disponibles pour les trois premières années expertisées. Le dossier ne donne aucune information sur l'enquête à 30 mois réalisée par le Ministère. Le suivi des diplômés est un point faible de la formation.

Des enquêtes sont aussi mises en place dans le cadre de l'évaluation des enseignements. Elles sont renseignées par voie électronique par les étudiants et font l'objet d'une discussion en conseil de perfectionnement. Ce dispositif est satisfaisant.

Résultats constatés

Les effectifs des étudiants ne sont pas fournis pour les trois premières années expertisées. Pour l'année universitaire 2015-2016, les étudiants sont au nombre de 24, ce qui pour une formation en formation initiale (FI), formation en apprentissage (FA) et formation continue (FC) est correcte. Les effectifs des étudiants au Maroc ne sont pas indiqués.

Les effectifs sont composés des étudiants qui viennent majoritairement de Brevet de technicien supérieur (BTS) (66,67 %), de Diplôme universitaire de technologie (DUT) (33,33 %). Aucun ne vient d'une autre formation, ce qui est dommage au regard d'une poursuite pour un étudiant ayant validé une deuxième année de licence générale.

Sur la base des données disponibles, on observe un taux de réussite de 83 %, ce qui est satisfaisant.

Le suivi des diplômés s'opère sur la base de deux enquêtes : une nationale à 30 mois effectuées par les services centraux de l'université Paris 13 et l'autre interne à l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Bobigny. Les données de l'enquête nationale ne sont pas disponibles. Pour l'enquête réalisée par l'IUT, les taux de retour sont faibles, ils sont en moyenne de 44,5 % sur les années 2015 et 2016. Le taux d'insertion est sur la même période en moyenne de 88 %, ce qui est satisfaisant. Nous n'avons aucune information sur les emplois occupés par les diplômés. Il est compliqué d'apprécier la qualité de l'insertion.

En cohérence avec la finalité d'une licence professionnelle, peu d'étudiants poursuivent leurs études en master à l'issue de cette formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Les objectifs de la formation et les compétences transmises sont utiles aux besoins des acteurs du monde professionnel.
- Le taux de réussite est satisfaisant.
- Les modalités de suivi des connaissances ainsi que celles de suivi des étudiants sont précisées et très claires.

Principaux points faibles :

- Absence d'enseignant-chercheur en section 06 spécialiste du contrôle de gestion
- Faiblesse des liens avec les réseaux professionnels.
- Pilotage de la formation insuffisamment explicite.
- Insuffisance du suivi des diplômés.
- Absence d'information sur la délocalisation de la formation au Maroc.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : Contrôle de gestion a des objectifs clairs et est en adéquation avec les attentes du monde professionnel. Les taux de réussite et le taux d'insertion professionnelle connus sont satisfaisants mais sans oublier pour ce dernier taux que les données disponibles sont limitées.

On peut néanmoins regretter l'absence d'enseignant-chercheur en sciences de gestion et plus spécifiquement d'un spécialiste du contrôle de gestion au sein des effectifs enseignants. Les liens avec les réseaux professionnels sont faibles. Il serait souhaitable de nouer un partenariat avec l'Association Nationale des Directeurs Financiers et Contrôleurs de Gestion (DFCG) pour renforcer la place des professionnels dans les enseignements. La place du numérique devrait être plus importante que la seule utilisation de PC et d'enseignements en informatique. Le suivi des diplômés n'est pas performant car les résultats des enquêtes d'insertion professionnelle ne sont pas fournis sur les trois premières années du contrat. Enfin le dossier ne comporte aucune information sur la délocalisation du diplôme au Maroc. Une telle information devrait être précisée afin de mieux apprécier la pertinence de cette délocalisation et de prendre en compte son impact dans l'évaluation de la formation. Au regard de ce manque d'information, il nous semble indispensable de s'interroger sur le maintien de cette délocalisation au titre de la prochaine contractualisation.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA GESTION ET DE LA COMPTABILITÉ : FISCALITÉ

Établissement : Université Paris 13

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : fiscalité est proposée en formation en apprentissage et en formation continue par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Saint-Denis département Gestion des entreprises et des administrations(GEA). Elle a comme objectif de former des collaborateurs pouvant mener des missions comptables classiques comme l'élaboration des déclarations de TVA mais également pouvant traiter les incidences fiscales des opérations courantes. Enfin, cette licence professionnelle donne l'équivalence à l'Unités d'Enseignement(UE) 2 et l'UE4 de l'examen d'état du Diplôme de Comptabilité et de Gestion(DCG).

ANALYSE

Finalité
<p>Les connaissances et compétences attendues sont clairement exprimées et développées et sont adossées à des compétences métiers lisibles. On remarque une bonne cohérence avec les enseignements du module de base et du module de spécialités. On peut regretter l'absence d'enseignements plus transversaux comme le management d'organisation.</p> <p>Les métiers visés par cette formation sont bien explicités et en lien avec les enseignements dispensés mais comprennent notamment des emplois de cadre qui peuvent ne pas être en cohérence avec le niveau licence. De plus, la formation propose très explicitement des poursuites d'études en masters (au même niveau que les débouchés professionnels) ce qui peut sembler contradictoire avec l'objectif d'insertion professionnelle immédiate d'une licence professionnelle.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Cette licence professionnelle se positionne d'abord par rapport à celle portant sur la Révision comptable avec laquelle il est indiqué exister une très forte collaboration entre les responsables et les enseignants. Pour autant la forme et les mécanismes de cette coopération ne sont pas indiqués, comme le degré de mutualisation par exemple. Le positionnement de la formation est ensuite très bien expliqué au niveau de l'IUT puis au niveau de l'université et enfin au niveau régional et national. On remarque ainsi que la formation se positionne bien dans</p>

son environnement immédiat. On regrette que les positionnements au niveau régional et national ne soient pas plus développés et que le positionnement au sein de l'université ne soit pas analysé pour montrer les complémentarités et les éléments de différenciation.

L'articulation avec la recherche est développée même si cela ne représente pas un enjeu majeur. On dénote un effort de mise en place d'un mémoire de recherche avec des enseignants dédiés.

L'environnement socio-économique est très favorable à cette formation et est bien mobilisé sous forme de parrainage, participation au pilotage (conseil de perfectionnement), sponsoring. Les interactions avec les principaux partenaires (dont l'Ordre des experts comptables) sont donc fréquentes et diverses. De plus, la formation permet d'obtenir deux dispenses à l'examen d'état du diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) ce qui démontre son intégration dans le dispositif de formation national.

La coopération à l'international est par contre uniquement adossée aux dispositifs prévus par l'IUT et peu mobilisée pour et par la formation.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est lisible avec une spécialisation progressive grâce au module de base suivi du module de la spécialité qui représente 30 % du volume global. Il est fait mention de la possibilité d'alléger les horaires pour les étudiants ayant déjà suivi certains enseignements mais le document ne comporte pas de détail sur cette option et n'explique pas par exemple si les responsables pédagogiques utilisent des contrats pédagogiques individuels pour organiser et formaliser ces aménagements. Les modalités d'enseignements sont clairement explicitées, la formation est très majoritairement dispensée par apprentissage mais la formation continue est possible ; il existe tous les outils et procédures utiles au niveau de l'IUT pour les démarches de validation des acquis même si cela n'a pour l'instant jamais été mobilisé.

La professionnalisation prend une place importante dans cette formation en raison tout d'abord de son organisation en alternance. Les étudiants sont suivis sur leur contrat d'apprentissage et sont également coachés pour mener à bien leur projet professionnel. On remarque également que les professionnels sont impliqués dans le suivi des étudiants. Enfin, on constate la mobilisation de nombreux outils classiques pour la professionnalisation des étudiants comme les projets tuteurés sanctionnés par la rédaction d'un mémoire qui représente 25 % de la formation hors stage, mais également d'outils moins connus comme le projet Voltaire qui sera en place en 2017. On regrette simplement qu'il ne soit pas fait mention de livret d'apprentissage pour assurer une formalisation homogène du suivi des étudiants alternants.

La place de la recherche se limite à l'exercice du mémoire dans l'organisation pédagogique mais c'est un exercice qui est mobilisé au mieux car il permet l'enseignement de la méthodologie associée.

L'utilisation de supports de cours dématérialisés pour le cours de comptabilité et l'équipement des locaux sont les deux points mis en avant concernant la place du numérique dans les enseignements. Le numérique est ainsi présent mais sans être au cœur des dispositifs pédagogiques. On ne remarque pas en outre de développement de projets transversaux mais on note un accent mis sur la pédagogie par les projets sans comprendre toutefois comment elle se décline concrètement.

La place de l'international dans l'organisation pédagogique est liée au volume d'heures d'anglais qui est conséquent (75 heures) et mis en avant dans la formation car complété également par la préparation au Test of English for International Communication (TOEIC).

Pilotage

La diversité et l'équilibre de l'équipe pédagogique sont en adéquation avec les objectifs pédagogiques d'une licence professionnelle même si les professionnels extérieurs atteignent tout juste le seuil des 25 % des enseignements. Le rôle du responsable pédagogique est clair et est explicité au travers de tâches et missions concrètes.

Le pilotage est concrètement mis en œuvre très régulièrement avec des réunions d'équipe une fois par mois. Le conseil de perfectionnement intègre des étudiants et des professionnels. On s'interroge néanmoins sur le fonctionnement des évaluations intermédiaires et sur les changements et évolutions apportés suite aux différentes évaluations et points réalisés. De plus, les questionnaires d'évaluation semblent ne pas comporter de questions ouvertes et ne laissent pas la place à l'émission de commentaires de la part des étudiants. On remarque cependant que le conseil de perfectionnement peut être suivi par une action immédiate consistant à des entretiens personnalisés ce qui renforce le dispositif d'aide à la réussite. Le dispositif de pilotage est renforcé

également par les outils de l'établissement pour la gestion de l'éthique (charte, questionnaire).

Les modalités d'évaluation des connaissances sont claires et sont efficacement communiquées aux étudiants. L'usage de contrôle continu est limité aux disciplines enseignées sur un volume supérieur à 20 heures ce qui semble cohérent.

Le dispositif de recrutement est bien détaillé. Seules les passerelles possibles entre les deux licences professionnelles proches ne sont pas explicitées.

Résultats constatés

Les candidatures sont en nette augmentation depuis 2014 (+ 90 % environ) mais on remarque qu'en comparaison les effectifs n'ont augmenté que de 40 % (passant de 13 à 17). Le pourcentage de réussite est stable, 85 %.

Le suivi des diplômés est individualisé et fondé sur plusieurs collectes d'informations (dont les enquêtes) ce qui permet une bonne compréhension de l'environnement économique. Mais il manque une analyse qualitative des informations recueillies.

La poursuite d'études est trop importante (de 34 à 57 % selon l'année) au vu de l'objectif premier d'insertion professionnelle de la formation. Cela peut s'expliquer partiellement par la poursuite en diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) pour la validation des dernières unités d'enseignements de l'examen d'Etat.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Très bon positionnement notamment par une inscription cohérente dans le contexte économique et social et dans l'offre de formation de l'établissement.

Principaux points faibles :

- Place insuffisante des professionnels dans l'équipe pédagogique.
- Taux élevé de poursuite d'études.
- Analyse qualitative peu détaillée de l'insertion professionnelle.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : fiscalité est très bien intégrée dans son environnement socio-économique. L'organisation des enseignements est en cohérence avec les compétences recherchées et l'insertion professionnelle visée.

Il conviendrait de développer davantage la place des professionnels dans l'équipe pédagogique. De plus, il serait intéressant de mener une analyse plus qualitative des débouchés et des questionnaires d'évaluations dans le cadre du pilotage de la formation. Enfin, la poursuite d'étude doit rester minoritaire et ne peut pas être mentionnée comme un objectif au même niveau que les débouchés professionnels.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA GESTION ET DE LA COMPTABILITÉ : RÉVISION COMPTABLE

Établissement : Université Paris 13 ; Université Paris Descartes

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) Saint Denis, département Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA), forme des collaborateurs de cabinets comptables ou de directions financières. Elle se déroule en contrats de professionnalisation sur un an, et repose sur une combinaison d'enseignements et de présence en entreprise selon le modèle d'une licence professionnelle en alternance.

ANALYSE

Finalité

Cette licence professionnelle (LP) permet la formation de collaborateurs de cabinets comptables ou de directions financières plus particulièrement aptes à détecter les risques et les problèmes liés à la production des informations comptables, dans une logique de révision ou d'audit. Les compétences ciblées sont bien identifiées alliant des compétences fondamentales liées aux métiers de la comptabilité et les compétences spécifiques nécessaires aux enjeux de la révision.

Les profils de postes sont énoncés clairement mais semblent peut-être surdimensionnés pour un titulaire de LP (exemple : seconder un directeur financier dans une grande entreprise). Il serait souhaitable de les énoncer en deux temps : quels débouchés sont possibles directement après la licence professionnelle et quels métiers sont envisageables à terme.

La mention de poursuites d'études n'est pas en cohérence avec l'objectif d'une LP. De fait, les débouchés professionnels cités semblent plus en lien avec les débouchés inhérents aux poursuites des études présentées qu'avec ceux d'une LP.

Positionnement dans l'environnement

La formation s'insère dans un ensemble de formations pilotées par l'IUT GEA et trouve son prolongement à côté du DUT GEA et de la LP fiscalité. Elle s'inscrit aussi dans un panel de LP dont une grande partie est dédiée aux métiers du chiffre et est portée par l'Université de Paris 13. Quatre formations analogues sont dispensées dans la région, ce qui, au regard des besoins probables de collaborateurs, est relativement peu.

Même si les LP n'ont pas vocation à être adossées à des équipes de recherche en gestion, la place des enseignants chercheurs en Sciences de Gestion est significative : 31 % des heures (hors animation des projets) sont assurées par des maîtres de Conférences relevant des laboratoires de l'Université Paris 13.

Le nombre précis et les thématiques de ces laboratoires ne sont cependant pas précisés.

Par sa nature, cette licence semble a priori bien insérée, trouvant sa place légitime dans l'environnement économique local et régional. Cependant, ce thème reste allusif. Aucune étude d'opportunité, de besoins n'est mentionnée et il est difficile d'apprécier la réalité de la demande du marché (aval). Le dossier fourni quelques précisions concernant les conventions annexées au dossier, mais rien ne détaille la variété et richesse des partenariats.

Aucune coopération internationale n'est évoquée pour cette licence en particulier, même s'il est fait mention des projets internationaux du département.

Organisation pédagogique

Elle s'adresse à des candidats ayant déjà des bases solides dans les domaines comptables et constitue a priori une dernière année de spécialisation avec des compétences bien ciblées en cohérence avec les objectifs annoncés. La formation assure une mise à niveau préalable intensive pour homogénéiser les profils d'origines variées (Diplôme universitaire de technologie (DUT), Brevet de technicien supérieur (BTS), licence deuxième année (L2). La formation dispense un enseignement professionnalisant permettant les dispenses des Unité d'enseignement (UE) 9, 10 et 12 du diplôme de comptabilité et de gestion (DCG).

L'ensemble de la maquette est clair, strictement conforme à la fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), bien que les volumes horaires mentionnés dans le dossier ne correspondent pas à ceux de l'annexe (477 heures dossier contre 415 heures en annexe).

Elle est a priori ouverte aux VAP (validation des acquis professionnels) et VAE (validation des acquis de l'expérience) même si cette configuration n'a pas été utilisée.

La formation repose sur des stagiaires en contrats de professionnalisation. A ce titre, les stages occupent une place importante de la LP par le système d'alternance trois jours en entreprise (cabinet, directions financières) pour deux jours à l'IUT. Le stage compte pour 16,7 % des coefficients de l'évaluation et fait l'objet d'un mémoire et d'une évaluation avec deux enseignants, le tuteur et un éventuel représentant de l'Ordre des Experts comptables (OEC). Il est encadré par un enseignant référent qui assure deux visites de son étudiant et de l'entreprise d'accueil.

Les projets tuteurés sont importants en pondération : 25 % des European credits transfer system (ECTS). En revanche le volume horaire dédié n'est pas précisé et la description des projets, de leur encadrement et des modalités d'animation est trop allusive.

La place des stages et des projets est donc significative, globalement bien orchestrée et conforte la dimension professionnalisante de cette licence. Elle mériterait plus de détails sur la partie projet qui peut être délicate pour un travail de groupe avec des alternants.

La LP propose par ailleurs le passage des certifications Voltaire et Test of English for International Communication (TOEIC). Cependant il semble qu'elles ne soient pas obligatoires et n'interviennent pas dans l'évaluation (notes).

Elle offre une part large aux intervenants professionnels (43 %) : 180 heures animées par des professeurs associés (PAST) sur 415 heures.

Enfin, les étudiants bénéficient d'un atelier « projet professionnel » animé par deux coachs professionnels.

La licence propose l'ensemble des leviers de professionnalisation utiles à la bonne insertion des étudiants.

Hormis la méthodologie « mémoire » présentée, et l'intervention d'enseignants chercheurs, il n'y a pas de place particulière pour la recherche dans les enseignements, ce qui reste en cohérence avec l'esprit d'une LP.

L'utilisation de l'Environnement Numérique de Travail (ENT) n'est pas développée et le dossier insiste sur les travaux de groupe et l'acquisition de compétences élémentaires liées à la présentation de travaux avec des outils professionnels mais classiques. L'ensemble reste allusif.

L'ensemble des moyens pédagogiques semble classique et cohérent avec les objectifs de formation de type Licence professionnelle mais ne repose pas sur les outils numériques.

Le programme comprend un enseignement d'anglais significatif (75 heures, annexes du dossier) donnant l'équivalence de l'UE 12 du DCG et prévoit la possibilité de passer le TOEIC.

La formation n'est certes pas tournée vers l'international et ne semble pas le nécessiter compte tenu de ses débouchés professionnels.

Pilotage

L'équipe pédagogique est constituée d'universitaires (36 %), de professionnels (43 %) qui assurent 31 % du volume horaire. Elle est cohérente avec la formation et ses objectifs. La LP bénéficie par ailleurs d'un secrétariat dédié.

La qualité des professionnels est en cohérence avec la variété des thèmes du programme.

Cependant, le fonctionnement de l'équipe n'est pas développé hors la régularité de ses réunions (hebdomadaire).

Un conseil de perfectionnement existe mais sa présentation est sommaire. Il est dédié à la résolution des problèmes pédagogiques des étudiants en difficulté ce qui ne devrait pas être sa fonction. Il est présenté comme dispositif d'aide à la réussite des étudiants et non comme outil de pilotage de la formation.

Il se réunit une fois par an semble-t-il.

Sa composition n'est pas précisée.

Aucun outil spécifique d'auto évaluation n'est mentionné, et les retours d'évaluations par les étudiants ne sont pas présentés, hormis la grille d'évaluation vierge qui leur est soumise (annexe).

Les modalités d'évaluation des étudiants sont classiques, fondées sur le contrôle continu ; les stages font l'objet d'un mémoire et d'une soutenance déjà évoqués. L'introduction à venir d'une simulation d'entreprise a pour but de développer les compétences transverses d'autonomie, travail de groupe, coopération.

Un dispositif anti plagiat est mis en place.

Il n'est pas fait mention explicitement d'un livret d'étudiant ou de portefeuille de compétences

Les recrutements sont basés sur l'étude de dossiers puis entretiens. Le fonctionnement en commission de sélection n'est pas précisé mais il semble que seul le responsable d'année soit en charge de cet aspect. Les critères d'appréciation des candidats sont détaillés.

L'accès par Validation des acquis de l'expérience (VAE) ou *Validation des acquis professionnels* (VAP) est possible mais aucun dossier n'a été déposé pour l'instant.

Les dispositifs d'aide sont ceux d'une formation classique : tuteurs, espaces de travail.

Résultats constatés

Les effectifs ont été de 14, 9 et 10 pour un nombre de dossiers de 60, 80, 100. Le nombre de candidats augmente chaque année, mais l'effectif de la promotion s'est réduit. Par ailleurs, l'origine BTS est stable, alors que le nombre de DUT et L2 baisse : une analyse de cette situation est utile.

Les taux de réussite sont bons pour peu que ce soit pertinent sur des promotions aussi restreintes : 93 % en 2014-2015 et 89 % en 2015-2016.

Le suivi fait l'objet d'une enquête interne : téléphone et mails. Cependant le taux de retour semble faible (50 % et 55 %) compte tenu des effectifs (de 15 à 10 par an). Une cérémonie de remise des diplômes permet de réunir et suivre les anciens. La poursuite d'étude est élevée au regard des chiffres fournis et du taux de retour (34 % sur 2015-16, calculés sur une base de 55 % de retour et un effectif de 9 stagiaires). Elle ne correspond pas à la finalité d'une licence professionnelle.

Au regard des données fournies, l'insertion reste faible (21,5 %, avec un taux de réponse de 50 %) en 2014-2015 (part significative des poursuites d'études 14 %). Pour l'année 2015-2016, il n'y a aucun chiffre concernant l'activité professionnelle des diplômés. Cette situation mérite une analyse à l'occasion des travaux du conseil de perfectionnement. Cela peut s'expliquer partiellement par la poursuite en DCG pour la validation des dernières UE de l'examen d'état. La nature précise des postes et type d'entreprises (cabinets, etc.) n'est pas précisée. En lien avec les remarques précédentes, la part de poursuite d'études n'est pas en cohérence avec l'objectif déclaré de la formation.

CONCLUSION

Principal point fort :

- Programme bien ciblé donnant des équivalences du DCG.

Principaux points faibles :

- Faiblesse des effectifs.
- Taux trop important de poursuite d'études (entre 30 et 45 % selon les années).
- Suivi et pilotage trop sommairement présentés.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette licence bien qu'ayant les atouts de ce type de formation semble souffrir d'un vrai problème de positionnement ou de reconnaissance. L'accroissement des poursuites d'études (sans ignorer que certaines sont liées à une poursuite en contrat de professionnalisation) et la désaffection (relative) des DUT GEA et L2 éco-gestion en est une trace. L'écart entre le nombre de dossiers croissant et l'érosion (relative) des promotions en est une seconde : elle mérite une investigation ou un éclaircissement sur les débouchés locaux, la concurrence des écoles et des formations au DCG, car les licences professionnelles comptables offrent en général de bons débouchés et connaissent un succès régulier en région. Une analyse des moyens promotionnels mis en œuvre serait souhaitable.



LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA GRH : FORMATION, COMPÉTENCES ET EMPLOIS

Établissement : Université Paris 13

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la GRH* (gestion des ressources humaines), *formation, compétences et emploi* est ouverte en formation initiale, formation continue et en formation par alternance avec le Centre de formation d'apprentis (CFA) Sup 2000 et le Centre de relations extérieures pour l'insertion professionnelle de l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Villeteuse ; elle permet aux étudiants, une fois diplômés, d'exercer des fonctions opérationnelles dans les métiers dans la gestion des ressources humaines (recrutement, gestion de la paie, formation, relations sociales etc.) dans les entreprises ou dans des institutions publiques aux côtés des directeurs de ressources humaines (DRH) de ces institutions ou des dirigeants des petites et moyennes entreprises-industries (PME/PMI).

La formation est dispensée au sein de l'IUT de Villeteuse.

ANALYSE

Finalité

La formation permet d'acquérir et de renforcer les connaissances et compétences techniques, conceptuelles et théoriques dans les différents domaines de la gestion des ressources humaines. Elle permet également de développer des compétences professionnelles afin de permettre une meilleure insertion professionnelle.

Les objectifs de la formation sont clairement énoncés, pertinents et conformes à ce que l'on est en droit d'attendre d'une formation de ce type au niveau Bac +3. Les métiers visés à l'issue de la formation sont précis (même s'il est impossible de savoir si les métiers occupés sont en correspondance) et les compétences transmises dans le cadre des unités d'enseignement permettent d'y accéder. Les enseignements dispensés permettent effectivement de former des cadres et des agents de maîtrise débutants dans les différents métiers de la gestion des ressources humaines.

Les objectifs de la formation et les compétences qu'elle permet de développer sont en phase avec les besoins des acteurs du monde professionnel. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est de bonne qualité et donne les informations nécessaires sur les compétences acquises et les métiers envisagés. L'ensemble est cohérent et pertinent.

Positionnement dans l'environnement

La LP *Métiers de la GRH, formation, compétences et emploi*, proposée au sein de son établissement où elle est la seule de ce type, constitue une poursuite d'études possible pour les étudiants titulaires d'un Bac+2 (diplôme universitaire de technologie - DUT, deuxième année de licence - L2 ou brevet de technicien supérieur - BTS etc.). Au niveau de son territoire et de la communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Université Sorbonne Paris Cité à laquelle elle appartient, d'autres formations en ressources humaines (cinq) existent dans le domaine universitaire et dans des écoles de commerce privées. Au regard de son positionnement assez généraliste dans tous les domaines de gestion des ressources humaines, la formation parvient à faire face à la concurrence de ces formations dont la plupart sont spécialisées dans un champ particulier des ressources humaines, tout en ayant un recrutement venant pour l'essentiel de BTS et DUT, avec une forte dimension de promotion sociale.

La LP bénéficie des liens avec les réseaux de professionnels en GRH (Association nationale des directeurs des ressources humaines - ANDRH), des directions de ressources humaines de grands groupes qui accueillent des apprentis, des stagiaires ou des étudiants en formation continue qui se traduisent par la présence d'intervenants professionnels dans le cadre de conférences et de cours. Toutefois, cette collaboration demeure perfectible : difficulté pour les étudiants qui recherchent un stage ou un contrat d'apprentissage de trouver une entreprise d'accueil et manque d'appui à cet égard. Sur ce point, on peut aussi noter que le dossier ne met pas en valeur les apports du stage ou de l'alternance à la formation, le rôle du projet tutoré, ce qui est pourtant au cœur d'une licence professionnelle, surtout quand elle est organisée pour une partie des étudiants en apprentissage.

La place de l'international reste marginale, malgré des initiatives destinées à lui accorder une place plus importante. Le volume horaire obligatoire d'anglais (25 heures) est minimal, même si peut s'y ajouter un cours optionnel d'anglais ou d'espagnol.

L'adossement à la recherche se résume dans l'intervention d'enseignants-chercheurs au sein de l'équipe pédagogique et dans l'accompagnement des étudiants dans la production du mémoire, ce qui est acceptable pour une licence professionnelle.

Organisation pédagogique

Les enseignements dispensés au sein de la formation sont articulés autour de huit unités d'enseignement (UE) riches et diversifiées permettant de renforcer les compétences et connaissances aussi bien théoriques, conceptuelles et techniques dans les différents champs de la gestion des ressources humaines.

Les volumes horaires de chaque UE sont assez conséquents et permettent de transmettre les connaissances et compétences visées. L'articulation des enseignements, les volumes horaires, les poids des UE et les crédits sont en cohérence avec les objectifs de la formation. L'ensemble est satisfaisant.

La composition de l'équipe pédagogique est diversifiée avec des enseignants-chercheurs (maîtres de conférences - MCF, professeurs - PU), des enseignants (professeurs agrégés - PRAG, associés - PAST, certifiés - PRCE), des intervenants professionnels et des doctorants. On peut néanmoins souligner le faible nombre d'enseignants-chercheurs en sciences de gestion (deux qui n'assurent que 50 heures de cours). Cela est insuffisant pour une formation clairement positionnée en sciences de gestion. Les professionnels intervenant dans la formation exercent des métiers d'encadrement ou une profession libérale en adéquation avec les enseignements dispensés.

Les dispositifs de validation des acquis de l'expérience et professionnels (VAE/VAP) existent et fonctionnent de façon satisfaisante, avec en moyenne deux étudiants qui obtiennent le diplôme par ce biais par an.

Le numérique se résume à des cours liés aux outils informatiques. Sur ce point des efforts devraient être réalisés.

Pilotage

Le pilotage de la formation est globalement satisfaisant. Il est actuellement assuré par un binôme constitué d'un MCF et d'un PRAG qui seront remplacés à l'avenir par un MCF de droit et un PAST. On peut ici regretter que la LP ne soit pas davantage pilotée par des enseignants-chercheurs spécialistes de la RH. Il y a un risque sur le fait que la formation ne soit pas à jour au niveau des connaissances transmises.

La formation est dotée d'un conseil de perfectionnement dont la composition est incomplète puisqu'elle n'intègre pas de représentants des étudiants.

Les modalités de suivi des connaissances sont précisées et conformes aux dispositions légales. L'ensemble paraît fonctionner de façon satisfaisante. Les modalités de recrutement des étudiants sont classiques et conformes à ce qu'il est donné d'observer dans les formations de ce type. Le niveau des effectifs de chaque groupe est satisfaisant et montre une réelle attractivité.

Résultats constatés

De façon globale, les effectifs des deux groupes (formation initiale-continue et formation en apprentissage – FI-FC et FA) sont satisfaisants. Ils sont en moyenne de 73 étudiants pour l'ensemble des groupes. Les étudiants s'inscrivant dans la formation viennent majoritairement de BTS (52 %), de DUT (28 %) et d'autres formations (20 %). La proportion d'étudiants provenant de L2 représente en moyenne 4,5 % des effectifs globaux.

Malgré un dispositif de suivi des étudiants, les taux de réussite sont améliorables, compte tenu du caractère sélectif de la formation. Il est en moyenne de 80 % des inscrits sur les quatre dernières années. Des mesures devraient être prises pour renforcer l'accompagnement des étudiants en difficultés.

Le suivi des diplômés s'opère à travers deux enquêtes : une nationale à 18 mois et à 30 mois, effectuées par les services centraux de l'Université et l'autre interne à l'IUT de Villeteuse. Les taux de réponses sont globalement faibles (37 % en moyenne pour l'enquête à 18 et 30 mois et surtout 11 % pour l'enquête interne à l'IUT) rendant les résultats très peu significatifs. Les enquêtes nationales révèlent à 18 mois ou à 30 mois, un taux d'insertion autour de 76 %. C'est dans une fourchette acceptable au regard de la tension sur le marché des emplois en ressources humaines.

Le dossier mentionne un niveau de poursuite d'études supérieur à 50 %, mais se fonde sur un échantillon insuffisant pour être représentatif. On ne peut que regretter l'impossibilité d'une analyse pertinente sur un point significatif.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Forte cohérence des enseignements, de l'organisation des unités d'enseignement avec les attentes perçues du monde professionnel.
- Bon ancrage socio-économique de la formation.
- Formation attractive au regard du niveau de ses effectifs.
- Pilotage de qualité.

Principaux points faibles :

- Faible taux de participation aux enquêtes d'insertion professionnelle rendant les résultats peu significatifs.
- Faible place du numérique.
- Faible proportion d'enseignants-chercheurs en sciences de gestion.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Métiers de la GRH, formation, compétences et emploi* a des objectifs clairs et semble en adéquation avec les attentes du monde professionnel, tout en nécessitant un renforcement en enseignants-chercheurs en sciences de gestion. Elle donne une formation satisfaisante et bénéficie d'un bon ancrage dans son milieu socio-économique. Mais, en raison d'une trop faible participation, les résultats des enquêtes ne permettent ni de confirmer que les taux d'insertion professionnelle sont bien au niveau affirmé ni de connaître le taux de poursuite d'études.



Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU MARKETING OPÉRATIONNEL

Établissement : Université Paris 13

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Ouverte en 2012, la licence professionnelle *Métiers du marketing opérationnel*, option Marketing territorial de l'Université Paris 13, dispensée à l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Saint Denis, est une formation spécialisée conçue pour des étudiants de niveau bac +2 désirant s'engager dans des carrières au sein d'organisations à forte implantation territoriale. Cette licence professionnelle est proposée avec trois parcours différents : *Marketing territorial*, *Management commercial de l'évènementiel*, *Commercialisation des produits et services de luxe*.

Cette formation spécialisée à destination des collectivités territoriales et complémentaire des autres formations offertes par l'Université Paris 13, a pour objectif de préparer des candidats à des compétences marketing en termes de développement et de communication territoriale destinées à promouvoir des patrimoines, des territoires ou des événements. Cette formation offre un volume global étudiant (hors projet tuteuré et stage) de 510 heures.

ANALYSE

Finalité

Le diplôme répond à un besoin fort des collectivités territoriales décentralisées d'engager des démarches marketing efficaces et pertinentes en recrutant des professionnels spécialisés. Cette formation permet précisément d'acquérir des connaissances orientées marketing dans le cadre du développement et du rayonnement des collectivités territoriales (communes, communautés de communes, communautés urbaines, départements et régions), le but étant de promouvoir l'image des collectivités et d'attirer divers publics vers leur territoire : investisseurs, entreprises, organismes publics et privés, événements sportifs ou culturels, particuliers, habitants et touristes.

Les emplois visés sont les suivants : chargé de communication territoriale, chargé de développement territorial, responsable marketing de la collectivité, chef de projet territorial, responsable évènementiel.

Deux formateurs du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) sont parties prenantes dans la formation. Et les formateurs issus des collectivités territoriales y occupent une place prépondérante (47,5 % des enseignements).

Cette formation s'adresse à des candidats du tertiaire à Bac + 2 (y compris les brevets de technicien supérieur - BTS).

Positionnement dans l'environnement

Cette licence professionnelle *Métiers du marketing opérationnel*, option Marketing territorial, proposée par l'IUT de Saint-Denis, est déclinée en trois parcours. Elle s'inscrit dans l'offre de formation de la communauté d'universités et d'établissements Université Sorbonne Paris Cité (ComUE USPC) avec un positionnement différencié des autres formations du domaine du marketing. Elle enrichit l'offre de formations professionnalisantes en secteur public tertiaire, est très spécifique pour l'université, la communauté des universités et écoles Sorbonne Paris Cité ou de l'Île de France.

La formation comprend bien des enseignants-chercheurs mais dans une proportion faible (trois maîtres de conférences pour moins de 20 % des enseignements).

Les collectivités territoriales se déclarent intéressées par cette formation et semblent prêtes à collaborer pour des contrats de professionnalisation ou d'apprentissage, mais aucun partenariat n'est mentionné. En ce sens, le dossier est peu documenté dans l'ensemble.

Il n'y a pas non plus de coopération à l'international inscrite dans la démarche ce qui se justifie compte tenu de l'orientation régionale de la formation en Île-de-France.

Organisation pédagogique

Cette formation offre une réelle immersion professionnelle, elle n'est ouverte qu'en alternance, ce qui correspond à une période de 29 semaines de stage en collectivité territoriale. Le rythme de l'alternance repose sur le modèle de type 15 jours à l'IUT - 15 jours en entreprise (ou organisation territoriale).

Elle prévoit aussi 150 heures de projets tuteurés.

La formation (600 heures en équivalents travaux dirigés) dépend en grande partie (75 %) de ressources enseignantes externes (vacations). Moins de 20 % des enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs, ce qui pose la question de la pleine maîtrise de la formation par l'Université. Le point positif est que 245 heures sont assurées par des professionnels en étroite relation avec le cœur de métier, soit 48 % de la formation.

La validation des acquis de l'expérience est assurée par les services de la formation continue de l'Université.

Les modalités d'évaluation favorisent autant l'appréciation des compétences individuelles que celles qui s'expriment en mode projet. Elles se caractérisent par les points suivants sans originalité particulière : (1) tous les enseignements font l'objet d'un contrôle continu, (2) le contrôle des connaissances est effectué par l'enseignant de la matière, (3) les différents travaux peuvent prendre la forme de dossiers de groupes, de travaux individuels, de présentations orales, de devoirs sur tables, de projets collectifs ou individuels, (4) Le stage fait l'objet d'une soutenance par l'étudiant, en présence du maître de stage, du tuteur pédagogique et d'enseignants de l'équipe de formation et les maîtres de stage.

En revanche, la répartition des enseignements présente une progression intéressante : au premier semestre, des enseignements fondamentaux et de pratique en management y sont dispensés, le deuxième semestre étant consacré aux outils de communication, aux langages (anglais, numérique) et au stage.

Pilotage

L'équipe de pilotage, assez classique, est simplement constituée du responsable de la formation, d'une équipe d'enseignants permanents de l'IUT et de vacataires, notamment dans le cadre du conseil de perfectionnement. Ces enseignants assurent en outre la mission d'encadrement des étudiants.

Le conseil de perfectionnement, composé des enseignants et professionnels (y compris tuteurs), se réunit deux fois par an, en novembre et à mi-parcours, afin de définir les objectifs à atteindre. L'absence d'étudiants dans ce conseil est cependant regrettable.

Le responsable de la formation est le garant de la qualité de celle-ci au sein de l'IUT. Il coordonne les différents enseignements, en réunissant le corps professoral pour aborder la question des contenus. Il assure la liaison entre les services administratifs, les entreprises et les apprentis, afin de garantir le suivi et l'application des actions.

Il est prévu qu'un questionnaire d'évaluation soit distribué aux étudiants en milieu et fin de parcours, sous l'égide de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) de l'Université Paris 13.

En revanche aucun outil d'évaluation des enseignements n'est prévu.

Résultats constatés

Les résultats montrent une stabilité des effectifs autour de 20/25 étudiants par an selon les années. Le taux de réussite est de 100 % en 2015 et 95 % en 2016. La poursuite d'études est faible, mais aucune information ne permet de savoir quelles sont ces poursuites depuis sa transformation de diplôme d'université (DU) en LP. Cependant, le dossier laisse entendre que l'insertion dans l'entreprise d'accueil en cours de formation présente une forte proportion d'intégration professionnelle. Aucune donnée n'est apportée pour étayer cette affirmation. De 2010 à 2012, l'insertion professionnelle post formation (du DU) oscillait entre 75 et 86 %. Aucune statistique concernant la LP n'est cependant mentionnée depuis 2012, date de sa création.

Aucun élément ne permet d'évaluer de façon précise le niveau d'insertion professionnelle et l'éventuelle adéquation entre les postes occupés et la formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Spécificité de la formation orientée marketing territorial.
- Formation correspondant à une réelle attente des collectivités territoriales.

Principaux points faibles :

- Aucune enquête sur l'insertion professionnelle depuis 2012 et sur l'adéquation des postes occupés à la formation.
- Manque de partenariats professionnels avec les collectivités territoriales.
- Faible proportion d'enseignants de l'IUT dans la formation.
- Faible participation d'enseignants-chercheurs à la formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette LP se présente comme une formation originale dans l'offre de formation avec un degré d'intérêt important porté par les collectivités territoriales auxquelles cette formation est censée apporter des recrues pertinentes en matière de marketing territorial. Cependant, aucun partenariat professionnel ne permet de vérifier cette pertinence. Par ailleurs, 45 % des enseignements ne sont pas spécifiquement liés aux collectivités territoriales et en ce sens, il semblerait utile de revoir le positionnement de ce diplôme en accentuant la formation sur les attentes des collectivités territoriales dans le domaine spécifique du marketing qui ne concerne qu'un peu plus de 20 % de la formation. Ceci exigerait de renforcer la composition du conseil de perfectionnement en y intégrant les étudiants qui pourraient contribuer à l'amélioration de la formation. En revanche, la nécessité d'associer les partenaires professionnels paraît essentielle pour assurer aux étudiants de cette filière des débouchés et de véritables perspectives de carrière. Il serait donc indispensable d'associer ces collectivités à la construction d'une offre de formation plus cohérente et mieux adaptée. Le dossier n'apporte pas les informations nécessaires à son évaluation, notamment sous l'angle de l'insertion professionnelle immédiate, ce qui est essentiel pour une licence professionnelle. Il faudrait donc établir les enquêtes d'insertion nécessaires. Un effort important d'information serait utile à l'évaluation du positionnement de cette formation au sein de l'Université car rien ne permet de comprendre réellement son positionnement dans l'offre de formations et l'organisation de ses dispositifs pédagogiques et professionnelles.



LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU NOTARIAT

Établissement : Université Paris 13

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Habilitée en 2007, la licence professionnelle Métiers du notariat est portée par le Département Carrières juridiques de l'Institut Universitaire de technologie (IUT) de Villeteuse de l'Université de Paris 13. Elle est ouverte à des étudiants titulaires d'un diplôme Bac + 2 Brevet de technicien supérieur (BTS) ou Diplôme universitaire de technologie (DUT) ou deux années de licence générale), à dominante juridique, pour qu'ils puissent exercer les fonctions de collaborateurs, rédacteurs d'actes simples dans un office notarial, ou subsidiairement accéder aux métiers de la banque, de l'assurance et de l'immobilier. Elle permet également aux diplômés d'obtenir le diplôme de l'Institut des Métiers du Notariat (IMN) permettant de devenir rédacteurs d'actes complexes.

S'agissant d'une formation professionnalisante, elle repose, outre les enseignements théoriques, sur la réalisation d'un projet tuteuré et d'un stage d'une durée de seize semaines dans une étude notariale.

La licence professionnelle Métiers du notariat est ouverte en formation initiale, en formation continue ou après une validation d'acquis d'expérience (VAE).

ANALYSE

Finalité

Les objectifs scientifiques et professionnels ainsi que les compétences attendues de la licence professionnelle Métiers du notariat sont clairement déterminés. La formation juridique des futurs diplômés résulte d'enseignements fondamentaux dans les matières intéressant directement le secteur professionnel visé. La professionnalisation est progressive au titre des Travaux dirigés (TD) assurés majoritairement par des notaires ou diplômés notaires ou des avocats, du projet tuteuré et du stage de seize semaines au cours duquel l'étudiant est en immersion dans une étude notariale.

Les débouchés professionnels sont bien identifiés tant au niveau national que local. Les diplômés ont principalement vocation à devenir collaborateur d'offices de notaires ou à intégrer les secteurs de l'immobilier, de la banque ou de l'assurance où les spécificités de la formation sont parfois recherchées. La formation procure aux étudiants une solide formation théorique dans les matières en relation directe avec le notariat, mais aussi pratique pour leur permettre de s'insérer professionnellement, au regard de compétences attendues,

clairement identifiées et en adéquation avec le secteur professionnel.

La poursuite d'étude affichée est logiquement faible au regard de la vocation professionnelle de la formation, même si les diplômés peuvent poursuivre une quatrième année à l'Institut des Métiers du Notariat (IMN), qui est cependant présentée dans l'Annexe Descriptive de Diplôme (ADD) comme un moyen pour passer ensuite l'examen pour devenir notaire, alors qu'elle a essentiellement pour objectif de permettre aux diplômés de devenir rédacteurs d'actes complexes.

Positionnement dans l'environnement

La licence professionnelle Métiers du notariat s'intègre parfaitement dans l'offre de formation de l'établissement, portée par le Département carrières juridiques de l'Institut Universitaire de technologie (IUT) de Villeteuse de l'Université de Paris 13, et notamment à côté du Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) Carrières juridiques. Même s'il existe nationalement une vingtaine de licences professionnelles Métiers du notariat, la formation est unique dans la région Île-de-France.

Eu égard à la finalité professionnelle de la formation, l'adossé à la recherche est nécessairement limité, même si les étudiants profitent des apports de la recherche de trois enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique.

Sur le plan socio-économique, la formation bénéficie non seulement de partenariats institutionnels du secteur socio-professionnel (Conseil Supérieur du Notariat, Institut des Métiers du Notariat (IMN) et Chambre des notaires de Paris) mais aussi d'une bonne implication des professionnels (participation au recrutement, suivi des projets tuteurés et des stages, enseignements).

Outre le service des Relations internationales de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) pour la mobilité enseignante et étudiante, l'ouverture internationale minimale de la formation est assurée par une possibilité de recrutement d'étudiants étrangers, avec toutefois des perspectives de développement avec la Belgique par la participation des étudiants à des *International Law Week*.

Organisation pédagogique

Les enseignements obligatoires sont clairement structurés en quatre unités d'enseignements, dont les trois premières unités sont consacrées aux principales matières juridiques qui intéressent le notariat (Personnes et biens ; Affaires et gestion et Patrimoine immobilier et fiscalité), le tout pour un volume horaire global de 499 heures, auxquelles s'ajoute une unité complémentaire consacrée au projet tuteuré, pour un volume de 145 heures qui ne correspond pas complètement au quart du volume horaire global de la formation, et au stage (14 European credits transfer system (ECTS) sur les 60 ECTS de la formation). La répartition des ECTS n'est pas équilibrée entre les deux semestres, lesquels ne sont au demeurant pas clairement identifiés. La formation est assurée en présentiel, sans qu'une ouverture à l'alternance soit envisagée.

Les enseignements, axés sur la pratique des actes notariaux, et l'organisation temporelle de la formation permettent aux futurs diplômés d'acquérir les compétences attendues pour leur insertion professionnelle. La professionnalisation est progressive tout au long de la formation au titre des TD assurés par des notaires, du projet tuteuré — qui permet un travail d'équipe théorique et pratique — et du stage de seize semaines au cours duquel l'étudiant mobilise les connaissances théoriques acquises. La professionnalisation pourrait être renforcée en ouvrant la formation en alternance (contrats d'apprentissage ou de professionnalisation). La fiche Répertoire National des Certifications professionnelles (RNCP) est clairement renseignée, même si elle n'est pas actualisée par rapport à la maquette jointe au dossier.

Eu égard à la finalité professionnelle de la formation, la place de la recherche est nécessairement limitée. La formation à la recherche est essentiellement assurée au titre du projet tuteuré.

Les modalités d'enseignement sont classiques. Outre les cours dispensés en présentiel, le numérique est utilisé pour les supports de cours et les documents de travail, auquel s'ajoute un module d'informatique de quinze heures permettant une initiation aux principaux logiciels utilisés dans le notariat.

L'ouverture internationale minimale de la formation est assurée par un enseignement de 30 heures d'anglais juridique. Des pistes sont cependant envisagées pour développer des partenariats avec des notaires européens, compte tenu de l'ouverture de la profession à l'international.

Pilotage

La formation repose sur une équipe pédagogique solide et dynamique. Elle est composée de trois enseignants-chercheurs, de trois Personnels Associés à un Service Temporaire (PAST), d'un enseignant linguiste et de sept professionnels dont cinq du milieu socio-professionnel. Les 499 heures d'enseignements sur la maquette, qui deviennent 479 heures au regard de la composition de l'équipe pédagogique, sont assurés par les universitaires ou assimilés pour un volume de 260 heures (soit 54,27 %) et par des professionnels pour 219 heures (soit 45,72 % dont des notaires pour un volume de 179 heures représentant 37,36 % en sachant toutefois que l'un d'entre eux assure à lui seul 51,95 % de ce volume horaire au regard du tableau récapitulatif de l'équipe pédagogique, ce qui est problématique). La direction en est assurée par un notaire, recruté en qualité de PAST. Le pilotage de la formation résulte de réunions entre les enseignants et les notaires tuteurs.

La formation intègre progressivement les outils nécessaires au pilotage de la formation. Le conseil de perfectionnement, dont la composition n'est pas clairement précisée même si le dossier fait état d'une participation des délégués étudiants, se réunit deux fois par an, sans que les résultats en soient toutefois mentionnés dans le dossier. S'y ajoutent des réunions plus informelles (délibérations, participation du responsable et de la secrétaire aux réunions du Conseil du Département de l'Etablissement...). Enfin, le dossier ne fait état d'aucunes procédures d'évaluations des enseignements et d'autoévaluation institutionnalisées. Le dossier d'évaluation fait toutefois état de perspectives d'évolution de la formation (ouverture à l'international...).

Les modalités d'évaluation des étudiants sont classiques : contrôle continu avec des exercices oraux et écrits, et des travaux individuels et collectifs. Pour autant, le dossier ne fait état d'aucun examen terminal. De plus, il ne contient aucun élément sur le jury d'examens. Il ne fait état que d'un livret de l'étudiant mais d'aucun portefeuille de compétences. L'Annexe Descriptive de Diplôme (ADD), actualisée quant au contenu de la formation, ne contient toutefois aucune information sur le système de notation et fait singulièrement état d'une poursuite d'étude en intégrant l'Institut des Métiers du Notariat (IMN) afin de passer ensuite l'examen de notaire, alors que cette voie d'accès reste résiduelle.

Les modalités de recrutement reposent sur une sélection sur dossier, opérée par le responsable de la formation et une commission d'enseignants, sans que les critères n'en soient toutefois précisés, avec inscription sur une liste principale et sur une liste complémentaire. Aucun dispositif d'aide à la réussite n'est clairement adossé à la formation. L'ouverture de la formation aux « candidats à la VAE ayant des lacunes disciplinaires », n'est pas explicitée dans le dossier qui ne fait état d'aucun dispositif d'accompagnement spécifique, et dont l'utilité semble de surcroît discutable si les candidats intègrent ensuite la formation. Aucun dispositif particulier n'est mis en place pour les étudiants en formation continue (dispense de projet tuteuré et/ou de stage).

Résultats constatés

Entre 2013 et 2016, la formation bénéficie d'une bonne attractivité avec 197 et 328 dossiers, et entre 136 et 207 candidatures examinées pour un effectif variant de 25 à 30 selon les documents. Les effectifs de la formation oscillent entre 15 et 28 étudiants, avec toutefois une baisse depuis 2015. Les candidats sont majoritairement titulaire d'un BTS (entre 60 % et 96 % des inscrits sur la période 2012-2016) ou d'un DUT dans une moindre mesure. Le dossier montre que les étudiants provenant de la filière Droit général sont peu nombreux. Les étudiants sont principalement soumis au régime de la formation initiale et résiduellement de la formation continue ou de la validation des acquis de l'expérience (VAE). Le taux de réussite est oscillé entre 79,16 % et 100 %, avec un bon taux moyen avoisinant les 90 %.

La formation n'est pas intégrée à une procédure de suivi des diplômés, même si à court terme, une telle procédure devrait être mise en place au niveau du Département. Les données résultent de l'enquête nationale réalisée en 2016 et d'une enquête interne réalisée en 2017 auprès de trois promotions de diplômés, dont la lisibilité des résultats n'est pas toujours aisée, notamment pour les taux de diplômés qui ne sont pas « en recherche d'emploi », lesquels sont assez élevés — notamment à 6 mois — sans que ces données ne soient expliquées et/ou analysées. Une ouverture de la formation en alternance pourrait contribuer à faciliter l'insertion professionnelle des diplômés. Ladite enquête révèle qu'il n'existe aucune procédure de suivi pour réaliser les enquêtes annuellement.

S'agissant de l'insertion professionnelle, l'enquête nationale réalisée en 2016 fait état d'une insertion professionnelle de deux tiers des répondants à 18 mois, dans le secteur socio-professionnel visé et en contrat à durée indéterminée. S'y ajoute les résultats de l'enquête interne réalisée en avril 2017 auprès des trois dernières promotions, l'insertion professionnelle à six mois varie entre 30 % et 75 %, et les étudiants semblent dorénavant s'insérer à 12 mois avec un taux de 70 %, proche de celui de l'enquête nationale. Cependant, les données de

l'enquête interne sont peu exploitables avec des taux « pas en recherche » sans autre précision.

Enfin, l'enquête nationale fait état d'un taux de poursuite d'étude de 30 %, qui paraît élevé au regard de la vocation affichée essentiellement professionnalisante de la formation. Cette tendance est confirmée par l'enquête interne qui mentionne une poursuite d'étude notamment en master, contrairement aux objectifs d'insertion professionnelle de la formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Qualité et investissement de l'équipe enseignante titulaire.
- Bon taux de réussite.

Principaux points faibles :

- Suivi des diplômés à améliorer en soumettant la formation à une procédure de suivi de l'établissement.
- Outils d'évaluation de la formation à institutionnaliser (évaluation des enseignements) et/ou à renforcer (conseil de perfectionnement).
- Absence d'ouverture de la formation à l'alternance.
- Taux important de poursuite d'étude en M1 malgré une formation à vocation professionnalisante.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle Métiers du notariat satisfait pleinement aux attentes requises pour une licence professionnelle en termes d'acquisition de connaissances et de compétences attendues, avec des enseignements en adéquation avec les objectifs professionnels et une progressivité permettant au futur diplômé d'être opérationnel à l'issue de la formation.

Cependant, il conviendrait de renforcer le nombre de professionnels dans l'équipe pédagogique, en veillant à assurer une répartition équitable des enseignements entre les différents intervenants.

Les outils d'évaluation de la formation et de suivi des diplômés, qui se mettent progressivement en place, pourraient être améliorés. En outre, la formation mériterait d'être ouverte en alternance afin de faciliter l'insertion professionnelle des diplômés et de renforcer la vocation principalement professionnalisante de la formation, et pour limiter une poursuite d'études peu justifiée au regard des objectifs affichés de la licence professionnelle.



LICENCE PROFESSIONNELLE QUALITÉ, HYGIÈNE, SÉCURITÉ, SANTÉ, ENVIRONNEMENT

Établissement : Université Paris 13

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle Qualité, Hygiène, Santé, Sécurité et Environnement est une formation récente (2014), dont la création émane d'une volonté d'intégrer les démarches de qualité, hygiène, sécurité au travail et environnement dans des secteurs d'activité variant des collectivités publiques aux secteurs de production industrielle. Elle se déroule essentiellement par apprentissage et comprend un volume horaire de 450 Heures réparties en Cours Travaux dirigés (TD), Travaux pratiques (TP), 150 heures de projet tuteuré et 16 semaines de stage ou alternance. Les enseignements ont lieu sur le site de l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Saint Denis.

ANALYSE

Finalité
Les connaissances à acquérir ainsi que les missions pouvant être assurées à la suite de cette formation sont explicitées de manière claire et assez exhaustive. Les contenus des enseignements sont bien détaillés en termes de disciplines concernées et de compétences attendues, ce qui permet de garantir l'adéquation formation-objectif. L'accent est mis sur l'aspect pluridisciplinaire à la fois sur le plan formation académique et sur celui des débouchés professionnels, ce qui constitue sans nul doute un atout de cette licence professionnelle. Il est également rappelé l'objectif d'insertion immédiate, en parfaite cohérence avec les fondements d'une telle formation.
Positionnement dans l'environnement
La licence professionnelle Qualité, Hygiène, Santé, Sécurité et Environnement de l'IUT Saint Denis n'est en concurrence avec aucune formation de l'établissement, ni même en île de France du fait de la variété de secteurs d'activité qu'elle couvre. D'autres licences professionnelles équivalentes existent mais au plan national, les plus proches étant à Valenciennes et Reims. L'articulation avec la recherche se limite à la participation et l'investissement d'enseignants-chercheurs au sein de la licence professionnelle, ce qui est assez habituel pour ce type de formation ayant vocation à une insertion professionnelle immédiate à Bac +3. Néanmoins, une

sensibilisation à la recherche est organisée sous forme de séminaire de type « recherche appliquée ». Cette initiative est de bon augure pour les diplômés qui travailleront dans ces secteurs. Aucune coopération internationale n'est affichée à l'heure actuelle mais des échanges sont à l'étude sous forme d'Unité d'Enseignement à l'international, ce qui marquerait une évolution notable.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est claire, déclinée en un seul parcours. Les modalités d'enseignement mises en place sont classiques et variées et les adaptations aux étudiants ayant des contraintes particulières sont présentes. La démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE) est décrite de même que celle de la valorisation des acquis professionnels (VAP). Par contre, aucun étudiant n'en a bénéficié. La professionnalisation est au cœur de la formation à la fois en termes d'intervention d'extérieurs dans les enseignements spécifiques aux compétences visées (60 % a minima du volume horaire total) et de projets individuels. La fiche Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) mériterait des codes Nomenclature des Spécialités de Formation (NSF) plus variés afin de faire apparaître l'aspect pluridisciplinaire. Les stages sont bien décrits, à la fois pour la partie apprentissage et pour le cursus formation initiale. L'évaluation et le suivi sont tout à fait appropriés. Le projet tuteuré est bien présent, suivi et évalué. Même si ses objectifs sont tout à fait pertinents et bien distincts du sujet d'apprentissage, on peut toutefois regretter que celui-ci soit réalisé par l'étudiant seul et non dans le cadre d'un travail de groupe. La recherche ne fait pas partie intégrante de la licence professionnelle mais elle y demeure adossée au travers des enseignements dispensés par des enseignants-chercheurs. L'utilisation du numérique est en développement notamment dans la cadre d'un module où les tests se font en ligne. Outre cet aspect, elle reste classique via une plateforme de dépôt de documents en ligne et l'accès aux emplois du temps via l'Espace Numérique de Travail (ENT). Les pédagogies innovantes ont été introduites via un module de classe inversée visiblement bien accueilli par les étudiants. L'internationalisation est présente au travers de l'enseignement d'anglais avec passage du Test of English for International Communication (TOEIC) et le déroulement de certains cours en anglais. La mobilité des étudiants (entrante ou sortante) peine à se développer mais des actions de communication en vue d'établir des partenariats à l'international sont menées par l'équipe pédagogique. L'alternance constitue tout de même un frein à cette mobilité.

Pilotage

L'équipe pédagogique est extrêmement diversifiée du fait de la variété des secteurs d'activités concernés par l'embauche des diplômés. Cependant, même s'il est indéniable que la présence d'extérieurs est gage de professionnalisation pour la formation, elle pose tout de même la question de l'animation d'une équipe d'intervenants (intérieurs et extérieurs) aussi nombreuse et « délocalisée ». Une licence professionnelle demeure avant tout une formation universitaire et les enseignants-chercheurs et enseignants de l'université assurent seulement 40 % du volume horaire global. Les responsabilités pédagogiques sont détaillées et explicitées ; les réunions planifiées et nombreuses, en présence ou non d'étudiants selon les points abordés. Le conseil de perfectionnement a été mis en place en 2016 et sa réunion semble annuelle. L'évaluation des enseignements par les étudiants est présente de manière formelle via un questionnaire mais les résultats ne sont ni fournis ni analysés. Les modalités de contrôle des connaissances sont classiques mais le fonctionnement des jurys n'est pas mentionné. La maquette ne permet pas d'analyser clairement la cohérence volume horaire et European Credit Transfer System (ECTS) au niveau des disciplines car ils sont mentionnés de manière globale (Unité d'enseignement (UE) 1 : 150 heures 15 ECTS). L'approche par compétences est déclinée par UE mais, malgré la présence de l'annexe descriptive au diplôme, les modalités du suivi des compétences ne sont pas assez explicitées : pour l'apprenti, le livret semble un outil efficace mais pour les étudiants en formation initiale, rien n'est précisé. L'équipe pédagogique est pleinement investie dans l'orientation et le suivi des étudiants.

Résultats constatés

Les effectifs sont difficilement analysables compte tenu de sa date de lancement en 2014 et l'absence de promotion en 2015, qui s'explique par la volonté de l'équipe de remanier le contenu initialement prévu pour éviter que cette licence ne soit en concurrence avec la licence professionnelle Sécurité des biens et des personnes. Les chiffres fournis pour les années antérieures ne concernent pas la mention en tant que telle mais la spécialité Management des risques de la licence professionnelle Mention Gestion de la production industrielle sur laquelle est née la licence professionnelle Qualité, Hygiène, Santé, Sécurité et environnement. L'objectif semble se situer aux alentours de 20 étudiants avec une douzaine de contrat d'apprentissage. Le taux de réussite pour la seule promotion concernée est de 95 %. Le suivi des étudiants n'est pas très renseigné. Outre l'existence d'une enquête, dont la nature n'est pas spécifiée, aucune analyse n'est donnée. La même

remarque peut être formulée pour les poursuites d'études.

Les chiffres mentionnés dans le dossier pour les années 2012 à 2014 concernent vraisemblablement la licence Gestion de la Production Industrielle spécialité management des risques et ne sont donc pas interprétables.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Pluridisciplinarité de la formation.
- Transversalité des secteurs d'activité concernés.
- Evolution amorcée de la formation concernant le numérique et la pédagogie (classe inversée).

Principaux points faibles :

- Effectifs instables même si la formation est jeune.
- Manque de suivi des étudiants notamment concernant l'insertion professionnelle.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS :

La licence professionnelle Qualité, Hygiène, Santé, Sécurité et Environnement est une formation récente (2014), mais qui semble pleinement prometteuse au regard des remaniements opérés et même si cela ne s'est pas encore traduit par une progression dans les effectifs inscrits. Par la pluridisciplinarité de ses diplômés, recrutés avec un bagage scientifique avéré et acquérant la compétence Hygiène Sécurité et Environnement (HSE) durant la LP, elle garantit de fournir à des secteurs d'activité très variés des agents opérationnels. L'équipe pédagogique qui l'anime semble dans une dynamique d'évolution et d'adaptation (nouvelles pédagogies). Néanmoins, elle doit veiller à ce que cette transversalité ne nuise pas à sa cohérence et l'équipe académique mériterait d'être renforcée et d'assurer un volume horaire d'enseignements plus important. Le suivi des diplômés des premières promotions mérite une attention toute particulière afin de rester cohérents avec les objectifs fixés. Enfin, l'internationalisation de la formation mériterait d'être développée notamment par l'accueil d'apprentis dans des entreprises étrangères et si cela est compatible avec le rythme de l'alternance.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE PROFESSIONNELLE SECURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

Établissement : Université Paris 13

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) Sécurité des biens et des personnes de l'Université Paris 13 est le résultat d'une volonté d'ouverture à un large public au-delà de celui de l'IUT de Saint-Denis d'une double compétence hygiène-sécurité.

Cette LP se présente comme étant une formation de professionnels dans quatre domaines d'activité :

- l'animation et le management de la sécurité et de l'environnement de l'entreprise,
- la sécurité et la santé au travail,
- la gestion de crise,
- la continuité de l'activité.

La LP est délivrée sur contrôle continu en présentiel et en alternance (apprentissage) à des étudiants essentiellement en formation initiale ou continue, au sein de l'IUT de Saint-Denis.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs professionnels de la LP sont clairement exposés. Au regard de ceux-ci, cette LP est en phase avec l'évolution des préoccupations dans les métiers de la sécurité des biens et des personnes et répond de manière pertinente aux besoins des entreprises dans ces domaines.
Positionnement dans l'environnement
Il y a peu de LP en France portant sur le même domaine de formation. Celle-ci offre de nombreux débouchés professionnels selon sa fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Son positionnement est bon au sein de la région parisienne avec un vivier d'entreprises partenaires large. L'accent mis sur la gestion de crise et les cinq partenariats conclus avec des organismes publics et privés ne font que renforcer ce positionnement, notamment le partenariat écrit avec la CCI de la Région Paris Ile de France. La LP a un adossement à la recherche grâce à ses intervenants universitaires et par la participation des

étudiants à des séminaires organisés au sein du département de l'Institut universitaire de *technologie* (IUT) de Saint Denis. Les enseignants-chercheurs qui interviennent dans la formation appartiennent à des laboratoires de recherche mais aucune liaison entre ceux-ci et les domaines de compétence de la LP n'est clairement explicitée.

L'ouverture à l'international de la LP se fait de manière indirecte lors des stages des étudiants dans des groupes étrangers basés en France et par la venue d'étudiants étrangers. L'accent est mis sur les aspects réglementaires. Or, sur le domaine de la sécurité des biens et des personnes, avec la mondialisation des échanges, il pourrait être judicieux de développer des enseignements couvrant cette spécificité.

Organisation pédagogique

La formation est accessible à un large public notamment aux sportifs de haut niveau et aux personnes handicapées. Elle connaît aussi un fort développement de la validation des acquis de l'expérience (VAE) au cours des trois dernières années (passage de deux à quatre VAE annuellement entre 2014 et 2016 et une vingtaine en cours de validation).

Une remise à niveau de 50 heures est prévue pour les étudiants qui ne viennent pas d'un Diplôme universitaire de technologie (DUT) hygiène sécurité environnement.

Selon les activités déployées, les étudiants sont amenés à utiliser des outils numériques et audiovisuels qui les préparent à ce qu'ils auront à faire lorsqu'ils seront en emploi.

L'organisation pédagogique comporte 260 heures de cours réparties en quatre UE (Unité d'Enseignement) et 75 heures de projet tuteuré au cours du premier semestre puis 190 heures de cours réparties en trois Unité d'enseignement (UE) et 75 heures de projet au cours du deuxième semestre. Sur l'année, cela donne un total de 450 heures de cours et 150 heures de projet conformément à la maquette nationale des LP. A cela s'ajoute le stage au deuxième semestre sur un rythme de 15 jours en entreprise et 15 jours à l'IUT.

Le premier semestre permet l'acquisition de compétences théoriques et méthodologiques alors que le deuxième est conçu comme une mise en pratique des connaissances acquises. Les contenus des projets sont conçus de manière transversale aux connaissances en cours d'acquisition. Le contenu du stage est déterminé conjointement entre l'entreprise d'accueil, le centre de formation d'apprentis (CFA) porteur de l'apprentissage et le comité de pilotage de la LP comprenant le responsable de la formation ou directrice d'études et la responsable des suivis en entreprise et le tuteur enseignant désigné pour chaque étudiant.

Les compétences visées par le contenu de ces UE et l'encadrement des étudiants sont pertinents par rapport aux objectifs poursuivis par la LP.

Il est prévu que la LP évolue vers la création d'un tronc commun et de trois options. Le tronc commun serait formé de trois UE qui traiteront des bases fondamentales de la connaissance de l'entreprise et des fondamentaux du management Qualité Sécurité et Environnement (QSE) et les trois options seraient : prévention des risques professionnels, pilotage d'un service sécurité incendie et accompagnement des démarche de continuité d'activité. Cette évolution prévue est pertinente par rapport aux choix stratégiques des objectifs de cette LP.

Le projet comme le stage donnent lieu à un rapport et une soutenance devant un jury.

Pilotage

Les enseignants de l'Université assurent 144 heures d'enseignement, ceux des établissements partenaires 70 heures et les professionnels associés 236 heures. Il y a cinq maîtres de conférences et un professeur d'université, un professeur certifié, un professeur associé (PAST) et 22 professionnels. Cette organisation témoigne d'un équilibre pertinent entre les volumes horaires des enseignants non professionnels et enseignants professionnels.

L'évaluation des connaissances repose sur le contrôle continu selon deux sessions. Le règlement relatif aux modalités d'évaluation fait partie du livret de l'étudiant. L'évaluation est multiforme et les règles d'obtention de la LP respectent en tout point le décret national d'attribution.

Un enseignant chercheur responsable d'études et un autre responsable du suivi des stages assistés d'une secrétaire et du CFA constituent le comité de pilotage. Il se réunit au minimum quatre fois par an, au début et à la fin de chaque semestre. Le responsable des études joue un rôle essentiel dans le pilotage de l'emploi du temps et du choix des enseignants vacataires, ce qui constitue un point fort. Le responsable en entreprise anime la relation entre la LP, l'entreprise et le CFA. Il participe avec le responsable des études à la lecture et au suivi de tous les mémoires, ce qui leur permet de détecter des pistes d'amélioration pour les années suivantes. Un livret

d'apprentissage individuel permet un suivi personnalisé de chaque étudiant.

Les étudiants élisent deux représentants qui participent aux différents conseils et réunions de la LP tout au long de l'année.

Il n'est pas indiqué si le comité de pilotage tient lieu aussi de conseil de perfectionnement, la composition de ce conseil permettrait de lever l'ambiguïté.

Des procédures de pilotage par la qualité sont mises en œuvre, notamment une évaluation des enseignements qui permet d'identifier les points forts et les points faibles de cette licence professionnelle.

Nous ne disposons pas d'un compte rendu de ce comité de pilotage.

Résultats constatés

Le recrutement s'effectue sur entretien individuel avec l'équipe pédagogique de la LP puis avec le CFA (centre de formations des apprentis).

Le nombre d'étudiants recrutés a été de 24 ou 25 jusqu'en 2014/2015 et est monté à 32 et 28 à partir de 2015 avec le développement de la VAE, ce qui témoigne de l'attractivité de la LP.

Le nombre d'étudiants poursuivant des études est important par rapport à ceux en emploi mais aussi par rapport à l'objectif premier d'une LP, ce qui donne un taux relativement faible d'insertion professionnelle (14, 11 et 12 étudiants poursuivaient des études selon les enquêtes internes de 2014, 2015 et 2016 contre sept, sept et cinq en emploi ces mêmes années). Il est à noter que ce taux de poursuite d'études très important ne correspond pas à la finalité d'une LP.

Les enquêtes sont réalisées en interne chaque année depuis 2014 ce qui facilite la lecture de l'évolution du devenir des étudiants.

Le taux de réussite à l'examen est important (près de 100 %)

Comme indiqué ci-dessus, le recrutement est réalisé par un jury et un dispositif de mise à niveau est mis en place pour les étudiants manquant de connaissances en Hygiène, Sécurité et Environnement (HSE).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une construction et une évolution des programmes en relation avec le tissu industriel de la Région.
- Partie professionnalisante très dynamique.
- Recherche d'une amélioration continue de la relation IUT/étudiant/entreprise/CFA.
- Une diversification des publics accueillis.
- Peu de formations en France sur le même domaine.

Principaux points faibles :

- Un taux d'insertion professionnelle faible et inférieur à celui des poursuites d'étude.
- Peu d'utilisation des moyens liés au numérique.
- Insuffisance des enseignements sur la sécurité à l'international.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle sécurité des biens et des personnes propose des enseignements spécifiques de gestion de crise en entreprise et de continuité d'activité. Les exercices de situation réelles assurent une bonne synthèse des enseignements et une bonne articulation avec le monde de l'entreprise, complémentaires de l'apprentissage.

Une attention particulière devrait être portée sur l'insertion professionnelle des diplômés afin d'éviter ce taux de poursuite. Les enseignants devraient s'emparer plus efficacement des problématiques liés aux usages du numériques et affectant la sécurité des biens et des personnes.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER ANALYSE ET POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Établissements : Université Paris 13 ; Université Paris Diderot

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de master *Analyse et politique économique*, de l'Université Paris 13, co-accréditée avec l'Université Paris Diderot, est un programme de master Erasmus *Mundus*, nommé *EPOG (Economic policies in the age of globalisation)* qui se décline en trois parcours : *Politiques de la connaissance et de l'innovation – Knowledge and innovation policies (KIP)*, *Politiques macro-économiques et financières internationales – International macroeconomics and financial policies (MFP)* et *Politiques de développement – Development policies (DP)* qui s'organisent de manière à appréhender des questions sous-jacentes au phénomène de mondialisation. Le programme est organisé en vue de permettre aux candidats de pouvoir se déplacer entre les différentes universités partenaires (européennes, d'Afrique du Sud, américaine, anglaise, brésilienne et coréenne) suivant les différents semestres. La formation (hors programme Erasmus *Mundus*) est également accessible en seconde année de master (M2) uniquement. Les enseignements sont en général réalisés en anglais.

ANALYSE

Finalité

La formation vise à former majoritairement des chercheurs, enseignants-chercheurs, experts économiques, cadres-conseils de grandes institutions sur la base d'une méthodologie appuyée sur les pratiques variées des établissements partenaires. Elle offre une double compétence : celle liée aux enseignements du parcours choisi, mais aussi, à travers une approche institutionnaliste et pluraliste, celle visant à appréhender les interactions entre les différentes politiques économiques et en saisir l'implication dans un contexte globalisé.

Les parcours partagent des enseignements sur au minimum dix crédits lors du semestre 3 (économétrie et *Variations of Capitalism*) et 12 crédits validés sur le semestre 4, fondés sur les séminaires communs du semestre 3. L'adéquation de la formation proposée aux finalités devrait donc dans l'absolu s'entendre par parcours. Le dossier, parfois un peu confus et plus argumentatif qu'explicatif, ne permet malheureusement pas réellement d'avoir une vision totalement claire des enseignements dispensés et de leur articulation.

La mention apparaît malgré tout comme une formation riche et intéressante par et à la recherche, dans une optique de poursuite en étude doctorale. La capacité à former des professionnels plus appliqués en sortie de master, telle qu'évoquée dans le dossier, semble moins évidente et n'est pas argumentée par un détail précis des enquêtes d'insertion. Le dossier indique cependant, mais sans plus de précision, que 21 étudiants ont obtenus des contrats doctoraux dans les universités partenaires et d'autres ont trouvé des débouchés dans des grandes organisations internationales et entreprises.

Positionnement dans l'environnement

La mention de master est présentée comme unique sur le territoire national, voire international. S'il existe d'autres formations autour des thèmes des politiques de l'innovation, de politiques financières internationales ou des politiques du développement, son organisation en programme Erasmus *Mundus* la rend néanmoins très originale.

Le partenariat avec l'Université Paris Diderot n'est pas explicité ; et la formation, qui n'a, il est vrai, pas vocation à accueillir majoritairement un public local, n'est pas située dans le contexte académique proche.

L'adossé recherche bénéficie de l'importance du réseau international constitué (même si formellement les laboratoires d'adossé ne sont pas identifiés dans le dossier) ainsi que de l'organisation de fréquents séminaires lors du semestre 3, qui constituent l'ossature des enseignements du tronc commun de la formation.

Les éventuels liens formels avec l'environnement socio-économique ne sont pas décrits.

Le master est soutenu par un consortium Erasmus *Mundus*, avec l'Universita degli studi di Torino (Italie), Berlin School of Economics and Law (Allemagne), Kingston University (Royaume-Uni), University of the Witwatersrand (Wits) (Afrique du Sud), ce qui donne une dimension internationale certaine à la formation, d'autant qu'existent également des partenariats avec Seoul National University (Corée du Sud), Universidade Federal do Rio de Janeiro (Brésil), University of Massachusetts – Amherst (USA). La formation s'appuie sur la mobilité des candidats. Les deux premiers semestres du master sont réalisés dans les universités étrangères partenaires et en fonction du parcours suivi (*KIP*, *MPF* ou *DP*), le semestre 3 à l'Université Paris 13, le semestre 4 (mémoire de recherche) étant réalisé au sein d'un des laboratoires des institutions d'accueil.

Organisation pédagogique

Par construction inhérente à une formation Erasmus *Mundus* qui propose trois parcours qui couvrent des champs larges, et implique une mobilité importante des étudiants, la formation n'offre pas une spécialisation progressive au cours du cursus ; le choix des parcours dès le semestre 1 détermine intégralement l'institution hôte et les enseignements suivis en première année, qui se révèlent logiquement assez hétérogènes. Le tronc commun de la formation est construit au semestre 3 et réalisé à l'Université Paris 13. Des combinaisons de cours, obligatoires ou au choix, existent par ailleurs entre parcours.

L'accès à la formation, qui peut s'effectuer en première année de master (M1) ou directement en M2 est conditionnée à l'obtention, dans le cursus initial, d'un minimum de 24 crédits européens d'économie et 6 crédits en méthodes quantitatives pour le M1 et de respectivement 32 crédits d'économie et 12 crédits de méthodes quantitatives pour le M2. Cette ouverture assez large à des profils d'étudiants variés est cohérente avec l'objet de la formation. Toutefois, elle ne semble pas accompagnée de dispositifs spécifiques de mise à niveau pour les étudiants les plus éloignés des disciplines enseignées. Par conséquent, l'articulation entre l'ouverture des profils de recrutement et les exigences scientifiques de la formation n'apparaît pas clairement.

Le dossier présenté ne permet pas d'identifier les modalités de contrôle des connaissances (si ce n'est par la mention vague d'examens sur table ou des projets à réaliser), ni l'usage des outils informatiques dans la pédagogie ou de dispositifs pédagogiques innovants (si tant est qu'un Erasmus *Mundus* ne puisse être considéré en soi comme un dispositif innovant).

Des enseignements de français (non crédités) sont proposés aux étudiants allophones.

Le dossier présente également un parcours, dit hybride, en M1 qui permet d'intégrer les différents parcours de M2, mais dont on ne peut pas réellement comprendre le fonctionnement et notamment les lieux d'enseignements.

Les étudiants qui le souhaitent peuvent effectuer un stage de cinq mois, mais qui doit être lié à la réalisation du mémoire.

Pilotage
<p>L'équipe pédagogique est principalement composée des enseignants-chercheurs de Paris 13 et de Paris Diderot avec l'appui des intervenants ponctuels des universités partenaires ou d'autres institutions (comme l'Agence française de développement), mais aussi des professionnels (ministres, gouverneurs des banques centrales, institutions ou internationales, etc.).</p> <p>La structure de pilotage est bien formalisée et associe la partie Paris 13 de la formation au pilotage global du consortium. On allie ainsi un comité du consortium (responsables pédagogiques de site) et un <i>advisory board</i>. Au total, à travers l'ensemble de ces structures de pilotage, sont intégrés des responsables pédagogiques, des membres extérieurs (en nombre limité) et des étudiants. Leurs missions respectives sont clairement identifiées.</p> <p>Bien que les détails sur les modalités d'évaluation des candidats ne soient pas donnés, il est indiqué que les nombreux séminaires dispensés requièrent une participation active des candidats, notamment sous forme d'exposés et de travail de synthèse écrit. L'évaluation des cours semble être effectuée par des examens sur table ou des projets.</p> <p>Le processus de sélection des étudiants est effectué sous la supervision du Consortium <i>committee</i> sans que le dossier n'en fournisse de détails précis (en dehors du niveau de langue exigé).</p> <p>L'évaluation des enseignements semble réalisée de façon interne par des questionnaires aux étudiants et enseignants, et de façon externe, par l'<i>advisory board</i>.</p>
Résultats constatés
<p>La relative nouveauté de la formation (du moins dans sa forme Erasmus <i>Mundus</i> proposée à l'évaluation) ne permet pas un regard rétrospectif suffisant. Toutefois, sur les promotions 2015, 2016 et 2017, les effectifs fluctuent entre 25 et 40 étudiants par an (respectivement, 26, 37 et 27) avec une forte proportion d'étudiants étrangers (respectivement, 96 %, 81 % et 93 %), sur un nombre de candidatures évoluant autour de 800 à 1000 par an.</p> <p>L'absence de détail (outre la remarquable diversité géographique énumérée) sur la provenance des étudiants ne permet pas totalement de juger de l'attractivité de la formation, dont on ignore en particulier la part du recrutement parmi les universités du consortium. C'est en particulier le cas des étudiants français intégrés, en nombre très limité, dont on ne peut présager s'il s'agit d'une faiblesse d'attractivité locale, d'une forte attractivité internationale et/ou de la moins bonne adéquation des profils des candidats français à la formation visée.</p> <p>Bien que le dossier ne fournisse pas d'indications sur le taux de réussite en M1 et M2, le taux de poursuite d'études en doctorat est également remarquable, d'autant que le dossier laisse entendre qu'il s'agirait intégralement de doctorats sous contrats (21 étudiants au total sur les deux premières promotions de 26+37 étudiants). Toutefois, il n'y a pas d'information précise sur le devenir des autres diplômés.</p>

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Très forte dimension internationale.
- Originalité du positionnement méthodologique.
- Pilotage bien structuré.
- Adossement de la formation à la recherche en réseau.

Principaux points faibles :

- Forte hétérogénéité des visées des différents parcours et taille modeste du tronc commun de M2 qui rendent la mention assez peu cohérente prise dans sa globalité.
- Absence d'information sur le devenir des diplômés qui ne poursuivent pas en doctorat.
- Absence de modalités de mise à niveau pour des étudiants entrants hétérogènes.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'obtention d'une reconnaissance Erasmus *Mundus* à cette formation a permis un travail de constitution et d'organisation du pilotage du dispositif qui semble efficace. L'investissement des établissements partenaires dans cette formation, qui se traduit par l'abondance évoquée des contrats doctoraux proposés assurent une grande efficacité de la mention dans une visée de poursuite en études doctorales. Il conviendrait, néanmoins, de considérer aussi le devenir des diplômés qui ne s'engagent pas dans les programmes doctoraux.

Par ailleurs, l'hétérogénéité des parcours nécessiterait un renforcement du tronc commun en vue de rendre la formation globalement plus cohérente. La mention gagnerait aussi à proposer des modalités de mises à niveau qui rendraient plus efficace l'accueil de publics assez variés.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER COMPTABILITÉ CONTRÔLE AUDIT

Établissement : Université Paris 13

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master Comptabilité Contrôle Audit (CCA) de l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences Economiques et Gestion de l'université Paris 13 est une formation en deux ans proposée soit en formation initiale (FI) (1072 heures de formation en présentiel) soit en apprentissage 900 heures. Elle a pour objectif de développer des compétences en comptabilité, contrôle et audit pour permettre aux étudiants de viser des carrières au sein de cabinets d'expertise comptable, de Commissariat aux Comptes ou en directions financières d'entreprises. Un stage de trois à six mois est obligatoire pour la FI alors que pour l'apprentissage, ils sont de trois jours sur cinq en entreprise ainsi qu'en période fiscale et en juillet et août. Cette formation confère cinq Unité d'enseignement (UE) sur sept du diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG) et suit ses exigences. Des enseignements sur l'UE1 sont proposés en première année de master (M1), d'autres sur l'UE 4 en deuxième année de master (M2) afin de permettre aux étudiants de se préparer dès la fin du master à l'examen national. Le master s'adresse principalement aux étudiants provenant de licence 3 Economie et gestion avec parcours CCA, de filières finance, ou du diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) inscrit dans des établissements des départements de la Seine Saint Denis (93) et du Val d'Oise (95) et se fait sur dossier

ANALYSE

Finalité

Les connaissances attendues sont clairement exposées et les contenus des enseignements en accord avec les exigences du Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG). Les cours concernant les UE 1, 3 et 6 sont exclusivement dispensés en première année ; ceux relatifs aux UE 2, 4, 5 et 7 en seconde année du master. Les compétences professionnelles et personnelles visées correspondent tout à fait aux objectifs de la formation. Les métiers accessibles après la formation sont très bien détaillés. Les enseignements sont cohérents par rapport aux objectifs scientifiques et professionnels.

Positionnement dans l'environnement

Ce master est un des neuf masters CCA proposés en région parisienne et un des 38 Masters CCA en France. Il est membre de l'association des masters CCA au niveau national. Certains enseignants participent aux jurys concernant les examens d'expertise comptable. Au sein de l'UFR, il est adossé à la licence 3 « générale » parcours CCA. C'est l'unique formation orientée vers l'expertise ou le Commissariat aux Comptes des départements 93 et 95. L'articulation avec la recherche est imprécise et mériterait d'être développée. L'articulation avec les partenaires socio-économiques est bien détaillée, le réseau est amplifié par la proposition de l'apprentissage. Même s'il ne semble pas y avoir de convention signée avec l'Ordre des Experts-Comptables ou la Compagnie des Commissaires aux Comptes, la profession est présente au Conseil de perfectionnement, ce qui est une force pour le master. La formation en apprentissage semble particulièrement adaptée aux besoins locaux. Les mécanismes pour favoriser la mobilité des étudiants à l'international sont proposés au sein de l'Université, mais restent peu utilisés par les étudiants du master CCA (ce qui peut s'expliquer par les équivalences avec le DSCG, diplôme national).

Organisation pédagogique

La formation est proposée en formation initiale et formation par apprentissage. La force principale est de proposer l'apprentissage. Les modalités d'évaluation sont clairement explicitées. Une note inférieure à dix au mémoire et inférieure à six dans une Unité d'enseignement (UE) est éliminatoire conformément aux modalités d'attribution du Diplôme Supérieur de Comptabilité et Gestion. Les étudiants de première année de master (M1) ayant obtenu dix entrent de plein droit en deuxième année de master (M2). L'absentéisme et les retards sont suivis de près. La place du numérique et d'autres innovations pédagogiques semble faible ; cependant l'Université a mis en place une plateforme pour accéder aux cours à distance, sur laquelle les enseignants peuvent déposer leurs supports. Pour développer l'insertion professionnelle, l'Université a aussi créé une cellule des relations avec les entreprises. La période de stage imposée en FI paraît courte pour l'employabilité des étudiants qui ne font que trois mois de stage en deux ans.

L'aide pédagogique concernant l'obtention des UE1 et 4 du DSCG post master CCA est bien organisée, tout est proposé pour la réussite des étudiants après le master, même si le fait de concentrer l'UE 1 sur l'année 1 peut rendre les choses plus difficiles.

La place de l'international dans l'organisation pédagogique est assez faible, l'anglais n'est par exemple présent qu'en première année en UE 6.

Pilotage

L'équipe pédagogique est bien diversifiée, et les professionnels qui enseignent dans le master viennent l'enrichir (experts comptable et commissaire aux comptes, avocat, contrôleur de gestion, consultant) et une grande place leur est donnée dans la maquette avec un volume horaire d'enseignement dépassant les 50 % du volume horaire total de la formation. La seule faiblesse pourrait être l'absence de professeur des Universités parmi les enseignants.

Les modalités d'évaluation des étudiants sont bien détaillées et très claires. La constitution, le rôle et les modalités de réunion du jury d'examen ne sont cependant pas précisés.

Il manque des informations concernant le conseil de perfectionnement pour apprécier ses conséquences sur la formation (exemple : nombre de membres, part des professionnels, des étudiants, des enseignants, décisions prises). Aucune information n'est communiquée sur l'évaluation des enseignements par les étudiants.

Résultats constatés

Les effectifs en M1 peuvent varier de 23 à 46 en FI et de 19 à 26 en FA selon les années. Dès lors les effectifs en M2 sont un peu trop élevés au regard des effectifs traditionnellement présents dans ce type de formation en France plus proche des 30 (or la formation évaluée est souvent au-dessus de 35 en FI). Le nombre d'étudiants en apprentissage est en croissance et atteint les 30 pour 2016/2017. Le suivi des diplômés semble très insuffisant pour la FI, a priori seulement une enquête en quatre années, alors qu'il est indiqué que le BDE fait des enquêtes à six mois (ce n'est pas ce qu'indique le tableau communiqué sur l'insertion). Les durées moyennes pour obtenir un emploi ne sont communiquées que pour l'apprentissage. Le taux de réussite des étudiants en apprentissage et en FI est très élevé et il y a une très bonne insertion pour l'apprentissage (95 % en trois mois) mais l'insertion

transmise de la FI est insuffisante (de l'ordre de 50 %).

En ce qui concerne les poursuites d'études, deux étudiants ont récemment poursuivi en thèse. Mais il est plus fréquent que les masters CCA passent les UE manquantes (1 et 4) du DSCG puis qu'ils s'inscrivent en DEC.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Offre de formation très complète et très attractive : nombre d'heures de formation élevé.
- Contrat d'apprentissage donnant la possibilité aux étudiants d'être en entreprise trois jours par semaine.
- Un bon taux d'insertion professionnelle pour les étudiants en apprentissage.

Principaux points faibles :

- Suivi insuffisant de l'insertion professionnelle des étudiants hors apprentissage.
- Absence de précision sur un dispositif d'évaluation des enseignements.
- Durée de stage trop courte en FI.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'offre de formation de ce master est très complète sur les cinq UE représentant le DSCG. Les enseignants ont des profils hétérogènes, la diversité des intervenants extérieurs est une force pour ce master CCA.

Les étudiants en apprentissage sont très bien insérés par le marché local, et cette formation nous apparaît comme très complète. En revanche, les étudiants de FI semblent avoir plus de difficultés pour trouver un emploi, selon les données communiquées. Il faudrait peut-être réduire le nombre d'admis en FI et se concentrer sur l'apprentissage qui est la force de ce master. La période de stage obligatoire en FI pourrait également être augmentée au-dessus de six mois, afin d'améliorer l'insertion professionnelle en FI.

Des précisions devraient être apportées sur le conseil de perfectionnement. De même il serait pertinent de faire une évaluation des enseignements par les étudiants.

Il pourrait être prévu une préparation au Test of English for International Communication (TOEIC) dans les cours d'anglais pour appuyer la compétence « s'exprimer parfaitement en anglais ».

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DEPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER CONTRÔLE DE GESTION ET AUDIT ORGANISATIONNEL

Établissements : Université Paris 13 ; Université Paris Descartes

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master Contrôle de gestion et audit opérationnel est décliné en deux parcours sur les deux années de master (M1 et M2) : Contrôle de gestion et finance d'Entreprise Université Paris 13 et Audit des organisations et maîtrise des risques Université Paris 5. Il a comme objectif de former des professionnels dans les domaines de l'audit, du contrôle de la gestion et de la finance d'entreprise. Le parcours *Audit des organisations et maîtrise des risques* est proposé en alternance en deuxième année de master (M2), avec un portage par la Faculté de droit de l'Université de Paris Descartes, les enseignements ont lieu à Malakoff. Le parcours *Contrôle de gestion et finance d'Entreprise* a lieu sur le campus de Villetaneuse.

ANALYSE

Finalité
<p>Les connaissances et compétences attendues sont clairement exprimées et détaillées par parcours. L'interdisciplinarité est mise en valeur en croisant la comptabilité, l'audit, le contrôle de gestion et la finance. Les compétences transverses sont par contre bien développées. Les sources d'information accessibles par les étudiants sont clairement explicitées.</p> <p>Les métiers visés par cette formation sont bien explicités et en lien avec les enseignements dispensés avec un développement spécifique appréciable par mission. L'entrepreneuriat est explicitement exclu des débouchés possibles ce qui s'entend au vu des parcours proposés mais on peut s'interroger sur le débouché possible en recherche.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le positionnement en Ile-de-France est seulement brièvement expliqué et les niveaux local et national ne sont pas du tout présentés.</p> <p>L'articulation avec la recherche est développée même si cela ne représente pas un enjeu majeur. L'adossement aux différents laboratoires est clair pour chaque parcours, les deux parcours mobilisent également les enseignants chercheurs de ces laboratoires et la pratique du mémoire.</p>

L'environnement socio-économique est globalement en cohérence avec les associations professionnelles de chaque parcours. Ceci est particulièrement le cas du parcours *Contrôle de gestion de finance d'entreprise* qui met en avant des partenariats avec l'association nationale des Directeurs Financiers et du Contrôle de Gestion, l'association nationale des masters Contrôle de Gestion et Audit Opérationnel ou encore l'Association Française de Finance. On regrette ainsi que les relations avec le monde socio-professionnel ne soient pas plus explicitées pour le parcours Audit des organisations et maîtrise des risques.

La coopération à l'international est par contre uniquement adossée aux dispositions classiques comme la possibilité, mais non l'obligation, de faire un stage à l'étranger ou le programme European Region Action Scheme for the Mobility of University Students (Erasmus) Mundus. Pour le parcours *Contrôle de gestion et finance d'entreprise*, il est fait état d'un certain nombre de cours en lien avec l'international mais sans développer davantage ou même préciser si certains sont réalisés en anglais. On remarque ici un premier développement important sur les perspectives d'améliorations notamment le partenariat envisagé avec l'association *Chartered Institute of Management Accountants*.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est lisible avec une spécialisation progressive. Les champs disciplinaires des deux parcours sont bien justifiés et détaillés. Les modalités d'enseignement sont clairement explicitées, en formation initiale uniquement pour le parcours *Contrôle de gestion et finance d'entreprise* et en alternance en seconde année pour le parcours *Audit des organisations et maîtrise des risques*. On s'interroge sur l'opportunité de développer d'autres modalités d'enseignements (tout en alternance par exemple).

La professionnalisation prend une place importante dans cette formation en raison tout d'abord de son organisation en alternance pour l'un des parcours *Audit des organisations et maîtrise des risques* et pour l'adossement aux associations professionnelles pour l'autre parcours *Contrôle de gestion et finance d'entreprise*. On regrette toutefois que le stage ne soit pas obligatoire en master 1 Contrôle de gestion et finance d'entreprise. On s'interroge de plus sur l'existence d'une Unité d'enseignement (UE) « Entrepreneurat – création d'entreprise » alors même que le dossier stipule clairement ne pas inclure l'entrepreneuriat dans les préoccupations du master. Enfin, si l'objectif de l'alternance à 100 % est atteint pour le parcours *Audit des organisations et maîtrise des risques*, il n'est fait mention d'aucun outil ou dispositif particulier pour le suivi de ces apprentissages. Les dispositifs d'aide à la réussite présentent deux éléments marquants, l'individualisation pour le parcours *Contrôle de gestion et finance d'entreprise* et une UE de méthodologie de l'insertion en entreprise pour le parcours *Audit des organisations et maîtrise des risques*. On regrette que le dossier ne contienne pas plus d'informations sur la fréquence et le contenu des manifestations ponctuelles organisées avec les professionnels.

La place de la recherche se limite à l'exercice du mémoire dans l'organisation pédagogique pour le parcours *Contrôle de gestion et finance d'entreprise* et est davantage développée pour le parcours *Audit des organisations et maîtrise des risques* avec un enseignement à la recherche et un programme d'incitation à la recherche.

Les seuls outils ou supports présentés pour justifier de la place du numérique et les innovations pédagogiques sont Moodle et le *serious game*. S'il est rapidement évoqué la possibilité de faire appel à d'autres outils en perspectives d'améliorations, aucun projet n'est présenté en lien avec les enseignements des deux parcours.

Du point de vue international, on remarque la volonté pour le parcours *Contrôle de gestion et finance d'entreprise* de proposer de nouveaux enseignements orientés vers l'international. Mais le développement des langues est insuffisamment institutionnalisé au sein de la formation, mais des perspectives intéressantes sur ces enjeux sont évoquées.

Cette rubrique permet quand même d'expliquer pourquoi les deux parcours fonctionnent en complète autonomie. Ce fonctionnement est à déplorer dans la mesure où l'on ne peut donc parler d'une véritable mention. Le temps de transport est mis en avant mais il n'est pas évident de comprendre en quoi il peut impacter la coordination entre les deux parcours ou la mise en commun de certaines UE, enseignements, projets ou même encore conférences.

Pilotage

La diversité et l'équilibre de l'équipe pédagogique sont en adéquation avec les objectifs de chaque parcours. Les responsables de parcours sont identifiés. On apprécie la synthèse sur les intervenants présentée pour le parcours *Contrôle de gestion et finance d'entreprise*.

Le pilotage stratégique est classique mais complet avec un conseil de perfectionnement équilibré pour chacun

des deux parcours. On s'interroge sur le rythme des rencontres ponctuelles avec les étudiants présentés par le parcours *Contrôle de gestion et finance d'entreprise* et sur la réalisation d'une autoévaluation par les étudiants pour ce même parcours.

Les modalités d'évaluation des connaissances sont claires mais sont très différentes selon les deux parcours, en particulier l'usage du contrôle continu.

Le dispositif de recrutement est partiellement détaillé (au-delà des deux étapes de sélection des dossiers puis d'entretien), on y comprend que les deux parcours ont des approches différentes. Le parcours *Contrôle de gestion et finance d'entreprise* met en avant une priorité pour les étudiants issus de la licence Economie et gestion parcours CGFE alors que le parcours *Audit des organisations et maîtrise des risques* pratique un système de contingentement pour les étudiants de troisième année de licence (L3) Economie-Gestion. Le dossier ne comporte pas de données chiffrées sur les profils des étudiants candidats et recrutés.

On s'interroge également, de par la construction du dossier traitant de deux parcours séparés, sur l'existence d'une vraie mention.

Résultats constatés

Le dossier contient en annexes une analyse très partielle des résultats. On s'interroge devant le faible effectif pour le parcours *Audit des organisations* en première année de master (M1) (10 étudiants maximum) alors que le parcours CGFE varie entre 23 et 38 étudiants (toujours en M1). En deuxième année de master (M2), le parcours CGFE a entre 32 et 42 étudiants alors que le parcours *Audit* varie de 32 à 42.

Le pourcentage de réussite est de 88 % en M1 pour le parcours *Audit* et de 70 à 90 % pour le parcours CGFE. Ce taux de réussite est en moyenne de 80 % pour les deux parcours en M2.

Le suivi des diplômés est mis en avant avec l'enquête d'insertion 2016 du ministère de l'éducation nationale portant sur l'emploi des diplômés 2013. Cette enquête est mobilisée pour de nombreux masters mais on apprécie ici le fait que les résultats de la spécialité *Audit des organisations et maîtrise des risques* soient mis en avant, d'autant qu'ils sont satisfaisants. Pour autant, il n'est pas fait mention de l'usage des questionnaires réalisés. Pour le parcours *Contrôle de gestion et finance d'entreprise* il n'existe pas encore de retour d'expérience ou d'analyse des données en raison de la jeunesse du parcours. Il manque certains outils de pilotage d'une mention notamment sur les aspects pilotage des contrats d'apprentissage, la satisfaction des étudiants et de l'insertion des diplômés.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Partenariats avec les associations professionnelles pour le parcours *Contrôle de gestion et finance d'entreprise*.
- Outils et dispositifs de professionnalisation pour le parcours *Audit des organisations et maîtrise des risques*.

Principaux points faibles :

- Fonctionnement des deux parcours très séparé (absence de fonctionnement en mention, absence de projets communs).
- Insuffisant développement de la maîtrise d'une langue en l'état.
- Récolte et analyse insuffisantes des données relatives à la satisfaction, réussite et insertion des étudiants pour les deux parcours.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il convient de noter un réel effort d'auto-évaluation.

Le master Contrôle de gestion et audit opérationnel est bien intégré dans son environnement socio-économique. L'organisation des enseignements suit une progression logique et en lien avec des métiers et compétences clés.

Il devrait être possible de développer davantage le lien entre les deux parcours au travers de projets transversaux et de piloter d'abord par la mention et non par les parcours. Il est envisageable également de favoriser le développement de l'internationalisation avec notamment des enseignements en anglais. Enfin l'usage d'outils de pilotage des contrats d'apprentissage pourrait renforcer le suivi des étudiants alors que la systématisation du stage en master 1 pourrait encore améliorer la professionnalisation de la formation.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER DROIT

Établissement : Université Paris 13

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master, mention Droit se déroule sur deux années. En première année de master (M1), il existe cinq parcours et en deuxième année de master (M2), il en existe sept : cinq parcours sont organisés de manière tubulaire : « Contentieux », « Droit des affaires », « Droit immobilier », « Droit social et relations sociales dans l'entreprise » (formation assurée en formation initiale et en formation continue), « Droit public interne et européen » ; un parcours de M1 est structuré en Y (offrant aux étudiants le choix entre M2 entre « Droit économique européen et international » et « Droit fiscal européen et international »).

Les enseignements ont lieu à la Faculté de Droit, Sciences politiques et sociales (DSPS) de l'Université Paris 13. La formation Droit des affaires est délocalisée à l'identique en Grèce (Athènes) et assurée dans le cadre de l'Institution d'études francophones (IDEF).

ANALYSE

Finalité

Les objectifs en matière de connaissances et compétences sont clairement définis. L'accent est mis sur l'articulation entre la première et la deuxième année permettant une montée en compétence graduée. La démarche est clairement exposée. L'intitulé de chaque parcours correspond bien au champ disciplinaire. Une plaquette en ligne et en version papier présente la formation, son contenu, le règlement des études et les conditions d'admission et les débouchés.

Les parcours sont cohérents.

Les deux premiers semestres présentent un socle commun de matières fondamentales. Les matières complémentaires et d'ouverture s'inscrivent dans une logique de pré-professionnalisation.

Ce socle de connaissances permet aux étudiants d'accéder à plusieurs parcours du master.

En M2, l'étudiant consolide et approfondi la spécialité choisie par l'acquisition de savoirs théoriques et de mises en situation pratiques.

Les débouchés sont présentés tant dans le secteur privé que le secteur public. Il en est de même de la poursuite des études dans des écoles professionnelles (avocats, huissiers, magistrats, administrateurs judiciaires) et en Doctorat que ce soit à des fins professionnelles ou en vue d'une carrière en tant qu'enseignant-chercheur.

La spécialisation Droit des Affaires (M1 Droit des affaires et M2 Droit des affaires approfondi) a été délocalisée à l'identique en Grèce, à Athènes, dans le cadre de l'Institution D'Études Francophones (IDEF). Les étudiants du

M2 sont pour la plupart des avocats ou des élèves avocats. On ne dispose pas d'informations sur le nombre d'inscrits et sur le taux de réussite.

Positionnement dans l'environnement

Le master Mention *Droit* s'inscrit dans la continuité de la licence en droit et complète l'offre de formation de l'Université Paris 13.

Certes, cette formation coexiste avec de nombreux diplômes de même nature proposés par les autres universités parisiennes ou en région. Mais en raison de sa localisation et de la forte sollicitation des étudiants pour des formations juridiques, le master Droit ne souffre pas de la concurrence d'Universités voisines. Les parcours peuvent être parfois proches, mais, outre le fait que qu'il existe un bassin de recrutement propre, les formations répondent aux besoins de recrutement local, la complémentarité et non la concurrence est particulièrement mise en évidence au sein de la Communauté d'universités et établissements (COMUE) Sorbonne Paris Cité.

Trois points forts sont à souligner :

- La transversalité de certains parcours (Il en est ainsi du parcours Contentieux combinant des enseignements de droit interne, de droit international et de droit communautaire)
- L'originalité de certains parcours (originalité de la spécialisation « *droit européen et international* » et ses deux parcours en deuxième année (*droit économique européen et international* » et « *fiscalité européenne et internationale* » qui constitue, dans l'espace régional une formation intéressante.
- Un partenariat particulièrement actif pour le parcours *Droit et management du logement et de l'habitat social* proposée en formation continue depuis 2012 en partenariat avec l'Union Sociale de l'Habitat(USH). C'est une offre unique en Ile de France et la seule formation, au plan national, organisée en formation continue avec maintien dans l'emploi durant la formation (formation honorée par le Grand Prix AEF Universités-Entreprises dans la catégorie Formation continue).

Le master Droit est adossée à trois laboratoires de recherches (l'Institut de Recherches de Droit des Affaires (devenu Institut de Recherches pour un Droit Attractif), le Centre d'Etudes et de Recherches administratives et politiques et le Centre de Recherches sur l'Action locale), dont les enseignants-chercheurs assurent la grande majorité des enseignements dans les différents parcours. Des conférences et des colloques disciplinaires sont ouverts aux étudiants du master. Des séminaires spécifiques d'initiation à la recherche sont organisés.

L'articulation avec le monde économique est réelle et se fait selon diverses modalités :

- Intervention de nombreux praticiens des différentes professions.
- Réalisation des stages dans les entreprises, cabinets ou juridictions dont sont issus les professionnels.
- Conclusion de conventions de collaboration avec le tribunal de grande instance (TGI), le tribunal administratif (TA), les Barreaux locaux et la Commune de Villetaneuse permettant des visites, stages, manifestations diverses, journées portes ouvertes.
- Soutien informel mais réel de l'Union des Syndicats de l'Immobilier (UNIS) pour la spécialité droit immobilier

Au plan international, le master Droit accueille chaque année un nombre non négligeable d'étudiants issus d'universités étrangères. La mobilité internationale est rendue possible par les nombreuses conventions auxquelles est partie la Faculté DSPS (17 conventions internationales dont 11 permettent des échanges d'étudiants au niveau master).

Le parcours *Droit* des affaires existe à l'identique en Grèce (Athènes), formation délocalisée de niveau licence et master, dans le cadre de l'Institution d'études francophones (IDEF).

Les étudiants du parcours *Affaires* et du parcours *Contentieux* participent au concours international annuel d'arbitrage organisé avec l'Université de Bond en Australie.

Les étudiants de première année de master (M1) Droit public participent au concours Charles-Rousseau (concours de procès simulé en droit international, ouvert aux établissements de tous pays.

Un partenariat a été conclu avec le Centre d'études stratégique de la marine qui permet la réalisation d'un nombre important de conférences annuelles effectuées par des intervenants étrangers à destination spécialement des étudiants de droit public.

Organisation pédagogique

Les deux années du master sont organisées en quatre semestres au sein desquels on trouve des unités fondamentales, des unités complémentaires et des unités d'ouvertures. (volume horaire des cours : 33 heures ; volume des travaux dirigés (TD) de 15 heures ou 16 heures 30 en M1 par semestre).

Les stages sont encouragés en M1 (mais restent facultatifs) et obligatoires en M2 (sauf option pour le mémoire ; et même dans ce cas, le stage demeure cependant possible sous réserve d'approbation préalable du responsable pédagogique du parcours). La durée du stage en deuxième année de master (M2) n'est pas harmonisée ; elle est en principe d'au moins deux mois. Mais pour certains parcours la durée minimale est de quatre mois (*Droit social*) et peut aller jusqu'à six mois (*Droit social* et *Droit immobilier* en formation initiale). Il manque une politique globale de stages pour la mention.

Au sein de la Faculté existe un bureau dédié à l'encadrement des stages et à l'accompagnement des étudiants dans leur recherche et de nombreux partenariats ont été établis pour faciliter l'accès aux stages des étudiants et la connaissance de leur environnement professionnel.

Comme dans toutes les universités, les outils numériques sont à disposition des enseignants et des étudiants dans le cadre de l'Environnement Numérique de Travail (ENT). Les étudiants des parcours *Contentieux* et *Droit des affaires* sont formés à la plaidoirie à distance dans le cadre du concours d'arbitrage.

De nouvelles pratiques pédagogiques sont mises en œuvre : pédagogie inversée, procès simulés, concours de plaidoirie ; exposés empruntant la forme du jeu de rôle.

Les étudiants étrangers peuvent bénéficier de cours de soutien des services de l'Université de français langue étrangère (FLE). Les parcours n'intègrent pas directement dans les maquettes une obligation de mobilité étudiante. Il n'existe pas de semestre optionnel de Mobilité internationale. La mobilité entrante par le biais d'European Region Action Scheme for the Mobility of University Students (Erasmus), des conventions internationales ou de Campus France est importante.

Concernant les langues étrangères, en M1 un cours d'anglais juridique à raison de 18 heures par semestre est prévu dans la maquette. Il est en principe de 15 heures en M2 ou intégré dans des séminaires d'ouverture ; il peut être renforcé et aller jusqu'à 42 heures (en M2 master Droit économique européen et international ainsi qu'en M2 Fiscalité européenne et internationale). On constate que l'anglais est la seule langue étrangère qui donne lieu à un enseignement.

Le master est ouvert à la Validation des acquis professionnels (VAP) et validation des acquis de l'expérience (VAE). Les demandes sont « anecdotiques ». Certains parcours sont ouverts à la formation continue, mais sans qu'il y ait de demande d'inscription.

Actuellement, il n'y a pas de formation en alternance ; elle est « sérieusement envisagée pour l'avenir » (droit notarial, notamment)

Les fiches répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont de qualité. Elles sont bien renseignées et exposent les compétences acquises et les débouchés envisageables.

Pilotage

Le pilotage est assuré par deux co-directeurs de la mention et les directeurs des spécialités et des parcours qui forment le comité de perfectionnement de la formation. Celui-ci se réunit au moins une fois par semestre. (Chaque parcours dispose également d'un comité de pilotage).

Les enseignements sont assurés par les professeurs et maîtres de conférences en poste, rejoints par plusieurs dizaines de praticiens dont les interventions (en M2) concernent le cœur du métier. La répartition des horaires est équilibrée.

L'assiduité est obligatoire en M2 ; elle est contrôlée et sanctionnée dans la mesure où il s'agit d'une formation avec sélection à l'entrée.

L'évaluation des connaissances est de forme classique sans appeler d'observations particulières.

Deux sessions d'examen sont prévues en M1 – Il n'y a pas de session de rattrapage en M2.

Les informations fournies par le dossier sur la composition du comité de perfectionnement et de ceux de chaque parcours sont assez laconiques. Elles ne permettent pas d'apprécier les modalités pratiques de son fonctionnement et son efficacité.

Par ailleurs tous les M2 ne disposent pas d'un tel comité qui ne semble pas institutionnalisé.

L'évaluation des enseignements par les étudiants apparaît embryonnaire. Elle reposerait sur des questionnaires d'évaluation, transmis aux étudiants et analysés chaque semestre par les comités de perfectionnement. Le dossier est flou sur cette pratique et ses résultats concrets.

A souligner cependant que certains M2 ont prévu des modalités particulières pour recueillir l'opinion des étudiants : réunions avec la promotion ; élection de délégués de promotion qui assurent le contact permanent entre les étudiants et l'équipe pédagogique ; questionnaires d'évaluation en fin de formation ; création de pages sur les réseaux sociaux destinées à favoriser le dialogue entre les étudiants et l'équipe enseignante.

Résultats constatés

On constate une baisse continue des effectifs en M1. Sur 5 ans, ils sont passés de 321 en 2012-2013 à 167 en 2016-2017. Cette baisse affecte toutes les formations. En revanche, en M2, on note une stabilité des effectifs voire une hausse notamment pour la spécialité *Droit européen et international*.

En M1 le taux de réussite est très variable, parfois surprenant :

Par exemple : pour le M1 droit européen et international : il varie de 25 % à 62 % selon les années.

En M1 Droit social : entre 48 et 63 %.

Il est affecté par le nombre important d'étudiants défaillants : ces défaillances importantes ne sont pas suffisamment explicitées par le dossier.

En M2 le taux de réussite, si l'on fait abstraction de nombre des étudiants défaillants, varie de 85 à 100 % selon les parcours.

Les enquêtes sur l'insertion et la poursuite d'études ne donnent pas de résultats fiables compte tenu du faible taux de réponse. Il est souligné dans le dossier que « Faute de moyens en personnels et de service dédié, il n'y a pas de moyen de connaître le devenir des diplômés », si ce n'est de façon informelle.

Sans moyens, le suivi n'est donc pas institutionnalisé et laissé à l'appréciation des enseignants-chercheurs et des personnels administratifs.

On relève cependant une très forte baisse du nombre de diplômés en M2 ayant poursuivi en doctorat : de dix (2012-2013) à un (2015-2016).

Des pages Facebook ont été créées pour certaines spécialités ainsi que des groupes LinkedIn (M2 Contentieux) ; cette pratique devrait permettre, non seulement de créer des liens entre les différentes promotions, mais aussi d'avoir un retour sur la situation des diplômés.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Des formations qui se démarquent de celles assurées dans les universités voisines dans une logique de complémentarité et non de concurrence.

Principaux points faibles :

- Suivi du devenir des diplômés et de leur insertion professionnelle insuffisant.
- Ouverture à l'international limitée sauf pour certains parcours ; par ailleurs, la seule langue étrangère proposée est l'anglais.
- Absence d'une réelle politique de stage.
- Absence de formation en alternance.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La Faculté de Droit, Sciences politiques et sociales de l'Université Paris 13 se démarque de ses voisins au sein de la COMUE Sorbonne Paris Cité, en termes de complémentarité et non de concurrence. Beaucoup de M1 offrent une formation plutôt polyvalente ce qui facilite les réorientations et ouvre plus largement l'accès aux M2. La faculté a su également mettre en place des formations de M2 originales et transversales.

Cependant il apparaît important de développer l'ouverture à l'internationale et de favoriser la mobilité sortante des étudiants.

Le pilotage de la formation, les modalités de fonctionnement des conseils de perfectionnement, le suivi des diplômés laissent à désirer et imposent une réflexion d'ensemble vers plus de cohérence et d'efficacité. Il conviendrait de renforcer, d'uniformiser et d'institutionnaliser les pratiques d'évaluation en impliquant, notamment, davantage les étudiants. Il conviendrait de développer une politique générale pour les stages.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER ÉCONOMIE DE L'ENTREPRISE ET DES MARCHÉS

Établissement : Université Paris 13

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Economie de l'entreprise et des marchés (EEM)*, offert par l'unité de formation et de recherche (UFR) de Sciences économiques et de gestion de l'Université Paris 13, se déroule classiquement en deux ans. La seconde année de master (M2) se décompose en quatre spécialités, à finalité professionnelle, bien différenciées : *Conseil en entreprise*, ouverte en formation classique et en alternance, *Innovations et dynamique concurrentielle (InDyC)* qui est aussi à vocation recherche, *Innovation et management de la propriété intellectuelle (IMPI)* et *Marketing* offert dès la première année de master (M1) en alternance (par apprentissage). La première année est un tronc commun aux trois premières spécialités citées. Sa particularité est de préparer à de nombreux métiers, requérant des connaissances et des compétences dans les domaines de l'économie, de la gestion voire du droit pour la spécialité *IMPI*. Les cours des spécialités *InDyC* et *IMPI* sont mutualisés avec le master Erasmus Mundus *EPOG (Economic policies in the age of globalisation)* correspondant à la mention intitulée, dans le référentiel master, *Analyse et politique économique*.

ANALYSE

Finalité
Le master <i>EEM</i> , organisé en M2 en quatre spécialités est offert aux étudiants en formation initiale via la voie classique ou celle en alternance (apprentissage), et à des stagiaires de formation continue. Les connaissances attendues et les compétences de métiers à acquérir y sont clairement exposées. Les enseignements proposés sont distinctement détaillés.
Positionnement dans l'environnement
Le master <i>EEM</i> se différencie nettement des autres mentions de master proposées par l'UFR de Sciences économiques et de gestion de cet établissement. Il est, en termes des métiers visés, sans concurrence au niveau local. A l'échelle de l'Île-de-France, il se distingue nettement d'autres formations à thématique proche grâce à la pluridisciplinarité (économie, gestion et droit) de sa spécialité <i>IMPI</i> . L'adossement du master <i>EEM</i> à la recherche est satisfaisant puisque, d'une part, au sein du corps professoral de 82 intervenants une trentaine ont le statut d'enseignants-chercheurs et sont membres d'un laboratoire de recherche qui est pour la quasi-totalité d'entre eux le centre d'Economie de Paris Nord (CEPN) – composante

de l'école doctorale pluridisciplinaire Erasme de Paris 13 -, et que, d'autre part, la spécialité *InDyC* forme aussi des étudiants au doctorat, qui doivent suivre dans leur cursus un séminaire d'initiation à la recherche et rédiger un mémoire de fin d'année.

Le master *EEM* est bien inséré dans les milieux professionnels des métiers ciblés grâce à un nombre conséquent d'intervenants professionnels dans la formation (représentant 54 % du corps professoral en incluant les cinq professeurs associés), et à l'offre en apprentissage présente en M1 et M2 *Marketing* et dans la spécialité de M2 *Conseil en entreprise*.

L'internationalisation du master *EEM* est importante du fait de la mutualisation de cours avec le master Erasmus Mundus *EPOG*.

Organisation pédagogique

Le master *EEM* est bien structuré : dès le M1, il offre deux parcours bien différenciés dont l'un propose un bloc M1 + M2 en marketing uniquement en apprentissage, ce qui est une réelle valeur ajoutée en termes de professionnalisation pour les étudiants, et dont l'autre, s'ouvre en M2 sur trois spécialités spécifiques dont *Conseil en entreprise* également offert en apprentissage et *InDyC* qui se donne pour objectif de préparer aussi aux études doctorales. L'apprentissage se fait progressivement : le premier semestre (S1), tronc commun de 300 heures d'enseignements en présentiel permettant aux étudiants d'acquérir les savoirs fondamentaux en économie de l'entreprise nécessaires à leur poursuite d'études en M2, s'inscrit dans la continuité de la licence, puis le deuxième (S2) permet aux étudiants, en leur imposant de choisir trois cours optionnels (soit 126 heures en présentiel) parmi quatre, de préfigurer le choix de leur spécialité de M2. En revanche, en M2, ne sont proposés que des cours liés aux spécialités offertes, ce qui est pertinent.

La formation est ouverte à un large public : formation initiale classique, en alternance (apprentis), repreneurs d'études via le dispositif de la validation des acquis de l'expérience (VAE) et étudiants handicapés pour lesquels sont prévus des aménagements classiques en ce domaine. Sauf pour les étudiants se dirigeant vers la recherche, un stage en entreprise (de trois à six mois maximum) est obligatoire au semestre 4 (S4) faisant l'objet d'une soutenance et de la rédaction d'un mémoire, ce qui participe à la construction du projet professionnel des étudiants. Le master s'adosse au bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) de l'Université qui apporte un soutien aux étudiants pour leur recherche de stage. En termes de professionnalisation, le point fort de la formation est l'apprentissage offert dans deux parcours avec un rythme d'alternance de trois semaines par mois en entreprise, ce qui est très positif pour permettre une bonne acquisition de compétences de métier, mais on aurait souhaité avoir plus d'informations sur les modalités de ce dispositif d'alternance, notamment sur les liens qui unissent la formation avec le (ou les) centre(s) de formation des apprentis (CFA) partenaire(s). On déplore le faible poids que représente, en termes de crédits européens (20 crédits), la validation de l'acquisition des compétences par rapport à celui des savoirs issus des cours.

Ce master présente une bonne intégration dans les milieux socio-professionnels qui peut s'expliquer par leur forte participation (55 % du corps professoral) à l'enseignement et aussi à l'existence de partenariats avec des entités représentatives des activités ciblées par la formation, telles que : le cabinet Accenture, le syndicat des métiers du conseil (SYNTEC), Bondinnov (structure d'incubation de start-up de Bondy), le groupe Orange et le pôle de compétitivité cap Digital qui facilite la rencontre de jeunes diplômés avec des start-up du numérique. On souligne positivement l'effort de sensibilisation à l'entrepreneuriat fait au cours du master.

Les fiches du répertoire national des compétences professionnelles (RNCP), jointes au dossier, sont claires et en parfaite cohérence avec les spécialités concernées de la formation.

L'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) est peu originale et peu innovante dans l'ensemble des parcours (utilisation classique d'une plateforme de cours ou sensibilisation aux réseaux sociaux), cependant des enseignements apportent aux étudiants les clefs de compréhension des transformations digitales des entreprises.

Pilotage

L'équipe pédagogique est équilibrée entre universitaires et professionnels, puisqu'elle est composée au niveau des spécialités de 50 % à 60 % de professionnels. Globalement, les professionnels (PAST inclus) assurent 55 % des enseignements de la maquette (hors suivi des stages) contre 38,5 % pour les enseignants-chercheurs et 10 % pour les enseignants du secondaire, ce qui est cohérent avec la vocation à dominance professionnelle de la formation.

Ce master s'est doté d'instances suffisantes pour être en capacité d'évoluer pour répondre au mieux aux besoins de la profession. En effet, un conseil de perfectionnement du master se réunit une à deux fois par an, en parallèle à d'autres réunions de conseils de perfectionnement spécifiques aux différents parcours. Ils se composent d'enseignants, de professionnels et d'étudiants.

Le master est dirigé par un enseignant-chercheur aidé des responsables des divers parcours ; ce sont sept enseignants-chercheurs qui sont en responsabilité de la mention.

L'évaluation des connaissances se fait selon des modalités classiques (examen écrit ou oral, remises de travaux personnels ou en petits groupes etc.), précisées pour chaque unité d'enseignement (UE). Il existe une note éliminatoire pour chaque cours (fixée à 6/20 et à 10/20 pour l'UE mémoire). La compensation entre matières d'une même UE et entre les diverses UE d'un même semestre est prévue. Trois sessions sont organisées : l'une en juin, en juillet pour la deuxième et fin septembre pour les M2.

Le dispositif d'aide à la réussite reste sommaire : permanence assurée par le responsable du M1 et quelques enseignants pour répondre à la demande des étudiants relative aux problèmes qu'ils rencontrent ; attribution d'un tuteur (enseignant référent) aux apprentis qui doit assurer deux visites en entreprise pour évaluer la progression de l'acquisition des compétences de métier des apprenants. Cet accompagnement satisfait certes les exigences de la législation de l'apprentissage mais il reste insuffisant pour assurer un suivi de qualité au regard d'une année d'activité en apprentissage.

Le nombre important de dossiers de candidatures déposés pour chaque spécialité, d'environ 150 à 200, montre la forte attractivité de cette mention *EEM*. La sélection pour l'entrée en deuxième année de master se fait sur la base d'une étude de dossiers dans un premier temps, puis, dans un second temps, d'entretiens ; *in fine* c'est une vingtaine d'étudiants qui sont inscrits dans chaque spécialité.

Résultats constatés

Malgré le nombre important de candidatures d'étudiants étrangers reçues (environ 800 annuellement en M1) via le portail campus France et la forte demande pour intégrer les spécialités du M2, le nombre d'inscrits pédagogiques est relativement faible en M1 (47 en 2014, 54 en 2015 et 36 en 2016, incluant une baisse sur les trois années du nombre des apprentis en M1 *Marketing* - de 25 à 18) comme dans chaque spécialité du M2 (entre 15 et 20). En revanche, le taux de réussite au diplôme est correct : en 2014-2015, ce sont 85 % des inscrits pédagogiques en M2 qui l'obtiennent et, en 2015-2016, ce taux monte à plus de 88 %.

Une enquête menée en février et mars 2017, sur la base d'extraction du réseau LinkedIn auquel tous les étudiants sont encouragés à s'inscrire, montre pour la période de 2012 à 2015, une bonne insertion professionnelle des diplômés : il varie selon les promotions à six mois entre 70 % et 100 % et à 12 mois entre 80 % et 100 %. Pour le M2 *Conseil en entreprise*, le taux d'insertion à un an est de 90 % en contrats à durée indéterminée et de 10 % en déterminés, ce qui est excellent. En grande majorité, les étudiants trouvent des emplois dans les secteurs et les qualifications ciblés par le master, ce qui témoigne de la bonne préparation des apprenants à la vie professionnelle.

Aucun étudiant ne poursuit ses études après avoir validé son M2 professionnel, sur les quatre dernières années universitaires seulement quatre étudiants du M2 *InDyC*, offrant une voie recherche, prolongent en doctorat, ce qui est nettement insuffisant.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Très bonne insertion professionnelle des étudiants.
- Ouverture à l'international de qualité.
- Bonnes relations avec les milieux professionnels.
- Parcours en apprentissage proposé dès la première année de master.

Principaux points faibles :

- Faiblesse du nombre d'inscrits pédagogiques en première année.
- Dispositif insuffisant d'aide à la réussite.
- Faiblesse du nombre des étudiants poursuivant en doctorat.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les responsables de ce master ont su faire évoluer leur formation en étant à l'écoute des besoins des milieux socio-professionnels concernés. Toutefois, il est important de comprendre les raisons de la baisse des effectifs en M1 et en apprentissage. La description des modalités gérant la formation en apprentissage est insuffisante. Une piste pourrait être envisagée en donnant un poids plus important en termes de crédits européens dans la maquette du diplôme à l'évaluation de la professionnalisation (acquisition des compétences des métiers via la réalisation des missions confiées par les organismes d'accueil aux apprentis).



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER MONNAIE BANQUE FINANCE ASSURANCE

Établissements : Université Paris 13 ; Université Paris Descartes

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master mention *Monnaie banque finance assurance (MBFA)* est une formation en économie-gestion, co-accréditée par deux universités de la communauté d'universités et établissements (ComUE) Université Sorbonne Paris Cité (USPC) : l'Université Paris 13 et l'Université Paris Descartes. Son objectif est de donner aux étudiants des compétences en économie, en finance de marché, en banque et en assurance, l'accent étant mis sur l'analyse quantitative. Durant sa formation, un étudiant peut choisir entre quatre parcours en première année de master (M1) : *Économie et finance internationales (EFIR)*, *Risque assurance décision (RAD)*, *Économie mathématique appliquée à la finance et à l'assurance (EMAFA)* et *Banque finance assurance (BFA)*. Ces parcours permettent ensuite d'accéder à cinq spécialités en deuxième année de master (M2) : *Banque, finance, assurance (BFA)* ; *Banque, finance, gestion des risques (BFGR)* ; *Économie, finance internationale et régulation (EFIR)* ; *Ingénierie financière et modélisation (IFIM)* ; *Risque, assurance et décision (RAD)*. La formation s'articule principalement sous forme de cours magistraux. Elle est dispensée sur les sites de l'Université Paris 13 à Villetaneuse et de l'Université Paris Descartes.

ANALYSE

Finalité
Les connaissances attendues et les objectifs sont clairement exposés et le contenu des enseignements par parcours et spécialités détaillé. La mention <i>MBFA</i> est à forte composante professionnalisante dans les secteurs de la finance et de l'assurance. La cohérence globale de la mention repose sur une offre de spécialités clairement orientée vers les secteurs bancaire et d'assurance ainsi que vers la recherche. Les métiers sont bien identifiés et la formation semble bien déboucher sur les compétences et métiers annoncés.
Positionnement dans l'environnement
La mention <i>MBFA</i> contribue à proposer une offre diverse, mais non similaire aux autres masters des deux universités Paris Descartes et Paris 13. Elle est associée à deux grands laboratoires de recherche des deux Universités (Centre d'économie de l'Université Paris-Nord - CEPN pour l'Université de Paris 13 et le Laboratoire interdisciplinaire de recherche appliquée en économie de la santé - LIRAES pour l'Université Paris Descartes).

Elle est bien insérée dans son environnement professionnel. La formation a de nombreux partenariats avec des institutions financières : la Fédération bancaire française (FBF), le Centre de formation de la profession bancaire (CFPB), le Centre de formation d'apprentis (CFA), le DIFCAM (CFA du groupe Crédit Agricole), la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) et de grands groupes bancaires (BNP PARIBAS et la Société Générale, LCL et le Crédit Agricole). Par ailleurs, elle noue des liens avec les services de trésorerie des entreprises non financières. S'il existe au sein de la ComUE USPC 64 des mentions de master dans le champ économie-gestion, il n'y a qu'une seule mention de master *Monnaie banque finance assurance*. La concurrence est possible avec les masters du même type des Universités de Paris 1 Panthéon-Sorbonne et de Paris II Panthéon-Assas mais semble atténuée compte tenu de l'importance numérique des étudiants postulants. Le bassin de recrutement des étudiants du M1 est composé d'étudiants provenant de la licence *Économie-gestion*, parcours *EBF*, et de mathématiques appliquées de l'Université de Paris 13, de licences de sciences économiques obtenues en France et plus marginalement de Campus France. Les étudiants candidatent ensuite à une spécialité de M2 en fonction du métier visé et des compétences acquises pendant le M1. Les étudiants de M2 provenant d'autres universités ont aussi la possibilité d'intégrer directement une des spécialités. Le master mention *MBFA* n'intègre pas suffisamment l'aspect international, mise à part une délocalisation à l'Institut supérieur de finance de Dakar au Sénégal.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique du master est très lisible avec une spécialisation progressive. Les parcours de M1 conduisent à des spécialités de M2 dont chacune fait l'objet d'une fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Deux parcours/spécialités sont ouverts à l'apprentissage sur deux ans. Les différentes spécialités sont toutes organisées de la même manière sur les deux années du master : trois semestres de cours théoriques et un semestre professionnalisant incluant un stage en entreprise à l'exception d'étudiants désirant poursuivre vers la recherche qui rédigent un mémoire dans un des deux laboratoires précités. Le stage est suivi par l'un des membres du corps enseignant de la spécialité et fait l'objet d'un rapport de stage et d'une soutenance devant un jury composé au moins d'un tuteur de l'université et d'un tuteur de l'entreprise.

La place du numérique dans l'enseignement reste faible même si des dispositifs spécifiques pour des étudiants salariés et sportifs existent au travers des cours en ligne ou de la plateforme Dokeos. Par ailleurs, des méthodes d'enseignement actives sont utilisées telles la pédagogie inversée et l'enseignement en mode projet.

L'insertion professionnelle que ce soit par le recours à l'apprentissage, dès le M1, pour deux parcours, l'obligation de stages longs, les partenariats avec les professions et la présence importante de professionnels dans les enseignements est une caractéristique forte de cette formation.

L'étude de l'anglais est valorisée par des cours en anglais, des cours d'anglais technique et le passage de certifications en langue anglaise et internationales (les étudiants peuvent passer la certification de l'Autorité des marchés financiers-AMF).

Il y a peu de stages à l'étranger, peu de mobilité et d'étudiants étrangers hormis des francophones.

La recherche est peu présente dans le master *MBFA*, bien qu'il soit adossé aux deux laboratoires précités. Seuls les étudiants suivant le parcours recherche des spécialités *EFIR* et *RAD* ont une formation spécifique à la méthodologie de la recherche au premier semestre.

La formation est accessible par la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou par la validation d'études supérieures (VES).

Pilotage

L'équipe pédagogique est diversifiée. En général, chaque spécialité est dirigée par deux directeurs, l'un pour la première année et l'autre pour la deuxième année. L'équipe pédagogique de la mention se compose à la fois d'enseignants-chercheurs (cinq professeurs, 18 maîtres de conférences appartenant principalement aux sections 6 (gestion), 5 (économie)), d'enseignants du secondaire (agrégés et certifiés – PRAG, PRCE), d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) ainsi que de six professeurs associés (PAST) et d'un grand nombre d'intervenants professionnels du secteur financier. La part des cours que les professionnels enseignent est très importante (surtout en M2, où elle monte en moyenne à 70 % et à près de 100 % en M2 *BFGR*, dispensé en apprentissage).

Le master *MBFA* est piloté par un conseil de perfectionnement composé de professionnels, d'enseignants, d'anciens étudiants et de représentants des étudiants) et pédagogique (composé des tous les directeurs de spécialités M1 et M2), qui se réunissent entre une et trois fois par an. Les modalités de contrôle des connaissances sont clairement présentées mais pas la composition du jury de diplômes. L'approche par compétence ne semble pas encore développée, on ne connaît pas les modalités de suivi et de validation des compétences. Le

supplément au diplôme est présent et détaillé. L'évaluation des enseignements par les étudiants est réalisée par chaque spécialité au moyen d'un questionnaire papier anonyme que les étudiants doivent remplir avant leur départ en stage. Une harmonisation des évaluations et leur réalisation directement en ligne sont envisagées. Il n'y a pas de dispositif d'aide à la réussite.

Résultats constatés

Le processus de recrutement est bien décrit, avec un dossier et un oral. La sélection est forte (chaque année, il est déposé plusieurs centaines de dossiers de demande d'admission dont les deux tiers proviennent d'étudiants non-inscrits à l'Université Paris 13). Depuis 2012, les effectifs globaux sont d'environ 225 étudiants en M1 (en régression : 275 en 2012 et 180 en 2017) et de 220 en M2. L'apprentissage représente 51 % des effectifs en 2016 en M1 et 47 % en M2 (chute des effectifs en *BFA*) avec des effectifs d'une vingtaine d'étudiants par spécialité. Le taux de réussite est d'environ 70 % en M1 et 81 % en M2 (proche de 100 % en apprentissage). Or, il n'existe pas de dispositif d'aide à la réussite en vue d'améliorer ces résultats et il n'y a aucune donnée sur le devenir de ceux qui ont échoué en M1.

Pour tous les étudiants diplômés de spécialité à finalité professionnelle, il a été mis en place des outils de pilotages spécifiques à la formation destinés au suivi de l'insertion professionnelle (une page et un groupe LinkedIn, créés en 2012). Trois mois après la sortie, environ 50 % des étudiants sont en emploi, majoritairement sur des contrats à durée indéterminée (CDI).

Les débouchés sont bien identifiés dans la fiche RNCP et en codes ROME (répertoire opérationnel des métiers et des emplois).

L'insertion des étudiants choisissant de ne pas se lancer dans la recherche, montre des taux d'insertion importants à six mois et même dès la fin des études, surtout pour les apprentis, dans des emplois, le plus souvent en CDI et correspondant au niveau master. L'insertion à un an est comprise entre 73 % et 83 %. Pour les étudiants en apprentissage, le CFA Banque mène le même type d'enquêtes. 95 % des apprentis ont un emploi à la sortie. Rien n'est indiqué concernant le résultat des dispositifs mis en place par l'Université. En ce qui concerne les étudiants se destinant à un doctorat, seuls sont acceptés en thèse les doctorants ayant obtenu un financement, afin de diminuer le taux d'abandon pendant la thèse (quatre à six contrats doctoraux par an). Il n'y a pas de données concernant leur devenir post-thèse.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Fort taux d'insertion professionnelle pour les spécialités *BFA*, *BFGR* et *IFIM* et des stages longs pour les autres.
- Synergie des compétences scientifiques de deux universités.
- Fort lien avec les institutions professionnelles des secteurs de la banque et de l'assurance.

Principaux points faibles :

- Faiblesse de l'ouverture et de la mobilité internationales.
- Faiblesse de la place de la recherche dans la formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master mention *Monnaie banque finance assurance* est une formation de haut niveau bien insérée dans le milieu professionnel de la banque et de l'assurance ce qui permet aux diplômés d'accéder à des emplois de façon satisfaisante. Toutefois, la place forte des professionnels dans l'enseignement pourrait être accompagnée par une plus grande importance de la recherche afin de mettre en valeur l'appui des laboratoires des établissements porteurs du master. Également, création de partenariats et renforcement de la mobilité internationale devraient pouvoir augmenter la visibilité internationale du master.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER SCIENCE POLITIQUE

Établissements : Université Paris 13, Sorbonne Paris Cité

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master de science politique a pour objectif de fournir une formation tant théorique que pratique à l'action politique que ce soit à l'échelle locale, nationale ou internationale. La mention se présente en deux branches (en première année) déclinée en cinq parcours de seconde année :

- *Relations et échanges internationaux* première année de master (M1), ouvrant vers trois parcours de deuxième année de master M2 (*Affaires et commerce international* avec les pays émergents ; *Coopération internationale et organisation non gouvernementale (ONG)* ; *Études stratégiques*).
- *Politique et action publique* (M1), ouvrant vers deux parcours de M2 (*Conseil aux collectivités territoriales en matière de politique et de développement durable* ; *Conduire et évaluer les politiques publiques*).

Le master est ouvert en formation initiale et, pour certains parcours, en formation continue et en alternance. Il prépare à une grande gamme de métiers, aussi bien dans le secteur public que privé ou associatif, en relation avec les parcours de seconde année de master. La mention vise aussi à favoriser la poursuite d'études en doctorat.

ANALYSE

Finalité
<p>L'unité de la mention de master se construit autour de la thématique très générale de l'action politique empruntée au laboratoire de recherche auquel s'adosse le master Centre de Recherche sur l'Action locale – (CERAL). Sur le plan pédagogique deux axes sont dessinés. Le premier touche à l'action publique, aujourd'hui encore avec un M1 Politique et Action publique, et deux parcours de M2. Les objectifs professionnels sont assez clairs en particulier dans les collectivités territoriales ou dans des structures associées (protection civile). Le second axe est directement articulé à la sous-discipline des relations internationales dans les domaines de la coopération, des ONG.</p> <p>Ces masters sont « indifférenciés » au sens où ils sont conçus pour mener soit à la recherche soit à des métiers dont la déclinaison n'est pas faite concrètement, M2 par M2 sauf pour le parcours <i>Coopération internationale</i> et</p>

ONG qui liste les partenaires (dans les domaines de la solidarité, de l'exclusion sociale ou des alternatives diverses) et dessine ainsi un profil des diplômés.

L'axe Action publique s'avère aussi (outre la formation continue avec partenaire identifié) un lieu de préparation de concours de la fonction publique de catégorie B.

Les objectifs en matière de connaissances et de compétences apparaissent cohérents avec les débouchés visés, même si on peut regretter que la présentation par parcours rende assez confuse la vision d'ensemble au niveau de la mention.

Positionnement dans l'environnement

L'évaluation est délicate tant la carte des masters présentés peut ressembler à celle de beaucoup d'universités de la Région Ile de France mais les sites sont éloignés des uns des autres et les bassins de recrutement nombreux en particulier dans certains secteurs. Le dossier présente aussi des masters en cours de restructuration ou de construction, donc avec des bilans et des perspectives supposées. L'originalité du positionnement, sous réserve qu'elle soit nécessaire, est difficile à définir.

En revanche, la proximité des thématiques enseignées dans le master avec celles des recherches des enseignants chercheurs du laboratoire est claire et le positionnement vis-à-vis de l'activité de recherche est visible, notamment à travers l'adossement au Centre de Recherche sur l'Action locale (CERAL), ainsi qu'à titre secondaire, au Centre d'études et de recherches administratives et politiques (CERAP) et à l'Institut de recherché pour un droit attractif (IRDA). Les étudiants peuvent ainsi bénéficier des activités de recherche de ces laboratoires (journées d'études, colloques...) qui font dialoguer différentes disciplines (science politique, sociologie, droit, gestion) dont les thématiques, centrées sur l'action politique, rejoignent celles du master. Cela facilite aussi leur poursuite d'études en doctorat.

Organisation pédagogique

Il est difficile de bien cerner (et donc évaluer) l'organisation pédagogique au niveau de la mention. Celle-ci est, en effet, en cours de transformation afin de passer d'une situation où les deux années et les différents parcours tendent essentiellement à cohabiter à un système progressivement plus « tubulaire ». Le dossier n'offre une présentation de l'organisation que parcours par parcours, et deux parcours n'ont même pas fourni les informations minimales : d'une part, le parcours de première année « *relations et échanges internationaux* » (destiné à disparaître), et d'autre part, le parcours de deuxième année « *conseil aux collectivités territoriales en stratégie de développement durable* ».

Dans l'ensemble, les parcours présentés offrent cependant les éléments de professionnalisation nécessaires (notamment à travers l'existence de stages donnant lieu à un retour d'expérience sous forme d'un rapport écrit) ainsi que la possibilité de se préparer à la recherche (mémoires). Les parcours d'action publique prévoient la diplomation en formation continue avec une durée d'études adaptée. Pour la formation classique, la seconde année de master est constituée d'un semestre de formation puis d'un semestre de stage dont la restitution est bien présentée. Le parcours coopération internationale et ONG distingue l'enseignement théorique dont près de la moitié s'effectue en anglais et les enseignements pratiques des professionnels avec une grande diversité d'exercices et de modalités de contrôle. Volet recherche et volet professionnel sont bien distingués avec le rapport de recherche et le stage obligatoire d'au moins trois mois avec rapport et soutenance publique. Le parcours *Affaires et commerce* avec les pays émergents fait clairement état des changements pédagogiques intervenus après consultation et remarques des étudiants et en particulier la liberté de choix entre mémoire et stage dans l'optique professionnelle.

Les modalités d'apprentissage intègrent une formation à l'environnement numérique de travail et au moodle. Les dispositifs d'aide à la réussite et de soutien méthodologique semblent davantage présents en première année de master mais sont, dans l'ensemble, assez peu développés (ou du moins, détaillés). La formation est accessible par validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des acquis professionnels (VAP), mais un seul parcours (« *Conduire et évaluer les politiques publiques* ») a reçu de telles demandes (deux validées mais abandonnées).

Pilotage

Le dossier ne fait pas apparaître de pilotage au niveau de la mention, chaque parcours fonctionnant de manière autonome. Ainsi, chacun des sept parcours du master fonctionne selon le même principe général : une co-direction exécutive composée de deux responsables et un conseil de perfectionnement consultatif. L'application de ce principe implique donc qu'interviennent sept pilotages de parcours, ce qui nuit évidemment à la cohérence d'ensemble de la mention.

Chaque parcours a le pouvoir de recruter ses étudiants et ses intervenants extérieurs, de concevoir les modalités techniques de fonctionnement, jury, calendrier, brochures, suivi des étudiants etc. Le règlement des études est même spécifique à chaque parcours.

Ainsi le dossier présenté est décliné en sept rapports de pilotage inégalement renseignés. Le parcours affaires et commerce avec les pays émergents se distingue par le caractère concret de la documentation fournie : calendrier des réunions, composition des jury, noms des responsables, démarche qualité, retour sur expérience et mentions des difficultés concrètes rencontrées.

Les informations sont donc trop inégales pour permettre une évaluation d'ensemble du pilotage du master de science politique. Cela s'étend au suivi des acquisitions de connaissances où le dossier comporte soit des remarques générales soit des extraits de règlements des études. De même, les informations concernant la qualité de l'insertion et le devenir des diplômés sont globalement insuffisantes.

Résultats constatés

Les inscrits pédagogiques en première année de master sont en forte baisse (54 en 2016-2017 contre 147 en 2012-2013), explicable surtout par le déclin des effectifs dans la branche « Relations et échanges internationaux » (23 étudiants en 2016-17 contre 95 en 2012-2013). De ce fait, les admis de M1 à M2 sont également en diminution sur la période 2012-2017 (50 %) même si la chute concerne surtout 2012-2014. La seconde année de master, en restructuration, connaît des effectifs plus stables, une petite vingtaine pour chacun des cinq parcours avec une tendance plus modeste pour le parcours « *Conduire et évaluer les politiques publiques* ». Le taux de réussite des étudiants en seconde année de master est compris entre 75 et 80 %, ce qui est correct. Les informations concernant la poursuite d'études et l'insertion ne sont pas fournies pour l'ensemble de la mention (mais seulement pour un parcours), ce qui est dommageable. Ainsi, le parcours « *Affaires et commerce avec les pays émergents* » fournit quelques exemples, peu nombreux, de CDI.

Chacun des chapitres du dossier soumis à l'évaluation se compose de sept sous chapitres renvoyant à chacun des parcours dont certains n'existent qu'en M1, d'autres en M2, certains à venir d'autres en voie de disparition. Une restructuration est en cours et l'expertise intervient durant une transition dont l'horizon prendrait fin en 2019.

Il n'existe donc pas réellement un master de science politique mais la survivance, d'une part, de la fracture M1/M2 (maîtrise, DEA ou DESS) et, d'autre part, l'existence de parcours vivant de manière très autonome les uns par rapport aux autres et constituant, à vrai dire, autant de masters que de spécialisations.

Il faudra attendre le travail « tubulaire » et les mutualisations concevables pour apprécier la portée réelle de la restructuration.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Axe action publique en articulation avec des administrations et des institutions autorisant formation continue et alternance.
- Axe relation internationale avec deux parcours (coopération et ONG, affaires et commerce avec les pays émergents) visibles et cohérents.

Principaux points faibles :

- Absence de pilotage et d'organisation pédagogique au niveau de la mention.
- Un suivi insuffisant du devenir des diplômés.
- Manque de lisibilité de l'ensemble d'un dispositif en transition.
- Dossier sous forme de listes de parcours inégalement renseignés.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Une restructuration est en cours qui doit conduire à un système progressivement plus « tubulaire » permettant une spécialisation progressive de semestre un à semestre quatre avec mutualisation et tronc commun éventuel. Elle apparaît effectivement impérative pour mettre en place une véritable logique de master organisée sur deux années.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE PROFESSIONNELLE INTERVENTION SOCIALE : ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Établissements : Université Paris 13 ; Université Paris Descartes

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Depuis 2015, la licence professionnelle (LP) *Intervention sociale : accompagnement social* parcours *Assistance sociale*, est cohabilitée entre le département Carrières sociales (CS) de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Bobigny (Paris 13) et celui de l'IUT Paris Descartes (Paris 5). Cette formation est accessible, sur les deux sites, aux étudiants en formation initiale. Le site de Bobigny accueille également des salariés en formation continue, hors contrat de professionnalisation. L'objectif de cette LP est de former des travailleurs sociaux, dont des assistants de services sociaux, avec une approche « politiques du logement et de l'hébergement » privilégiée sur le site de Paris Descartes. La LP a la particularité de permettre une double certification universitaire et professionnelle du fait de son ouverture aux étudiants inscrits parallèlement en troisième année du diplôme d'Etat d'assistant de service social (DEASS). Dans les cas d'une double inscription en LP et au DEASS, les rythmes et contenus de formation sont alors adaptés.

ANALYSE

Finalité

Le parcours *Assistance sociale* de la LP est clairement défini en termes de savoirs et savoir-faire à acquérir. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) liste précisément les compétences que la LP permet d'acquérir.

L'objectif de la LP est de former des étudiants aux fonctions de cadre intermédiaire du social, capables d'analyser les problèmes relatifs à l'insertion sociale, à établir des diagnostics et les plans d'actions afférents.

L'insertion professionnelle de travailleurs sociaux autonomes, capables d'accompagner des publics en difficultés est la priorité de la formation. Les perspectives d'emploi sont nombreuses, les diplômés pouvant s'insérer dans toute organisation qui a pour domaine d'intervention l'inclusion sociale.

Par ailleurs, les deux IUT sont les seules institutions universitaires habilitées par la région pour la préparation conjointe du diplôme d'Etat d'assistant de service social (DEASS) que délivre la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS). De fait, la LP s'inscrit dans une démarche de double certification universitaire et professionnelle pour les étudiants ayant commencé le cycle DEASS en parallèle au DUT *Carrières sociales*, option *Accompagnement social* (AS).

Positionnement dans l'environnement

La LP s'inscrit dans la poursuite d'études des titulaires du diplôme universitaire de technologie (DUT) de carrières sociales (CS).

Le lien entre la formation et la recherche est nourri par les enseignants-chercheurs (EC) qui interviennent dans la formation (quatre sur le site de Bobigny et trois sur le site de Paris Descartes). Certains EC participent aux travaux d'expertise de la commission professionnelle consultative (CPC) du travail social et de l'intervention sociale, et prennent part aux instances de réflexion du Ministère de la cohésion sociale sur l'évolution des métiers du social.

La LP est parfaitement intégrée dans son environnement socio-économique. Des partenariats privilégiés ont été mis en place sous la forme de conventions cadre de reconnaissance de site qualifiant avec de nombreuses institutions : caisses d'allocations familiales (CAF), directions de l'action sociale, de l'enfance et de la santé (DASES) ou encore le centre communal d'action sociale de la ville de Paris (CASVP).

La mobilité internationale estudiantine est envisageable du fait de nombreux accords de coopération bilatéraux passés entre le département carrières sociales de l'IUT de Bobigny et, entre autres, les universités de Berlin, Munster, Debrecen, Bucarest, Madrid, Bilbao, Bruxelles, Bergen, New York ou Chicoutimi. Cependant, le dossier ne précise pas le nombre d'étudiants ayant déjà profité de cette mobilité entrante ou sortante.

Organisation pédagogique

La formation s'organise autour de sept unités d'enseignement (UE), dont deux correspondent à la mise en pratique des connaissances et techniques acquises dans les autres UE.

L'UE stage est modulée en fonction des deux publics accueillis par la formation : 27 semaines pour les étudiants inscrits en double certification DEASS/LP (75 à 80 % des inscrits sur le site de Bobigny et 100 % sur le site de Paris Descartes) et 10 semaines au minimum, pour les salariés inscrits en formation continue qui ne préparent pas conjointement le DEASS, soit 20 à 25 % des inscrits sur le site de Bobigny.

L'UE projet consiste à réaliser un accompagnement social. La professionnalisation est très présente du fait de l'intervention d'acteurs du travail social dont les compétences sont reconnues.

Le lien avec les activités de recherche se fait à travers les enseignements dispensés par les enseignants chercheurs, et sur le site de l'IUT de Bobigny, l'organisation de journées d'études et de séminaires consacrés aux mutations du travail social.

Les étudiants bénéficient de l'espace numérique de travail (ENT) mis en place par l'université. Une attention particulière est accordée à l'accompagnement des étudiants par le biais d'un référent désigné parmi les membres de l'équipe pédagogique, et des groupes d'analyse des pratiques professionnelles (GAPP) organisés tout au long de l'année.

La formation est accessible par le biais de la validation des acquis professionnels (VAP) ou la validation des acquis de l'expérience (VAE). Sur la période 2013-2016, 22 étudiants ont bénéficié d'une VAP et 20 d'une VAE. Le dispositif n'est sollicité pour le moment qu'à l'IUT de Bobigny.

Pilotage

Sur le site de Bobigny, la formation est pilotée par le chef du département Carrières sociales assisté par la coordinatrice de la filière « accompagnement social » et les cadres pédagogiques qui préparent au DEASS. A l'IUT de Paris Descartes, c'est le directeur de la composante qui gère la LP, assisté par la responsable de l'école de service social de l'IUT. La composition des équipes pédagogiques est équilibrée. L'équipe pédagogique de l'IUT de Bobigny compte 19 membres, dont 6 universitaires assurant près de 40 % du volume de formation. L'équipe pédagogique de l'IUT de Paris Descartes compte une quarantaine d'intervenants, dont 4 universitaires et 3 ingénieurs de recherche assurant au total plus de 50 % des enseignements.

Un conseil de perfectionnement, unique et commun aux deux sites, réunit deux fois par an les membres des équipes pédagogiques, des professionnels, et les étudiants des deux sites de formation. Il dresse un bilan de la formation et a un rôle de veille quant aux évolutions des métiers d'assistant de service social afin d'adapter le programme de formation, le cas échéant. Il n'existe pas de dispositif formalisé d'évaluation des enseignements. L'évaluation de la formation s'effectue lors des rencontres mensuelles entre le responsable de la LP et les délégués étudiants de la formation.

L'évaluation des connaissances et des compétences est réalisée. Le suivi de l'acquisition des compétences se fait dans le cadre d'un suivi individuel par le référent de la promotion et un suivi du stage par l'enseignant référent.

Résultats constatés

L'admission en LP *Intervention sociale : accompagnement social* est réalisée selon des modalités distinctes selon que les candidats souhaitent préparer en parallèle le DEASS ou non. Chaque année, de 75 à 80 % des étudiants s'inscrivent dans le double cursus (LP/DEASS), les 20 à 25 % restants sont des salariés inscrits en formation continue, le plus souvent déjà titulaires du DEASS, et venant compléter leur formation avec la LP.

Compte tenu de la spécificité de la LP, double cursus avec la certification DEASS, les étudiants qui intègrent la formation sont principalement, voire exclusivement titulaires d'un DUT *Carrières sociales* (CS), option AS de l'IUT de Bobigny ou Paris Descartes.

Le taux de réussite au diplôme est de l'ordre de 90 %, excepté pour l'année 2013-2014 où il était de 62 %, mais le dossier n'apporte pas d'explication à ce phénomène. Les effectifs sur le site IUT de Paris Descartes sont satisfaisants, malgré une ouverture récente (2016). Sur le site de Bobigny, les effectifs sont en baisse sur les deux dernières années, passant de 40 à environ 30 étudiants, baisse liée à la chute des effectifs inscrits en formation continue (hors contrat de professionnalisation). Le dossier n'apporte pas d'explications à cette baisse d'effectifs.

Le suivi des diplômés est mené par le pôle relations entreprises de l'IUT. Les résultats montrent un taux de retour à l'enquête limité de 50 % conduisant à interpréter avec prudence les taux d'insertion professionnelle annoncés (96 % à six mois avec 90 % des diplômés trouvant un emploi dans l'administration publique, dans le secteur de la santé et dans l'action sociale). Les diplômés occupent des postes de chargés de missions ou de projets au sein de collectivités territoriales, dans le secteur associatif ou le milieu hospitalier, lesquels sont en cohérence avec les objectifs de la formation. Moins de 10 % des diplômés poursuivent les études dans le master des organisations sanitaires et sociales (MOSS) ou encore celui d'interventions sociales urbaines (MISU).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La préparation au diplôme d'Etat d'assistant de service social (DEASS).
- Un effort de spécialisation sur le logement et l'hébergement pour Paris Descartes.
- Un taux d'insertion professionnelle de l'ordre de 96 % à six mois.
- Une place importante à la professionnalisation avec la mise en place de partenariats privilégiés sous forme de convention-cadre.
- Une équipe pédagogique équilibrée.

Principaux points faibles :

- La baisse des effectifs étudiants en formation continue sur le site de l'IUT de Bobigny depuis 2015.
- L'absence de dispositif formalisé d'évaluation des enseignements.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation est parfaitement intégrée dans le contexte socio-économique, et dispose d'un atout majeur : la possibilité de double cursus LP et préparation au diplôme d'Etat d'assistant de service social (DEASS). Cependant, l'attractivité sur le site de Bobigny pourrait être pénalisée à terme pour deux raisons : une concurrence potentielle avec les instituts régionaux du travail social proposant une troisième année de licence générale avec le DEASS, une baisse des effectifs salariés en formation continue pouvant conduire à une trop forte homogénéité des effectifs (DUT *Carrières sociales*).

Ce constat invite à engager une réflexion en termes de communication hors site pour diversifier le public de la LP et par là même agir sur l'attractivité de la formation. Afin de mieux profiter de l'expérience du site de Bobigny, il serait peut-être intéressant de mutualiser l'organisation de séminaires ou journées d'études entre les deux sites, ou transférer le savoir-faire pour les adapter à la thématique politique de logement de l'IUT Paris Descartes.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Université Paris 13
Monsieur Jean-Pierre ASTRUC
 99 avenue Jean-Baptiste Clément
 93430 Villetaneuse

HCERES
Département d'évaluation des formations
 2 rue Albert Einstein
 75013 Paris

Villetaneuse, le 28 juin 2018

Objet :

Lettre d'observations au rapport d'évaluation « Domaine Droit, économie, gestion »

Les établissements membres de la Comue USPC et les équipes pédagogiques, ont pris connaissance, avec un grand intérêt, du rapport du HCERES et remercient vivement les auteurs du travail qu'ils ont accompli.

Nous souhaitons revenir sur les différents points mis en exergue par le rapport du HCERES. Nous montrons comment nos actions communes, menées dans le cadre de la Comue, ainsi que les actions spécifiques à chacun, permettent de répondre aux commentaires des évaluateurs.

Observations de la Comue USPC

Nos observations portent sur la professionnalisation, l'ouverture internationale, l'enseignement des langues et la formation des enseignants-chercheurs.

La professionnalisation des formations : suivi des compétences et devenir des diplômés de LP

Le projet DECLIC¹, élaboré par les établissements d'USPC dans le cadre de l'appel du PIA 3 « Nouveaux cursus à l'université », détaille nos objectifs concernant la professionnalisation en licence :

Le suivi des compétences

La mise en place d'un e-portfolio est prévue. Des co-financements privés font aujourd'hui l'objet d'accords avec une société proposant des solutions déployées dans plusieurs établissements d'enseignement supérieur français.

Au-delà de nouveaux outils technologiques, DECLIC (pour le niveau licence) propose la mise en place d'une offre modulaire fondée sur des parcours spécifiques. Une partie d'entre eux intégreront la reconnaissance de compétences, dites « *soft skills* ». Le parcours métiers, le parcours entrepreneuriat et le parcours *leadership* et engagement reposeront ainsi sur la valorisation académique de compétences extra-universitaires.

Le devenir des diplômés de Licences Professionnelles

DECLIC prévoit un décloisonnement entre licences, licences professionnelles et DUT.

Les licences professionnelles s'organiseront autour d'un réseau d'entreprises partenaires. Celles-ci accompagneront les maîtres d'apprentissage dans une démarche d'innovation pédagogique au bénéfice des

¹ Découvre, Explore, Construis ta LICence.

étudiants. À cette fin les établissements d'USPC créeront des modules spécifiques (à distance et en présentiel) pour ces entreprises.

L'ouverture internationale des formations

La dimension internationale des formations (au niveau général pour les licences et par formation au niveau master) a également été repensée dans le cadre du projet NCU DECLIC. Celle-ci se déploiera selon deux mouvements conjoints : la préparation à la mobilité et l'internationalisation des cursus.

Préparation à la mobilité internationale

Un parcours international, s'adressant aux étudiants désireux de réaliser une mobilité internationale, sera proposé dès la première année de licence. Ce parcours reposera sur des séquences de formation intensive en langues étrangères. Des cours disciplinaires seront également dispensés en langues étrangères. En vue de lever les obstacles matériels à la mobilité, un volet financier est également prévu afin que des étudiants du parcours international puisse bénéficier de bourses de mobilité sortante sur le modèle des bourses déjà mises en place sur des actions financées par le premier IDEX.

Internationalisation des cursus

Dans le but d'avoir une politique de mobilité entrante ne se limitant pas à l'espace francophone, le projet DECLIC prévoit la poursuite de la transformation d'enseignements disciplinaires en anglais. Pour le niveau masters, des bourses de mobilité entrante financées par le premier IDEX, ont déjà accompli cet exercice. Cela permet à ces formations d'assurer tout ou partie de leurs enseignements en anglais. Le nombre de master éligibles devraient être augmenté.

La politique d'enseignement des langues

Dans le cadre de son premier IDEX, USPC a mis en place via le PERL² un service partagé dédié à l'apprentissage des langues via des ressources hybridées. Le PERL repose sur une plateforme d'enseignement unique et accessible à tous les étudiants des établissements de USPC. Le dispositif a connu une montée en puissance importante en passant de 450 étudiants inscrits en 2015-2016 à près de 12 000 en 2017-2018. Fin 2017, ce sont 6 850 étudiants qui ont été formés dans les quatre langues alors dispensées (anglais, espagnol, allemand et FLE).

Afin d'augmenter les capacités de conceptions de ressources en ligne par le PERL, un soutien financier est inscrit dans l'IDEX Université Paris 2019.

La formation des enseignants-chercheurs

Les établissements de USPC se sont dotés avec SAPIENS d'un service spécifique en charge de la formation des enseignants-chercheurs. SAPIENS offre un accompagnement individuel et collectif aux enseignants souhaitant faire évoluer leurs pratiques pédagogiques. Au cours de ses trois premières années d'activité SAPIENS a formé 1 300 enseignants.

Suite à la publication du décret du 9 mai 2017 fixant les nouvelles obligations en matière de formation des nouveaux maîtres de conférences, SAPIENS a mis en place un programme spécifique destiné aux nouveaux maîtres de conférences de USPC. Les établissements d'USPC complètent ces dispositifs par des dispositifs propres.

² Pôle d'élaboration de Ressources Linguistiques.

Observations de l'université Paris 13

✓ Observation de la composante Droit, sciences politiques et sociales (DSPS) sur l'avis global, l'analyse détaillée et points d'attention

L'UFR DSPS s'efforce de mettre au **service de la population du territoire** une offre de **formations** qui présente une double caractéristique. D'une part, elle est **complète** dans la mesure où elle donne accès aussi bien à la Capacité en droit qu'à la thèse de doctorat, en passant, entre autres, par une LAP (licence 3) et un IEJ. D'autre part, elle propose des **parcours originaux complémentaires**, sans s'inscrire en concurrence avec les autres UFR analogues de la COMUE.

Finalités et Positionnement des formations

Tel qu'exposé, le **domaine Droit, économie et gestion** manque en effet de **cohérence pédagogique**, la combinaison ayant été à l'époque imposée. Il en va différemment avec le projet d'offre 2019-23, l'UFR ayant obtenu un **champ propre Droit, science politique**, dans lequel les proximités entre les différentes formations sont désormais plus aisément identifiables ce qui facilitera notamment le **développement des collaborations avec les autres composantes** du champ et favorisera la réflexion sur la **réussite des parcours étudiants** (DUT et licences professionnelles de l'IUT à dominante juridique de Villetaneuse), comme suggérée par le rapport. Il est à signaler, à cet égard, que la **filière Science politique** (licence et masters) repose sur une collaboration pluridisciplinaire **entre six sections** : Anglais, Droit public, Economie, Histoire du droit, Science politique et Sociologie.

S'agissant des remarques concernant le **double cursus Droit-économie** et la double **diplomation licence AES et diplôme d'État de professionnel de service social**, le sentiment de décalage relevé renvoie à l'écart entre l'offre passée et l'offre en projet. En effet, Il est **mis fin à ces deux formations**, principalement pour des raisons de **contractions budgétaires** subites qui ont empêché une réalisation pleinement efficiente de ces cursus.

Organisation pédagogique, Pilotage des formations et Résultats

À propos de la **préprofessionnalisation**, l'UFR privilégie les enseignements fondamentaux en licences de manière à permettre aux étudiants d'accéder aux masters. Elle conçoit la préprofessionnalisation, dans les licences générales, principalement comme un travail d'orientation et d'information qui est effectué hors maquette. Elle est par ailleurs sensible à la question de l'**apprentissage** relevée par le rapport. C'est ainsi qu'il est prévu que le Master, Mention Droit, *Droit social et relations sociales dans l'entreprise* s'ouvre à l'apprentissage.

Au sujet de la remarque sur la **césure entre les deux années de Masters Mention Droit**, celle-ci est justifiée par la réalité du marché de l'emploi juridique caractérisé par des recrutements fréquents au niveau bac + 4, comme c'est au demeurant le cas en général au sein de l'Union Européenne, la France étant l'un des seuls États membres à être passé au système LMD en la matière. Enfin, ce niveau bac + 4 suffit à accéder à des concours importants, tels le CRFPA ou encore le concours d'entrée à l'ENM.

L'**ouverture internationale** est un enjeu important pour l'UFR DSPS. La nouvelle équipe décanale est soucieuse de la place de l'international dans la recherche mais aussi dans l'organisation pédagogique. Outre l'assesseure à la pédagogie en charge, entre autres, de développer les échanges Erasmus, une enseignante de langues a rejoint l'équipe décanale et un groupe de réflexion a été constitué afin d'accroître la mobilité sortante des étudiants de l'UFR.

La politique de l'**anglais** comme langue privilégiée dans les maquettes s'explique par différentes raisons : l'anglais est la *lingua franca* dans les relations internationales. Au demeurant, des cours d'espagnol ont été proposés par le passé, mais étaient délaissés par les étudiants qui privilégiaient l'anglais. Il avait été choisi de tenir compte de cet état de fait dans la maquette (l'enseignement de l'espagnol est encore proposé en licence AES et dans certains masters de science politique). En outre, les ressources financières très limitées de l'UFR DSPS ne permettent pas d'élargir davantage le panel de langues proposées. Pour autant, les étudiants ont accès à un enseignement à toutes les formations en langue proposées par l'Espace langue de l'Université Paris 13. Il convient par ailleurs de souligner que les étudiants, souvent d'origine très modeste, sont peu enclins, pour des raisons pécuniaires et psychologiques, à envisager une mobilité internationale malgré les dispositifs incitatifs. Près de 60 % d'entre eux occupent des emplois salariés, circonstance constitutive d'un obstacle supplémentaire.

La **présentation incomplète du profil des intervenants extérieurs** est très regrettable. Cette lacune est le résultat de la dispersion des informations dans les différents services administratifs dont l'UFR a pleinement conscience. Depuis mars 2018 a été mis en place un tableau matriciel Excel qui servira de base de travail aux équipes pédagogiques, présidents de section et personnel administratif concerné.

Concernant le **conseil de perfectionnement**, une amélioration et une homogénéisation des pratiques sont en effet souhaitables et seront mises en œuvre, notamment quant à la participation des étudiants (cf les observations propres à chaque formation). Cependant, la présence de professionnels bons connaisseurs du marché du travail visé par la formation paraît nécessaire. Il est donc très difficile d'envisager un conseil unique par mention.

L'UFR DSPS est bien consciente du besoin des étudiants en **dispositifs d'aide à la réussite**. Leur coût, très important, a longtemps été un frein à leur extension. Les financements promis dans le cadre de la réforme ParcoursSup devraient lever en partie cet obstacle budgétaire. L'UFR compte pouvoir proposer un dispositif « oui-si » de soutien aux études dès la rentrée 2019-20 et espère ainsi réduire le taux d'échec en première année. La composante DSPS bénéficie en outre de l'expérience de la licence de Science politique qui, compte tenu de ses effectifs réduits, a pu expérimenter dans le passé plusieurs modalités de soutien pédagogique et de remise à niveau. En outre, le **diagnostic des causes d'abandon en première année** (point d'attention relevé dans le rapport) devrait être grandement facilité par les informations sur chaque étudiant que met à disposition le dispositif ParcoursSup.

Enfin, sur le **suivi des diplômés**, l'UFR DSPS a pleinement conscience que les chiffres à sa disposition sont très insuffisamment significatifs. Depuis 2014, une personne est chargée de cette mission. Force est de constater cependant que des forces de frottement ralentissent ou entravent le processus : l'UFR DSPS reste dans la dépendance, non seulement des informations et de la réactivité des services centraux de l'Université et de l'OVE ainsi que le relève le rapport d'ailleurs, mais également du bon vouloir des diplômés qui répondent très peu aux questionnaires de suivi, exception faite des Masters 2. L'UFR DSPS signale, s'agissant de la nécessité de développer les **réseaux d'anciens d'étudiants**, un nouveau projet d'*Alumni* mis en place au niveau de l'université qui devrait permettre de réduire les carences sur le suivi des cohortes.

✓ **Licence Administration économique et sociale**

Faiblesse du taux de réussite

Est constaté effectivement en première année de Licence AES un taux de réussite extrêmement faible malgré tous les dispositifs d'aide mis en place, avec un abandon significatif en fin de premier semestre. Comme cela a été précisé dans l'analyse du rapport, les causes résident dans le fait que de **très nombreux étudiants issus de baccalauréats technologiques ou professionnels s'inscrivent dans cette filière par défaut**. Nombre d'entre eux opteraient pour des études moins généralistes (BTS - IUT) pour lesquelles ils sont mieux formés. Malheureusement, leur dossier n'étant pas retenu, leur inscription en Licence 1 AES conduit à une **absence de motivation**, expliquant, en outre, un fort taux d'absentéisme aux cours magistraux. En seconde année, le faible taux de réussite s'explique par la **technicité croissante de certaines matières**, en particulier juridiques et économiques. Il convient toutefois de noter que ce **taux est en amélioration en 2017**.

Absence de stage dans certains parcours et Ouverture vers l'extérieur

Une refonte totale du parcours APS sera proposée dans le cadre du projet de la nouvelle offre 2019-23 prévoyant notamment un nouveau parcours « Gestion Publique » qui se veut professionnalisant autour des métiers proposés par les établissements publics ou les collectivités territoriales. Un stage d'immersion dans le monde professionnel sera obligatoire et encadré selon les mêmes modalités que pour le parcours « Entreprise ». Ainsi les **stages seront imposés dans tous les parcours**.

L'accent a été mis sur les matières attendues par ces organismes (comptabilité - droit du travail- gestion - finances - politiques publiques...). La recherche de partenaires est souhaitée, notamment les Conseils régionaux et départementaux, les ministères ainsi que certaines communes. Ce parcours s'adresse donc à des étudiants souhaitant intégrer la sphère publique par voie contractuelle, voire désireux de se projeter vers la préparation de certains concours de la fonction publique d'Etat ou territoriale.

Ouverture vers de nouveaux publics

Il convient de mettre en lumière le **nombre croissant de dossiers extérieurs** reçus en Licence AES, au-delà des candidatures proposées dans le cadre du dispositif « Campus France ». Cela montre l'attractivité de notre formation

parmi les titulaires de BTS ou de DUT. Il convient de noter que ce public arrive globalement à s'intégrer dans nos parcours en vue de l'acquisition du diplôme.

La Licence administration publique (LAP)

L'UFR DSPS a pris conscience de la nécessité de **réformer intégralement** ce parcours, ce qui est acté dans le projet de la nouvelle offre, l'ensemble du parcours ayant été en effet entièrement repensé.

La LAP ne sera plus rattachée à la filière AES mais à la **mention Droit**. La maquette s'organise autour des **matières visées par les concours administratifs**. Les étudiants seront informés des différents concours qui s'offrent à eux ainsi que des exigences attendues par matière. Cette nouvelle LAP s'adressera à un **public très large** (candidats à des concours externes mais aussi internes). Dès lors, la motivation sera essentielle pour intégrer cette Licence.

✓ Licence Droit

Pilotage de la formation / analyse des perspectives et recommandations

Interrogations sur le pilotage de la licence : *« On peut déplorer un turn-over important des responsables pédagogiques (trois en cinq ans) de la licence en droit qui résulterait de la mobilité professionnelle des responsables précédents. Ce fort renouvellement peut avoir un impact sur l'organisation et l'efficacité du pilotage. Il n'existe qu'un responsable pédagogique qui est à la fois responsable pédagogique du diplôme de licence et responsable pédagogique de chacune des trois années. Cette organisation qui assure une certaine cohérence au pilotage peut entraîner une charge lourde pour l'intéressé. » « Il apparaît nécessaire de revoir les conditions de pilotage de la licence en droit afin qu'elle subisse le moins possible les évolutions de carrière des enseignants-chercheurs. »*

Depuis la rentrée de l'année universitaire 2017-18, la formation est pilotée par **trois responsables**, un par année, dont un assure en outre le pilotage de la licence (responsable de L2). Afin que cette réorganisation se fasse dans une certaine continuité, deux des responsables (en L1 et L2) sont des enseignants-chercheurs qui interviennent depuis plusieurs années dans la licence et possèdent ainsi une bonne connaissance tout à la fois du public, de l'organisation du diplôme et de l'équipe pédagogique. La mise en place de cette nouvelle organisation s'est faite dans la **concertation avec le précédent responsable** de la licence : des réunions ont été organisées afin que ce « passage de témoin » soit réalisé dans la continuité. Sans préjuger de l'avenir, le **pilotage de la formation devrait rester stable** et ne plus subir les évolutions de carrière des enseignants en responsabilités.

Fonctionnement du comité de perfectionnement et évaluation des enseignements : *« Les informations concernant l'évaluation des enseignements manquent de précision. Il apparaît que les étudiants sont interrogés régulièrement, par enseignement et par année aux fins d'évaluation de la formation : contenu, fonctionnement, modalités d'évaluation des connaissances et des compétences. Depuis 2016-2017 une enquête est également menée annuellement pour connaître leur appréciation et leur attente. Ces résultats, parmi d'autres éléments, sont transmis à un conseil de perfectionnement du diplôme et à la commission pédagogique de la Faculté puis au Conseil de gestion de la Faculté qui décide des mesures, modifications et évolutions. Des interrogations demeurent sur les résultats et l'efficacité du processus. »* L'UFR DSPS et la nouvelle équipe pédagogique ont pris bonne note du sentiment d'imprécision qui semble résulter de la procédure d'évaluation des enseignements et de l'interrogation qui porte sur le comité de perfectionnement. La **mise en place et la définition des procédures afférentes à ce dernier pourront être précisées** avec, notamment, la transmission à l'avenir des procès-verbaux des réunions du comité.

Faible ouverture à l'international et faible utilisation par les étudiants français du système Erasmus

« La place de l'international dans l'organisation pédagogique (outre les conventions avec Trento et Athènes) est très réduite. Elle se résume à la prise en compte de la dimension internationale du droit dans les enseignements assurés, et par l'enseignement de l'anglais juridique. On peut regretter que d'autres enseignements de langue ne soient pas proposés. Le système d'échange Erasmus serait peu utilisé par les étudiants, spécialement les étudiants sortants. »

« Dans un souci d'ouverture, il conviendrait de prévoir des enseignements de langues étrangères autres que l'anglais, compte tenu du nombre d'étudiants hispanophones. » La nouvelle équipe décanale est **soucieuse de la place de l'international dans la recherche mais aussi dans l'organisation pédagogique**. Outre l'assesseure à la pédagogie en charge de développer les échanges Erasmus, une enseignante de langues a rejoint l'équipe décanale et un groupe de réflexion a été constitué afin d'accroître la mobilité sortante des étudiants de l'UFR. Il convient toutefois d'insister, comme cela avait été souligné dans le rapport d'auto-évaluation, sur le fait que la Licence en Droit de l'Université Paris 13 relève d'un contexte socio-économique particulier. Le taux d'étudiants boursiers et salariés est particulièrement élevé au regard de la population étudiante nationale. Or, partir étudier à

l'international représente pour les étudiants un poids financier non négligeable. Le facteur du financement du séjour obère ainsi de manière notable le développement de la mobilité internationale des étudiants, en dépit des incitations et efforts déployés par les équipes pédagogiques.

En ce qui concerne les **enseignements de langues** dispensés, il convient de signaler que des cours d'espagnol ont été proposés par le passé. Ils étaient délaissés par les étudiants qui privilégiaient l'anglais, langue commune à l'international. Il a été choisi de tenir compte de cet état de fait dans la maquette.

Taux de réussite trop faible.

« Compte tenu du faible taux de réussite dans « un contexte socio-culturel et socioéconomique particulier », il apparaît souhaitable de renforcer les dispositifs d'aide à la réussite (avec si possible de réduire le nombre d'étudiants dans les groupes de Travaux dirigés (TD), l'usage du numérique et dans la mesure des moyens, l'encadrement des étudiants. »

Une **amélioration** du taux de réussite pour l'année **2016-17** est à noter, puisqu'il est de 25,8 %, contre 15 % pour l'année universitaire précédente.

Le problème du faible taux de réussite en 1ère année de Licence Droit (comme dans de nombreuses autres licences à et hors Université Paris 13) est identifié par l'UFR **depuis plusieurs années**. Des **dispositifs d'aide à la réussite ont été instaurés** (tutorat, programme Voltaire obligatoire avec une répartition en groupes de niveau sur la base d'un test réalisé en début d'année universitaire), mais les effets demeurent limités.

Le **tutorat** ne pouvant être imposé, on constate que ce sont généralement les étudiants les plus motivés, présentant le moins de difficultés, qui se portent volontaires, en dépit des vives incitations à s'inscrire adressées à l'ensemble du public par l'équipe pédagogique.

La mise en place de l'enseignant référent a été envisagée. Cependant, le faible taux d'encadrement de l'UFR (29 % pour 2017-18) pose une difficulté d'organisation notable, la plupart des enseignants-chercheurs, outre leurs missions d'enseignement et de recherche, étant en charge de diverses responsabilités administratives au sein de l'UFR mais aussi au sein des conseils centraux. Surtout, les retours d'expérience d'autres licences n'ont pas démontré d'effet notable sur la réussite des étudiants (voir le commentaire du rapport sur le dispositif mis en place par l'UFR SEG). Une nouvelle fois, seuls les étudiants les plus motivés et le moins en situation critique se rendent aux entretiens.

La **réduction du nombre d'étudiants par groupe de TD** serait évidemment souhaitable, comme le recommande le rapport. Malheureusement, on se heurte ici à une impossibilité matérielle. Réduire le nombre d'étudiants par groupe signifierait augmenter le nombre de groupes de TD, ce qui impliquerait un besoin accru en salles et en heures équivalent TD pour rémunérer des vacataires. Or, déjà actuellement, l'UFR souffre d'un problème aigu de locaux (13 salles pour 2 421 étudiants) ; augmenter le nombre de groupes de TD poserait, de manière insoluble, le **problème des salles et du budget en heures complémentaires nécessaire**.

Une réflexion autour du **développement des outils numériques** est actuellement menée. Néanmoins, ces outils complémentaires ne peuvent avoir de réel impact sur la réussite que s'ils sont réellement utilisés par les étudiants. Des mises de cours en ligne, de power points etc. ont démontré que malheureusement, là encore, seuls les étudiants les plus motivés se connectent.

« Dans la mesure des moyens, un renforcement de l'encadrement des étudiants ».

V. supra enseignant référent.

La mise en place du nouveau dispositif **ParcourSup** devrait se traduire par l'allocation de **moyens** qui permettront un renforcement de l'encadrement des étudiants fragilisés, notamment issus de Baccalauréats professionnels, désireux de poursuivre en Licence Droit. Le **parcours « oui si », en projet pour l'année 2019-20**, vise à offrir une remise à niveau (français – modules de renforcement des compétences en matière d'expression écrite et orale - ; histoire ; culture et société ; exercices d'analyse et de synthèse de documents, méthodologie de la dissertation ; anglais), un renforcement disciplinaire sur les matières fondamentales et du tutorat. Si les ressources indispensables sont bien présentes afin d'entourer plus spécifiquement ces étudiants, on peut espérer une hausse de leur motivation, une amélioration conséquente de leurs résultats et une baisse des abandons.

- *« Il n'existe pas de données chiffrées concernant l'insertion professionnelle directe des licenciés en droit. Le dossier renvoie à des tableaux qui ne sont pas joints au dossier ».*

Seuls les chiffres suivants ont été portés à la connaissance de l'UFR. Le nombre minime de réponses ne permet pas d'en tirer des informations concluantes. C'est pourquoi ils n'avaient pas été inclus dans l'évaluation initiale.

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Nombre de diplômés de la L3 entrant en niveau master	89	108	61	66
Nombre de diplômés de la L3 s'étant insérés dans la vie professionnelle	9	9	2	1
Date de la réalisation de l'enquête	Février 2017	Février 2017	Février 2017	Février 2017
Nombre de répondants à l'enquête	10	10	2	10

✓ Licence Science politique

« La formation paraît sous-encadrée et sous dotée »

Avec une équipe pédagogique composée de 3 Professeurs, 7 Maîtres de conférence, 1 PRAG d'Economie, 1 PRCE d'anglais, 3 Attachés d'enseignement et de recherche, 2 doctorants-allocataires et une quinzaine de vacataires, le **sous-encadrement n'est pas manifeste** pour un ensemble de 130 étudiants environ.

La formation ne paraît pas non plus sous dotée. Comme les autres formations de l'UFR DSPS, elle dispose d'un secrétariat pédagogique spécifique, bénéficie de la cellule stage et insertion professionnelle et ses étudiants **ont accès aux mêmes services que les autres étudiants**.

« On peut toutefois regretter que seul l'anglais soit proposé. »

Il s'agit d'un **choix pédagogique assumé**. L'anglais étant la langue commune à l'international, ne pas posséder un niveau d'anglais correct (B2) représente souvent aujourd'hui un frein à l'embauche, voire à la poursuite d'études. Cependant, il convient de souligner que les étudiants ont la possibilité de s'initier ou de parfaire leur niveau en allemand, espagnol, chinois, italien et russe à l'Espace Langues du campus de Villetaneuse.

« Les cours proposés en 3ème année pourraient être plus variés. (...) renforcer la mutualisation et la pluridisciplinarité des enseignements » (p. 2)

Le constat est partagé, c'est pourquoi le **projet de l'offre de formations 2019- 23 renforce les mutualisations et la pluridisciplinarité**. Il prévoit un enseignement de Droit public en S1 et S2, un cours de Relations Internationales en S2, déplace l'enseignement d'Economie en 3ème année en le déployant sur les deux semestres.

CM mutualisés en heures présentes		
	2017-18	2019-23
S1	99	66
S2	99	99
S3	33	66
S4	66	66
S5	33	33
S6	/	33
Totaux	330	363

« le statut des vacataires n'est pas bien précisé »

Ce manque de précision s'explique par la dispersion des informations dans les différents services administratifs. **La direction de l'UFR a déjà entrepris de remédier à ce problème.**

« Le nombre d'étudiants en deuxième année est particulièrement fluctuant sans que l'explication n'en soit donnée »

En fait, l'explication est donnée sous le tableau récapitulatif des effectifs, annexe 3.A. **La fluctuation des effectifs s'explique par l'expérimentation d'un parcours de sociologie politique en L2 et L3 pour des étudiants en travail social, en partenariat avec l'IRTS de 2012 à 2015.**

L'expérience a été arrêtée pour cause de trop grandes contraintes dans la planification des enseignements qui rendait quasiment impossible l'intervention des enseignants-chercheurs de l'UFR DSPS et de la grande difficulté à trouver des vacataires acceptant de se rendre à Neuilly-sur-Marne où se trouve une partie des locaux de l'IRTS.

Effectif réduit

La mise en place de ParcoursSup va se traduire par une augmentation de la capacité d'accueil de la première année (120 places de primo-inscrits).

Néanmoins, la dimension « humaine » des promotions représente un « confort » que les étudiants mettent en avant et dont le personnel administratif et enseignant se félicite. Les retours des anciens étudiants montrent qu'ils estiment avoir eu la chance de suivre des études de 1er cycle exigeantes mais « bien encadrées » par une équipe administrative et pédagogique soudée et disponible.

Le taux de réussite

En 2016-17, les taux de réussite sont les suivants :

- L1 : 26,25 %, (taux d'abandon : 15%) ;
- L2 : 82 % ;
- L3 : 62,5 % ;

Ces **résultats** sont limités certes, mais **honorables comparativement** aux autres licences. Les moyens supplémentaires alloués au titre du dispositif ParcoursSup seront consacrés à des enseignements de soutien et remise à niveau dont on espère qu'ils permettront d'améliorer le taux de réussite en première année.

« Les raisons des départs à la fin de la 3ème année ne sont pas connues (dans le dossier présenté) »

Chaque année, à la fin du semestre 6, un petit questionnaire soumis aux étudiants de L3 sert à connaître leurs projets. Régulièrement, il apparaît que la grande majorité d'entre eux souhaitent poursuivre en master. D'une promotion à l'autre, les masters désirés sont assez diversifiés mais les masters de science politique et ceux d'études et de relations internationales de Paris 1, Lyon 2, des IEP de Bordeaux et de Lille sont fréquemment cités en premier rang et les parcours de Master Science politique de Paris 13 sont mentionnés en second ou troisième rang. Par ailleurs, les projets d'année de césure à l'étranger sont souvent évoqués.

Plusieurs choses expliquent cette situation :

- la licence est conçue par les étudiants comme un tremplin « social » ;
- la plupart des étudiants souhaitent élargir leurs horizons après leur licence ; intégrer une autre université ou partir un an à l'étranger participent de ce désir de nouveautés ;

Repenser les objectifs de formation

Le projet 2019-23 installe fermement les contenus d'enseignements de licence dans la perspective des masters de science politique proposés par l'UFR DSPS et souligne la cohérence et la complémentarité entre le niveau licence et le niveau master de la mention Science politique. (V. supra le renforcement de la pluridisciplinarité.)

Ainsi, la licence devrait être mieux identifiée comme le socle de la filière Science politique et la base de la poursuite dans les masters Science politique offerts par l'Université Paris 13.

✓ **Licence professionnelle Assurance, banque, finance : supports opérationnels**

Concernant les difficultés d'insertion professionnelle des diplômés

L'insertion professionnelle des diplômés de notre Licence banque s'est effectivement avérée difficile, en dépit de la qualité de cette formation unanimement reconnue, essentiellement car les métiers du back-office n'étaient pas un point d'entrée naturel dans les métiers de la banque, s'avérant plutôt être proposés aux salariés du front-office en reclassement. A cette raison de fond s'ajoutait un facteur conjoncturel lié à la globalisation et aux délocalisations induites des services back-office. Face à ces réalités, l'équipe de pilotage de la formation, confortée en cela par les échanges conduits avec l'observatoire des métiers de la banque a été conduite à décider la mise en sommeil de la formation pour l'année 2017/2018 afin de réfléchir à son évolution au regard des besoins de la profession, envisageant dans un premier temps une réorientation vers les métiers de la banque en ligne. Mais le bouleversement du paysage bancaire entraîné par le Brexit nous a conduit à réévaluer notre position après avoir reçu les manifestations d'intérêt et de soutien d'une grande banque de la place française s'appêtant à réorganiser et développer ses pôles back-office sur le territoire et nous faisant part de ses besoins en recrutement direct dans

ces métiers en pleine mutation. L'équipe de pilotage a donc décidé de rouvrir la formation en partenariat avec cet établissement bancaire pour l'année 2018/2019, tout en lui imprimant une coloration plus axée sur la gestion du back-office international.

Concernant le taux de poursuite d'études

Les nombreuses possibilités de poursuites d'études offertes en master banque-finances expliquent le taux relativement faible d'insertion professionnelle de nos étudiants en dépit de leur haute employabilité liée à l'acquisition de compétences techniques poussées. Conscient des incidences de cette réalité sur la pérennité de la formation, l'équipe pédagogique s'attachera à l'avenir à mieux prendre en compte le projet professionnel des candidats. Et l'ouverture en apprentissage de cette formation, avec les propositions d'embauche en CDI à son issue attendues de nos partenaires devraient grandement contribuer à l'améliorer du taux d'insertion professionnelle de nos diplômés.

✓ **Licence professionnelle Intervention sociale : accompagnement social**

La formation avait demandée à être évaluée dans le domaine SHS (« Sciences humaines et sociales »), au sein d'un champ « Sciences technologies sociétés » et avec un sous domaine « sciences sociales », et regrette d'avoir été finalement évaluée dans le domaine « droit économie gestion », par souci de cohérence, même si ce rapport est très positif. Nous proposons quelques compléments sur des points soulevés par l'évaluateur.

Même si l'évaluateur en souligne l'équilibre, signalons que la différence constatée en termes numérique entre les équipes de l'IUT de Bobigny et de Paris Descartes est due au fait que le tableau de l'équipe pédagogique présenté par Bobigny ne fait figurer que les intervenants qui enseignent dans la LP, et ne mentionne pas les intervenants qui – dans des formations fortement imbriquées – interviennent au titre de la préparation stricto-sensu du DEASS (guidances, GAPP [Groupe d'Analyse des Pratiques Professionnelles], etc.), lesquels sont mentionnés dans le tableau de l'équipe pédagogique de l'IUT Paris Descartes. En effet, dans cette définition extensive, une cinquantaine d'intervenants vacataires sont présents dans la préparation DEASS à l'IUT de Bobigny.

Le rapport d'auto-évaluation a omis de le signaler, mais il existe un dispositif formalisé d'évaluation des enseignements par les étudiants. A l'IUT de Bobigny, pour cette LP comme pour toutes les formations de l'IUT, il prend la forme d'un questionnaire remis aux étudiants par le SEVE, sur la base de questions transversales aux formations de l'Université ou issues de la consultation du département Carrières sociales et de la commission pédagogique de l'IUT. Les données (réponses des étudiants) remontent directement au SEVE de l'Université Paris 13, lequel transmet les résultats à la cellule ad hoc, au niveau de la direction de l'IUT qui en assure l'exploitation. Chaque année, ces retours sont transmis à l'équipe pédagogique. L'IUT a un fort taux de réponses à ces questionnaires.

L'évaluateur pointe une baisse des étudiants inscrits non expliquée à l'IUT de Bobigny depuis 2015, et note justement que c'est en lien avec une chute des effectifs en formation continue. En effet, le dossier aurait dû le signaler, il existait une convention reconduite annuellement jusqu'en 2014-15 entre l'IUT de Bobigny et un centre de formation au travail social, le CERPE (Centre d'Etudes et de Recherche pour la Petite Enfance) à Aubervilliers, qui permettait à des inscrits en formation d'un diplôme de niveau II, le CAFERUIS (Certificat d'Aptitude aux fonctions d'encadrement et de Responsable d'Unités d'Intervention Sociale), d'obtenir une double certification universitaire avec la LP Intervention sociale accompagnement social. Cela nécessitait également leur inscription en FC à l'Université Paris 13, tandis que des EC de l'équipe pédagogique de la LP de l'IUT de Bobigny intervenaient au CERPE. Mais ces étudiants n'étaient pas physiquement sur le site de Bobigny. Cette convention n'a plus été renouvelée à partir de 2015, ce qui explique la baisse des chiffres, mais aussi le fait qu'il n'y a pas été fait référence, car ce n'est plus d'actualité. Le groupe de formation sur le site de Bobigny est plafonné à environ 30 places et il est resté stable durant toute la période. A titre indicatif, il y a actuellement 31 inscrits en 2017-18 (base Apogée). L'attractivité sur le site de Bobigny (question soulevée par l'évaluateur dans les conclusions suite à ce manque d'explication sur les effectifs) n'est donc pas un vrai sujet. Le taux de pression sur la LP reste fort, pour un nombre de places réellement ouvrables faible, au vu du nombre important d'étudiants en double certification DEASS venant du DUT. Il était de 1/40 à l'IUT de Bobigny (120 dossiers complets traités pour 3 places directes ouvertes) pour l'année universitaire 2017-18. Le nombre de places ouvertes directes en LP dépend directement du nombre d'étudiants montant de DUT en double certification DEASS, et donc varie d'une année sur l'autre. Le principal atout de la LP, l'existence de la double certification, est donc un frein à la diversification du public de la LP, dans un cadre où le nombre de places, garantie de la qualité de la formation et du suivi individuel des étudiants, est limité. Au demeurant comme indiqué, l'IUT de Bobigny traite pour cette LP un nombre important de dossiers de VAP et de VAE.

✓ Licence professionnelle Management et gestion des organisations

Concernant la faiblesse des effectifs de formation initiale

Cette formation rencontrait assez peu de succès auprès des étudiants qui redoutaient de se spécialiser dans le domaine de la gestion des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux malgré les besoins de ce secteur. De plus, les candidats étaient souvent découragés face aux difficultés rencontrés pour trouver un contrat d'apprentissage, les établissements sollicités ne disposant généralement pas de ligne budgétaire à y consacrer.

Concernant les collaborations et partenariats avec le milieu socioprofessionnel

Il s'est avéré assez difficile de conclure des partenariats pérennes avec les milieux socioprofessionnels répartis entre des acteurs privés, publics ou parapublics dont la représentation unifiée est faible. Seuls des collaborations ponctuelles ont pu être mise en place dont la continuité était suspendue au maintien des équipes de direction.

Concernant le suivi des diplômés

Le suivi de nos diplômés est réalisé par le pôle apprentissage et formation continue qui conduit une enquête annuelle sur le devenir des diplômés. Le taux de retour des enquêtes demeure assez faible, à l'instar de ce qui se passe pour les autres formations.

Concernant le taux de poursuite d'études

Les nombreuses possibilités de poursuites d'études offertes dans le domaine de la gestion des établissements sanitaires et sociaux expliquent le taux relativement faible d'insertion professionnelle de nos étudiants en dépit de leur haute employabilité liée à l'acquisition de compétences techniques poussées.

Ces difficultés ainsi que l'existence de très nombreuses formations concurrentes ont conduit l'équipe pédagogique à prendre la décision de fermer cette formation à compter de l'année 2017/2018.

✓ Licence professionnelle Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle

La formation avait demandée à être évaluée dans le domaine SHS (« Sciences humaines et sociales »), au sein d'un champ « Sciences technologies sociétés » et avec un sous domaine « sciences sociales », et regrette d'avoir été finalement évaluée dans le domaine « droit économie gestion », par souci de cohérence, même si ce rapport est très positif. Nous proposons quelques compléments sur les deux points relevés comme faibles par le rapport.

La place du numérique est importante dans la formation, elle n'a peut-être pas été assez développée dans le rapport d'auto-évaluation. Elle le sera bientôt plus encore : en termes de projets, l'IUT réalise actuellement un Fab Lab qui sera en partie dédié aux étudiants de la LP, pour développer les compétences, les usages et les outils numériques dans la conception des projets d'animation. Le travail en collaboration avec le département MMI (Métiers du multimédia et de l'Internet) au sein de l'IUT permet de s'appuyer sur des experts du numérique, à la fois praticiens et EC, et sur des salles très équipées dans l'IUT ainsi que du matériel qui permettent d'avoir un haut niveau d'exigence dans la pratique et la formation au numérique.

Le développement de la formation en apprentissage est effectivement un point fort de la LP qui a marqué ces dernières années. Nous pensons l'avoir suffisamment indiqué. Nous prenons bonne note du conseil donné par l'évaluateur. En effet, le rythme de l'alternance induit un autre rapport à la formation, avec des temps plus condensés en cours, de constants allers-retours avec la pratique professionnelle, et surtout pose autrement la question du sens des études pour les étudiants : non seulement l'apprentissage permet à des étudiants de poursuivre leurs études grâce au statut de salarié en formation, mais en plus il permet un enrichissement pédagogique essentiel dans la mise en perspective professionnelle, qui, un pied dans le monde professionnel et l'autre à l'université, se fait comme par évidence.

Enfin, il est regretté dans le corps du rapport « l'absence d'un enseignant-chercheur en sciences de gestion pour éveiller les étudiants aux problématiques de liens entre associations et pouvoirs publics ainsi qu'aux évolutions des attentes des financeurs publics envers les associations, organisations employant la plupart des diplômés », ce qui est repris dans les conclusions. Cela ne nous semble pas juste, puisque ces problématiques sont largement abordées dans la formation, tant en gestion et conduite de projet qu'en politiques sectorielles et en économie sociale et solidaire. Il nous est permis de penser qu'une évaluation dans le domaine demandé n'aurait pas suscité cette remarque.

✓ **Licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : responsable de portefeuille clients en cabinet d'expertise**

Concernant l'adéquation des postes occupés à la formation

En cours de formation, les étudiants font leur stage en cabinet d'expertise-comptable, la plupart se voyant confier à cette occasion le suivi d'un petit portefeuille de clients. Le retour des entreprises d'accueil concernant les compétences des stagiaires et leur adéquation avec les tâches confiées est excellent.

A l'issue de celle-ci, ceux de nos étudiants qui entrent sur le marché du travail intègrent tous des cabinets comptables, très souvent ceux dans lesquels ils ont effectué leur stage et qui leur ont fait une proposition d'embauche.

Concernant les liens avec l'ordre des experts comptables

Le département GEA a tissé depuis plusieurs années des liens avec les Cabinets ERNST & YOUNG et PWHC qui assurent un « coaching » de nos étudiants volontaires leur permettant d'intégrer ces grandes entreprises de conseil après l'obtention de leur diplôme. Les lauréats de ces partenariats intègrent ainsi ces cabinets en C.D.I et en alternance afin de parfaire leur formation en DCG et DSCG.

Parallèlement les trois départements GEA de l'Université Paris13 ont signé en 2017 une convention de partenariat avec l'ordre des experts de Paris Ile-de-France avec pour objectifs de faire connaître nos formations de licences professionnelles aux cabinets comptables de la région, de collaborer à leur adaptation continue aux besoins de la profession et de faciliter l'accueil de nos étudiants en contrat d'apprentissage ou en stage.

✓ **Licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie**

Concernant la remarque sur la place trop réduite de la comptabilité, il est à noter que la maquette appliquée est la maquette définie au niveau national avec des professionnels de la profession comptable et validée par le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables. Précisons que le module « La paie et les éléments complémentaires de rémunération » comporte une partie de comptabilité. Soulignons également que la plupart des étudiants sont titulaires d'un BTS Comptabilité Gestion ou d'un DUT GEA, et que pour les étudiants ayant suivi un autre cursus, une mise à niveau en comptabilité est proposée au début de la formation.

Concernant la faible intervention de praticiens dans la gestion technique des paies en formation initiale, il faut remarquer que l'une des enseignantes a travaillé 9 ans en tant que praticienne de la paie (2 ans en cabinet comptable et 7 en entreprise) avant de rejoindre l'éducation nationale.

✓ **Licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion**

Concernant l'absence d'enseignant-chercheur en section 06 spécialiste du contrôle de gestion

Les enseignants-chercheurs intervenant au sein de Licence métiers de la gestion et de la comptabilité, option contrôle de gestion ont tous une formation de gestionnaire. Ils ont été recrutés en tenant compte de leur polyvalence permettant de pallier, dans une certaine mesure, le sous-encadrement dont souffre le département G.E.A dans les disciplines de cœur de métier, l'unique enseignant-chercheur de la section 06 ayant fait valoir ses droits à la retraite sans être remplacé de même que deux PRAG de gestion. Les enseignants-chercheurs spécialisés en contrôle de gestion en poste à l'UFR de gestion ont été sollicités mais ont décliné l'offre d'enseigner à l'IUT en raison de leur surcharge de travail, problème récurrent concernant tous les départements de l'IUT.

Quant aux heures d'enseignement allouées à la comptabilité générale, celles-ci tiennent compte des recommandations des instances professionnelles, le volume horaire ayant été réduit afin de tenir compte de la provenance de nos étudiants (bac + 2 DUT gestion ou BTS CG) qui disposent d'ors et déjà des prérequis en comptabilité générale.

Concernant les liens avec les professionnels

Le département GEA a tissé depuis plusieurs années des liens avec les Cabinets ERNST & YOUNG et PWHC qui assurent un « coaching » de nos étudiants volontaires leur permettant d'intégrer ces grandes entreprises de conseil après l'obtention de leur diplôme. Les lauréats de ces partenariats intègrent ainsi ces cabinets en C.D.I et en alternance afin de parfaire leur formation en DCG et DSCG.

Parallèlement les trois départements GEA de l'Université Paris13 ont signé en 2017 une convention de partenariat avec l'ordre des experts de Paris Ile-de-France avec pour objectifs de faire connaître nos formation de licences

professionnelles aux cabinets comptables de la région, de collaborer à leur adaptation continue aux besoins de la profession et de faciliter l'accueil de nos étudiants en contrat d'apprentissage ou en stage.

Concernant le pilotage de la formation

Un conseil de pilotage et de perfectionnement impliquant les enseignants, les professionnels du secteur et les représentants élus des étudiants se réunit au minimum deux fois durant l'année universitaire afin d'effectuer un bilan de la formation sur la période écoulée, d'améliorer si est le fonctionnement et les pratiques pédagogiques, de réfléchir aux évolutions à intégrer, notamment concernant les nouvelles technologies et la digitalisation de la profession ; nous avons ainsi participé cette année à une table ronde concernant la dématérialisation des données comptables et l'influence du Brexit sur nos formations de licences professionnelles.

Dans ce cadre, l'équipe de pilotage est attentive aux changements des règles comptables et à leur adaptation à notre niveau, le tout en étroite collaboration avec les experts comptables et les commissaires aux comptes accueillant nos stagiaires.

Concernant le suivi des diplômés

Le suivi de nos diplômés est réalisé par le pôle apprentissage et formation continue qui conduit une enquête annuelle sur le devenir des diplômés. Mais nous manquons encore effectivement de recul, car nous n'en sommes cette année qu'à la troisième cohorte de diplômés, la Licence professionnelle métiers de la gestion et de la comptabilité option contrôle de gestion étant venue en remplacement de l'ancienne Licence Audit et Contrôle de Gestion. De plus nous constatons que le taux de retour demeure assez faible, à l'instar de ce qui se passe pour les autres formations. Nous gardons désormais le contact via les réseaux sociaux, lesquels s'avèrent plus efficace en vue du parrainage des étudiants actuels par les anciens, le suivi de carrières, les recherches de stages et les éventuelles propositions d'emplois).

Concernant la délocalisation au Maroc

La délocalisation de la formation sur différents sites au Maroc concerne exclusivement les stagiaires en formation continue, en effet les cohortes de stagiaires viennent du monde de l'entreprise où le besoin en contrôleurs de gestion est très important, les entreprises marocaines ayant trouvé là une opportunité de former leurs cadres intermédiaires à la profession et à l'exercice du contrôle de gestion junior. Dans ce cadre, les enseignants sont tous issus du monde de l'entreprise et des universités, les intervenants professionnels ayant pour mission d'apporter leur connaissance du tissu économique local et d'encadrer les stagiaires désireux d'accéder au métier de contrôleur de gestion. Quant aux stagiaires en poste en entreprise, ils se voient confier des tâches en parfaite adéquation avec leur formation dispensée en cours du soir, acquérant ainsi des compétences immédiatement transposables en entreprise.

✓ **Licence professionnelle Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi**

Concernant la remarque sur la faible proportion d'enseignants-chercheurs en sciences de gestion, il est à noter qu'un nouveau maître de conférences en sciences de gestion a été recruté en septembre 2017 au département GEA et participe désormais aux enseignements de la licence GRH.

✓ **Licence professionnelle Sécurité des biens et des personnes**

La direction de la licence professionnelle Sécurité des Biens et des Personnes, remercie les expert(e)s du HCERES, pour leur analyse de la formation qu'elle dispense et souhaite apporter des précisions concernant les points faibles soulevés :

1) Un taux d'insertion professionnelle faible et inférieur à celui des poursuites d'étude.

Concernant le taux trop important de poursuite d'études, la direction de la formation a essayé de diversifier au maximum son recrutement vers des publics susceptibles de vouloir arrêter ses études après un bac+3 (VAP, BTS, concours pompiers...). Néanmoins cet effort a eu une portée réduite du fait du large panel de formations professionnelles au niveau BAC+4/5 du domaine acceptant nos étudiants. Par ailleurs la poursuite d'étude au niveau BAC+4/5 est souvent encouragée par les entreprises accueillant les apprentis qui souhaitent les garder à ce statut une à deux années de plus.

2) Peu d'utilisation des moyens liés au numérique.

L'utilisation des moyens liés au numérique a sans doute été mal mise en valeur lors de notre dossier initial. En effet la formation contient actuellement un nombre relativement important d'heures liées aux domaines suivants :

- Utilisation de la bureautique (Excel, Powerpoint, Word...) - 20h
- Traitement de base de données par le logiciel Access - 8h
- Mise en place de questionnaire et de sondage par le logiciel Sphinx- 12h
- Graphisme par le logiciel Photoshop - 16h
- Cyber sécurité - 8h
- Enjeux et utilisation des réseaux sociaux - 10h
- Utilisation de logiciel d'analyse de risque industriel par le logiciel ASPHALES - 12h

3) Insuffisance des enseignements sur la sécurité à l'international

Nous avons effectivement jusqu'à présent certaines lacunes sur les enseignements liés à la sécurité internationale. Néanmoins depuis cette année le Colonel Eric Bekaert qui travaille actuellement en tant chargé de mission au COGIC sur la mise en place de la sécurité pour les futurs jeux olympiques Paris 2024, dispense des cours liés à sa connaissance de la gestion des crises et de la continuité d'activité au niveau international. Il s'appuie sur sa grande expérience en tant qu'expert dans les différents cabinets ministériels : il a notamment travaillé en tant que chargé de mission *analyse des risques et normalisation* au Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale, où il a été en charge des dossiers relatifs à la gestion politique des crises aux niveaux gouvernemental et européen (EU IPCR Arrangements, modalités de mise en œuvre de la clause de solidarité...), et à la politique internationale de normalisation en matière de sécurité et de résilience.

✓ Master Droit

Rubrique Finalités

À propos de la spécialisation Droit des Affaires au sein de l'IDEF (Grèce) : « on ne dispose pas d'informations sur le nombre d'inscrits et sur le taux de réussite ».

Voici les statistiques communiquées par l'IDEF :

	ÉTUDIANTS INSCRITS	TAUX DE RÉUSSITE
2016-2017		
L1	22	63,6%
L2	24	79,2%
L3	31	58,1%
M1	16	68,8%
M2	10	50,0%
Total	103	65,0%

2015-2016		
L1	23	82,6%
L2	28	82,1%
L3	23	73,9%
M1	10	80,0%
M2	8	75,0%
Total	92	79,3%

2014-2015		
L1	34	79,4%
L2	27	74,1%
L3	21	61,9%
M1	20	60,0%
M2	N/A	-
Total	102	70,6%

Rubrique Organisation pédagogique

« Il manque une politique globale de stages pour la mention ».

Ce **constat est pris en compte** et fera rapidement l'objet de nouvelles réflexions au sein du Master Droit, notamment lors des conseils de perfectionnement. Néanmoins, cette préoccupation ne sera pas nouvelle ; la question des stages a déjà fait l'objet de discussions, dont il est d'ores et déjà ressorti ce qui suit. Certes, c'est à l'échelle du Master Droit que la question des stages doit être globalement traitée, afin d'assurer la cohérence des choix opérés.

En revanche, le fait de définir en commun une politique de stages au sein du Master Droit **ne signifie pas automatiquement que des choix identiques doivent être nécessairement opérés** d'un parcours à l'autre.

Par exemple, **tous les parcours ne mènent pas aussi directement les uns les autres sur le marché de l'emploi**, ce qui est à prendre en compte lors de la fixation des modalités du stage obligatoire en M2.

En ce sens, il est manifeste que la plupart des étudiants du parcours *Droit des affaires* ne cherchent pas un premier emploi dans la foulée de leur M2 – lequel demeure opportunément « généraliste » en droit des affaires, mais préparent l'examen d'entrée en Centre Régional de Formation à la Profession d'Avocat qui a lieu en septembre, si bien que la fixation d'une durée minimale de stage de 6 mois les handicaperait lourdement dans cette perspective.

En revanche, il est manifeste que les étudiants du parcours *Droit immobilier*, dont la spécialisation est plus marquée, ont plus souvent tendance à rechercher un premier emploi à l'issue de leur M2, si bien que la fixation d'une durée minimale de stage de 6 mois est cette fois-ci un atout à leur disposition : tous peuvent ainsi bénéficier d'une expérience significative qui sert, le plus souvent, de tremplin vers leur premier emploi. Autrement dit, les **parcours du Master Droit ont chacun et tous leurs propres spécificités** – ce qui légitime d'ailleurs leur existence à chacun et tous, si bien que les chemins qu'ils proposent aux étudiants sont nécessairement différents, même si le point d'arrivée est identique, à savoir un premier emploi.

Rubrique Pilotage

« Les informations fournies par le dossier sur la composition du comité de perfectionnement et de ceux de chaque parcours sont assez laconiques. Elles ne permettent pas d'apprécier les modalités pratiques de son fonctionnement et son efficacité ».

Les **faibles effectifs** de l'UFR DSPS permettent un **dialogue quasi constant entre** les enseignants qui animent les M1 et M2. Les questions laissant augurer un perfectionnement sont ainsi traitées au fil de l'eau, le plus souvent de manière informelle, ce qui n'empêche aucunement, bien entendu, la tenue de conseils de perfectionnement, le plus souvent à l'occasion ou dans le prolongement des conseils d'UFR ou des jurys d'examens (qui réunissent par définition un grand nombre d'enseignants). La participation des étudiants est déjà recherchée, mais elle sera davantage encouragée à l'avenir.

Rubrique Résultats constatés

« En M1 le taux de réussite est très variable, parfois surprenant : Par exemple : pour le M1 droit européen et international : il varie de 25% à 62% selon les années ». La baisse indéniable des effectifs en M1 sur les 5 dernières années a fait chuter le nombre d'étudiants au sein de certains parcours jusqu'à moins de 10. De sorte que l'échec ou la réussite d'un(e) seul(e) étudiant(e) peut engendrer une variation très importante du taux de réussite. C'est le cas du parcours Droit européen et international, dont les variations du taux de réussite sont importantes.

Cette baisse des effectifs est d'ailleurs prise en compte pour l'avenir : dès la rentrée 2019, le parcours Droit européen et international sera absorbé au sein du parcours Droit des affaires, afin de restaurer les conditions d'une véritable émulation collective.

Rubrique Points faibles

« Suivi du devenir des diplômés et de leur insertion professionnelle insuffisant » Le constat est partagé. La **volonté de développer le suivi du devenir des diplômés est réelle et présente** : depuis 2014, une personne est chargée de cette mission. Des forces de frottement ralentissent ou entravent toutefois le processus : l'UFR DSPS reste dans la dépendance, non seulement des informations et de la réactivité des services centraux de l'Université, mais également du bon vouloir des diplômés qui répondent assez peu aux questionnaires de suivi.

« Ouverture à l'international limitée sauf pour certains parcours ; par ailleurs, la seule langue étrangère proposée est l'anglais » Comme pour ce qui a été dit à propos des stages, **l'ouverture à l'international est** une question qui mérite naturellement d'être posée à l'échelle du Master, mais qui ne peut être traitée de la même manière dans tous les parcours. À nouveau, **un certain particularisme propre à certains parcours**, comme il en est du parcours Droit social et de son fort ancrage dans le contexte national, explique que l'ouverture à l'international n'est pas la priorité. À cela s'ajoute certainement, et de manière générale, une sorte de réticence naturelle de la part de nos étudiants à l'égard de projets à l'international pour des raisons d'ordre financier et psychologique tenant dans l'ensemble à leur origine souvent modeste, sans compter qu'un nombre important d'étudiants travaillent en

parallèle de leurs études, ce qui diminue d'autant leur mobilité à l'international pour un semestre ou une année d'étude.

Par ailleurs, pour ce qui est de l'anglais, seule langue étrangère proposée au sein de l'UFR DSPS, deux choses militent en faveur d'un tel choix : d'une part, le fait que la littérature juridique étrangère est souvent rédigée en langue anglaise, y compris en ce qui concerne des droits non anglo-américains et, d'autre part, le manque de ressources financières au sein de l'UFR pour proposer d'autres langues étrangères dans de bonnes conditions.

« Absence d'une réelle politique de stage »

v. *supra*, Rubrique Organisation pédagogique

« Absence de formation en alternance »

L'offre de formations en alternance est sérieusement à l'étude ; le terrain le plus fertile en vue de l'ouverture prochaine d'un niveau **M2** en apprentissage est le master **Droit social et relations sociales dans l'entreprise**, car de nombreuses entreprises le réclament. Seulement, ici comme ailleurs, la prudence est de mise. Le choix de la meilleure formule et des meilleures modalités doit être minutieusement étudié, afin de ne pas « déformer », ni « siphonner », les formations actuellement proposées. En effet, l'ouverture d'une telle formation en alternance peut se concevoir soit au sein d'une formation existante, dont le calendrier doit être alors calqué sur les exigences de l'alternance ; les cours réunissant l'ensemble des étudiants doivent ainsi se tenir soit durant une semaine par mois, soit durant une à deux journées par semaine, ce qui constitue un aménagement nécessaire pour les alternants, mais une contrainte contreproductive pour les autres. Mais une telle formation en alternance peut aussi être déconnectée des formations actuelles en étant créée de manière autonome ; la perspective d'une embauche dans la foulée de l'alternance peut alors dérouter les étudiants des formations qui, les attirant initialement du point de vue des matières, ne sont pas proposées en alternance. Sans compter que le temps de l'alternance, qui dépend en partie de la signature d'une convention avec l'entreprise accueillante, laissera rarement un temps de préparation suffisant à ceux qui sont intéressés par l'examen d'entrée en Centre Régional de Formation à la Profession d'Avocat.

✓ **Master Science politique**

Si certaines remarques du rapport d'évaluation sont pertinentes concernant la mention science politique, d'autres nous semblent en revanche plus contestables, en particulier pour les Masters.

Il subsiste, par exemple, quelques imprécisions :

- Contrairement à ce que laisse supposer le rapport, les **étudiants de Master font bien l'objet d'un suivi pédagogique** constant et d'un accompagnement souvent **individualisé** (rendez-vous avec un enseignant référent, avec un directeur de mémoire, aide à la rédaction des CV et lettres de motivation, etc.).
- L'axe « Relations internationales », n'est pas composé de deux Masters 2 mais de trois. Le **rapport omet** un de nos Masters 2 dont la qualité n'a cessé de croître depuis quelques années : **le Master 2 « Etudes stratégiques »**.

Bien entendu, et sur ce point le rapport d'évaluation n'est pas contestable, les Masters de science politique peuvent encore gagner en efficience, d'où d'ailleurs la réforme proposée par les équipes pédagogiques. Au demeurant, il serait préjudiciable pour nos étudiants et notre UFR de fragiliser, voire de perdre ces Masters. Certains, en effet, ont acquis une **place de choix dans leur domaine** à l'instar du Master 2 « Coopération internationale et ONG » qui fait désormais partie des meilleures formations françaises dans ce champ comme l'attestent le nombre de ses partenariats, son taux d'insertion professionnelle, et le nombre de demandes d'inscriptions émanant d'étudiants issus des meilleures universités du monde. Le Master 2 « Etudes stratégiques » jouit désormais d'une excellente réputation dans son domaine et attire des étudiants dont le niveau ne cesse de croître. Le Master 2 ACIP est en cours de réforme avec des propositions très intéressantes et une offre de formation sur les pays émergents qui le positionne sur des enjeux essentiels à l'avenir.

L'axe « action publique », avec un Master 1 et deux Master 2, s'il mérite d'être réformé, n'en demeure pas moins pertinent. En effet, il jouit d'une bonne réputation au niveau local et permet à de nombreux étudiants dans le cadre du Grand Paris, de Plaine Commune, et de diverses collectivités locales d'accéder à des emplois intéressants, et ce y compris au sein de structures privées (consultance par exemple). Son contenu sera modifié et les Masters « Conduites et évaluation des politiques publiques » et « Conseil aux Collectivités Territoriales » seront fondus en un seul master. Cette évolution indique la prise de conscience, par les équipes pédagogiques concernées, de la nécessité de changements relativement approfondis, comme le préconise le rapport.

Il convient de souligner que le processus en cours de restructuration a conduit les équipes pédagogiques à échanger de façon approfondie : cela est en train d'**améliorer le pilotage de la mention**, même si cela n'apparaît

sans doute pas encore clairement dans le rapport. De la même manière, cette restructuration a permis d'**accroître la lisibilité de l'offre de formation**.

En conséquence, il nous apparaît que, tant du point de vue pédagogique que de la variété de l'offre de formation et de la réputation de notre université, il serait **dommageable de fragiliser la mention science politique**. Il serait au contraire **stratégique de renforcer ses moyens**, reconnaissant ainsi son dynamisme et ses réussites.

Jean-Pierre ASTRUC



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)